H. DE VRIES DE HEEKELINGEN

ISRAËL

SON PASSÉ. SON AVENIR



LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN

H. DE VRIES
DE HEEKELINGEN

ISRAËL

SON PASSÉ
SON AVENIR

PRIX : 15 fr

PARIS
LIBRAIRIE
ACADÉMIQUE
PERRIN

DEUXIÈME ÉDITION

H. DE VRIES DE HEEKELINGEN

ISRAËL

SON PASSÉ. SON AVENIR

PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN
ÉDITEUR
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1937

ISRAËL

SON PASSÉ. SON AVENIR

DU MÊME AUTEUR

Genève, pépinière du calvinisme hollandais :

Tome I. *Les étudiants des Pays-Bas à Genève au temps de Théodore de Bèze.* — Fragnière, Fribourg.

Tome II. *Correspondance des élèves de Théodore de Bèze après leur départ de Genève.* — Martinus Nyhoff, La Haye.

Correspondance de Bonaventure Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle (1573-1577). — Martinus Nyhoff, La Haye.

Carmina Arminii (épuisé).

Le Fascisme et ses résultats (épuisé).

Trad. italienne : **Il Fascismo e i suoi resultati** (épuisé).

Trad. hollandaise : **Het Fascisme en zyn resultaten.** — Uitgevery, Oisterwyk.

Die nationalsozialistische Weltanschauung (épuisé).

ERRATUM

Page 104,

Lire : Baruch Lévy
au lieu de : Marx

et Marx
au lieu de : Baruch Lévy.

ISRAËL. SON PASSÉ, SON AVENIR

INTRODUCTION

> *« Aucun homme, écrivain, politique ou diplomate, ne peut être considéré comme mûr tant qu'il n'a pas abordé carrément le problème juif. »*
>
> WICKHAM STEAD.

Depuis plus de deux mille ans, le problème juif agite le monde. Plus ou moins virulent, selon les époques et les pays, l'antisémitisme a existé de tout temps là où les Juifs formaient une minorité assez importante. Il s'est basé tour à tour sur des éléments religieux ou économiques, nationaux ou racistes. Il arrive aussi que l'antisémitisme n'a pas de base rationnelle et qu'il n'est facteur que d'un état d'âme purement émotif.

On s'est ingénié à combattre le judaïsme par le baptême, par la persécution, par le meurtre, par l'expulsion, par l'expropriation, par l'émancipation, par l'assimilation. — Que n'a-t-on pas

essayé pour le vaincre ou l'anéantir? — Toujours sans résultat durable. Les Juifs sont plus nombreux, plus puissants, plus riches que jamais.

Cette race serait-elle donc indestructible? Nous le croyons. Serait-elle donc invincible dans son ensemble? Nous le croyons également. Le problème juif est-il donc insoluble? Non, nous ne le croyons pas, surtout à l'heure qu'il est. Nous pensons, au contraire, qu'il doit être possible d'établir les raisons pour lesquelles on n'a jamais réussi à le résoudre. Malgré l'écrasante majorité des non-juifs et toute la peine qu'ils se sont donnée pour en venir à bout, ils n'ont jamais pu arriver à un résultat définitif. Logiquement, on doit attribuer ces échecs continus à une seule cause : un diagnostic défaillant du mal dont on souffrait entraînant des remèdes inefficaces et inopérants.

Cela établi, il doit être possible d'éviter les erreurs du passé et de profiter des possibilités que nous offrent les conjonctures présentes.

Certes, il est difficile de trouver une solution à un problème aussi complexe et aux aspects aussi multiples que le problème juif. Sa réalisation définitive demandera beaucoup de temps, beaucoup de doigté et de souplesse, et surtout une volonté ferme et inébranlable d'en finir une fois pour toutes. On ne peut cependant demander à une génération de résoudre complètement un problème que soixante générations ont été impuissantes à faire avancer d'un pouce. Mais, ne serait-ce pas un résultat appréciable si notre génération pou-

vait faire un premier pas dans la bonne direction?

Nous ne croyons pas nous tromper en constatant qu'un nombre toujours plus grand de Juifs et de non-Juifs considère le problème juif comme un des plus angoissants du moment. L'antisémitisme se réveille partout. Il n'y a pas de pays où il n'y ait de l'antisémitisme sous une forme ou sous une autre. Même dans les pays où il ne semblait avoir aucune prise sur des populations habituées depuis longtemps à une large tolérance, on constate des mouvements antisémites se fortifiant rapidement et n'attendant qu'une vague de fond pour se manifester brutalement.

L'antisémitisme continuera à grandir et à s'amplifier, parce que les causes qui l'ont fait renaître continuent à exister et ne sauraient être supprimées.

Ce qui, parmi ces causes, inquiète surtout les non-Juifs, ce n'est plus la religion des Israélites, ce n'est même pas toujours la puissance économique juive, c'est le sentiment d'héberger des fractions d'un autre peuple, inassimilable, d'une nation qui vise à la domination mondiale et dont plusieurs membres fomentent des révolutions. Quantité de Juifs, parmi les plus influents, proclament hautement leur nationalité juive et leur inassimilabilité. La jeunesse juive, surtout, en a assez de traverser la vie « avec sa main devant son nez », comme un auteur juif l'a si bien dit.

D'un côté, nous voyons donc un nationalisme juif qui ne veut à aucun prix d'une assimilation,

de l'autre un nationalisme non-juif qui se méfie des Juifs et qu'on ne peut plus tranquilliser. Si on ne trouve pas un dérivatif à ces nationalismes opposés, si on n'arrive pas à les canaliser, on va au-devant des pires catastrophes. Celles-ci seront d'autant plus épouvantables qu'on aura tâché d'en retarder l'explosion par des palliatifs. Les Juifs deviendront de plus en plus « les sous-officiers de tous les partis subversifs », s'ils n'en deviennent pas les généraux. Les non-Juifs exaspérés auront recours à des atrocités ou à des expulsions. Or, toute expulsion équivaut à un déplacement d'indésirables, car si on accueille par charité des Juifs pourchassés, jamais on ne les accepte de gaîté de cœur. Souvent on refuse même de les accueillir, comme ces Juifs de Hongrie, dont les frères Tharaud nous parlent, habitant de longues rames de wagons immobilisés, chassés de Hongrie après l'odieux régime de Béla Kun, mais refoulés aux frontières de Roumanie, d'Autriche et de Tchécoslovaquie [1].

On doit surtout se rendre compte que, depuis quelques dizaines d'années, nous assistons à une renaissance d'Israël comme peuple. De religieux et économique, le problème est devenu avant tout national. Or, si un problème religieux peut être résolu par la tolérance, un mouvement national ne se contente pas, à la longue, d'être simplement toléré.

Les exécutions et les massacres n'ont pas apporté un meilleur résultat que la tolérance. Ils se sont heurtés à ce que le Juif considère comme ses biens les plus précieux : sa religion et son sentiment d'appartenir au « peuple élu », auquel Iahvé avait promis qu'il ferait des autres peuples « l'escabeau de leurs pieds ». Étant frappés, les Juifs courbaient l'échine en se rappelant que Iahvé l'avait prédit : « Si tu n'obéis pas à la voix de « Iahvé, ton Dieu, pour observer et mettre en « pratique tous ses commandements..., voici toutes les malédictions qui viendront sur toi et « t'atteindront : Tu seras maudit dans la ville et « tu seras maudit dans les champs..., tu seras « ballotté parmi tous les royaumes de la terre... « et tu seras opprimé et écrasé tous les jours... « Tu deviendras un sujet d'étonnement, de fable « et de raillerie parmi tous les peuples chez lesquels Iahvé te mènera... Iahvé te dispersera « parmi tous les peuples, d'une extrémité de la « terre à l'autre... Parmi ces nations mêmes, tu « ne seras pas tranquille et il n'y aura pas un lieu « de repos pour la plante de tes pieds ; là, Iahvé « te donnera un cœur tremblant, des yeux éteints « et une âme languissante. Ta vie sera comme en « suspens devant toi, tu trembleras la nuit et le « jour, et tu ne croiras pas à la vie... [1] »

Les Juifs survivant aux pogromes et aux massacres se frappèrent donc la poitrine et se sentirent encore plus farouchement membres du peuple d'Israël que par le passé. Battus et maltraités, presque anéantis, ils se souvinrent non seulement des châtiments annoncés par Iahvé, mais aussi de ses promesses, récompense d'une obéissance aveugle à ses commandements. Ils se rappelèrent

que Iahvé avait promis qu'il les comblerait de ses bienfaits : « Iahvé, ton Dieu, t'élèvera au-des- « sus de toutes les nations de la terre... Iahvé fera « que les ennemis qui s'élèveront contre toi « soient mis en déroute devant toi..., et tous les « peuples verront que le nom de Iahvé est nommé « sur toi et ils te craindront... Iahvé te comblera « de biens... Tu prêteras à beaucoup de nations, « et tu n'emprunteras point [1]. » Voilà pourquoi aucune persécution, aucune tourmente n'a jamais pu avoir raison du peuple juif. D'ailleurs, toute minorité prend force et cohésion au milieu d'une majorité hostile. Il aurait été étonnant si le même phénomène ne s'était pas produit avec les Juifs, minorité munie de promesses telles que celles que nous venons d'évoquer.

Les expulsions (combien n'en a-t-on pas vues dans le cours des siècles !) ne réalisèrent pas non plus ce qu'on en attendait. Chassés d'un pays ou d'une ville, les Juifs se rendaient ailleurs et revenaient dès que l'occasion s'en présentait. En attendant, ils s'établissaient dans les pays ou les villes qui voulaient bien les accueillir, mais l'accroissement de leur nombre réveilla, là aussi, les sentiments antisémites, et leurs pérégrinations recommencèrent. Dans cet ordre d'idées, seules les mesures supernationales pourraient être efficaces.

L'émancipation, suivie d'une tentative d'assimilation, n'a pas donné de meilleurs résultats. Les libéraux, tant juifs que non-juifs, ont cru que l'assimilation arrangerait tout. Vers la seconde

moitié du XIXe siècle, beaucoup de Juifs se crurent assimilés. Actuellement, il n'y a plus qu'une minorité d'entre eux qui croit à une assimilation possible. On s'est rendu compte que l'assimilé peut cesser de se croire Juif, s'il renie la culture de son peuple, mais qu'il ne deviendra pas non plus un Aryen en adoptant ou en imitant sa culture. Il n'est ni Juif ni Aryen; son âme est déchiquetée. Il devient un objet de mépris pour les uns comme pour les autres, sauf dans des cas tout à fait exceptionnels, où une formation d'esprit spéciale ou un certain nombre de mélanges de sang ont rendu l'assimilation possible. En général, un Juif soi-disant assimilé reste Juif dans son for intérieur. Il reste Juif avant tout, à tel point que si, à un moment de la vie, il doit choisir entre son pays d'adoption et sa nationalité juive, son sang juif l'obligera à préférer la nationalité qui date de trente siècles à celle qui date de quelques dizaines d'années.

Enfin, considérant le problème comme insoluble, nombreux sont ceux qui ferment les yeux devant les réalités en évoquant la charité chrétienne et l'amour du prochain. Ils prétendent que « la morale du Talmud est pure »; que s'il y a parmi les Juifs des usuriers, c'est notre faute, à nous chrétiens; que si le Juif est prédisposé à entrer « dans tous les mouvements révolution- « naires comme meneur ou comme profiteur, il « ne fut l'auteur d'aucune révolution ». Si l'on n'excuse pas tout, on atténue, on gémit sur les excès antisémites... et l'on ne fait rien pour cher-

cher une solution au problème, dont on ne peut nier l'existence. On oublie que la question juive est une question de sauvegarde : sauvegarde de notre religion, sauvegarde de notre culture. Évidemment, il est plus commode d'ignorer un danger et de faire appel à la charité chrétienne que d'étudier un problème malaisé à résoudre et dont la discussion est rendue difficile par la susceptibilité des intéressés.

Cependant, les causes de l'antisémitisme continuent à exercer leur influence, même si on les cache sous le voile de la charité chrétienne mal comprise. Théodore Herzl, le créateur du sionisme moderne, arrive exactement à la même conclusion. Aux « doux rêveurs » qui pensent résoudre le problème juif en faisant appel à la « bonté des hommes », il répond que c'est là « un pur radotage sentimental ».

Malgré les preuves que vingt siècles nous ont fournies, il y aura toujours de ces « doux rêveurs » qui croient rendre un service à l'humanité en lui cachant le vrai fond du problème juif. Cette attitude, aussi bien intentionnée qu'elle soit, n'arrange rien. Elle est stérile et ne nous approche aucunement d'une solution. On arrive ainsi à penser que c'est peut-être « jusqu'à la fin des jours » qu'il sera question du problème juif.

Quant à nous, nous sommes plus optimistes, et nous espérons toujours que, malgré le manque de succès plus que bi-millénaire, il soit réservé au XXe siècle de trouver une solution heureuse et équitable à l'éternel problème.

Nous essayerons de développer notre conception en exposant d'abord ce qui nous sépare des Juifs. Nous établirons ensuite les raisons pour lesquelles tous les essais d'arrangement ont fait faillite, et nous exposerons enfin la solution qui nous semble la plus équitable.



On reproche souvent aux auteurs traitant le problème juif de dénaturer les déclarations ou écrits juifs. Pour être sûr de n'altérer en rien la pensée juive, nous avons tenu à donner, le plus possible, la parole aux Juifs eux-mêmes. C'est ce qui explique le nombre très élevé de citations d'auteurs juifs, dont les noms sont toujours précédés[1] d'un astérisque (*). Les noms de Juifs baptisés sont précédés d'une croix.

Nous devons à l'amabilité du Directeur du Rheinisches Landesmuseum, à Trèves, la communication de la photographie reproduite sur la couverture et qui représente la Menora, et celle des caricatures du IIIe siècle, en tête du volume.

1. Cf. Références bibliographiques.

A TRAVERS LES SIÈCLES

Il est curieux de constater que la naissance de l'antisémitisme, son développement, son explosion et son accalmie ont suivi partout le même cours. L'antisémitisme s'est montré parmi tous les peuples et dans tous les âges, parmi toutes les religions et dans toutes les civilisations. Partout, il a parcouru les mêmes étapes.

Première étape. *Installation*. Les Juifs arrivent dans une contrée dont la population n'a aucun préjugé à leur égard. On les accueille avec plus ou moins d'empressement. Dans l'antiquité, et jusqu'au XVIIe siècle, on était quelquefois même heureux de les accueillir.

Deuxième étape. *Affermissement*. Les Juifs sont tolérés ou jouissent d'un traitement de faveur, grâce à quoi leur situation se consolide.

Troisième étape. *Apogée*. Les Juifs se signalent par leur richesse, leur crédit et parfois par leur savoir. Dans certaines classes du peuple, un sentiment de gêne, d'envie et de haine commence à se faire jour.

Quatrième étape. *Résistance*. On entre dans une période où les soulèvements, les luttes, les atta-

ques alternent avec des périodes d'accalmie. L'irritation du peuple est généralement contenue par le clergé et le gouvernement.

Cinquième étape. *Hostilité ouverte.* Le peuple, exaspéré, rompt toutes les digues et massacre les Juifs, ou bien l'autorité les chasse... et le cycle recommence dans un autre pays [1].

Nous ne connaissons qu'une exception à cette règle. En Chine, les Juifs n'ont jamais été persécutés. Une ancienne inscription, reproduite dans le *Chinese Repository*, vol. 20, nous apprend que les premiers Juifs se seraient établis en Chine sous la dynastie Han (200 avant J.-C.-226 après J.-C.). Plus tard, Chi-Tsou, fondateur de la vingtième dynastie, accueillit les savants et les gens de lettres sans distinction de race ou de religion. Il accorda des privilèges aux Juifs arrivés dans ce pays probablement peu avant son règne. En 1164, on signale l'existence d'une synagogue à Pien, qui fut restaurée en 1296 [2]. En 1329, des Juifs habitent le *Youen-Che*, où l'on appelle leur religion *Tiao Kin Kiao*, la religion qui extirpe les nerfs [3]. La meilleure preuve que les Juifs se sont ensuite assimilés aux Chinois est que l'histoire ne parle plus d'eux.

*
* *

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur les tribulations des Juifs au cours des siècles. Nous retrouverons toujours le cycle des cinq étapes. En outre, nous constaterons que, si la durée des étapes peut être très variable, la fin du cycle est toujours et partout la même.

Le premier cycle fut un cycle « avant la lettre ». C'est l'histoire des Israélites en Égypte... Ayant faim, Jacob et ses fils, avec leurs troupeaux et leurs biens, se rendirent en Égypte. Ils y furent très bien accueillis : le pharaon avait envoyé des chariots à leur rencontre pour les transporter [1]. Ils se multiplièrent vite et devinrent un peuple « plus nombreux et plus puissant » que les Égyptiens [2]..., l'*étape d'apogée* était déjà arrivée. Mais « plus on l'accablait, plus le peuple juif multi- « pliait et s'accroissait, et l'on prit en aversion « les enfants d'Israël » [3] : l'*étape de résistance*. Enfin, après mille vicissitudes, « les Égyptiens pressaient vivement le peuple d'Israël, ayant hâte de le renvoyer du pays » [4] : la fin du cycle. Voici, en quelques mots, le prototype de l'histoire des Juifs dans n'importe quel pays.

Claudius Rutilius Numatianus se trompait lorsqu'il se lamentait : « Ah ! si seulement Titus n'avait pas détruit Jérusalem, nous aurions été préservés de cette peste juive, et les vainqueurs n'auraient pas gémi sous le joug des vaincus. » Bien avant la destruction du temple par Titus, la dispersion des Juifs avait commencé. Au quatrième siècle avant notre ère, Alexandre en transporta un nombre considérable à Alexandrie. Au troisième siècle, Ptolémée en amena en Cyrénaïque et Seleucus en conduisit à Antioche. Cinquante ans avant Jésus-Christ, Cassius vint en Judée et

emmena captifs environ trente mille hommes [1]. Puis, des quantités considérables de Juifs non attachés au sol (les agriculteurs restèrent en Palestine) s'expatrièrent.

Au début de notre ère, les Juifs étaient déjà plus nombreux dans la diaspora qu'en Palestine. On rapporte qu'il y avait en Égypte, au temps des Ptolémées, un million de Juifs sur une population totale de sept à huit millions. Déjà antérieurement au règne de Ptolémée Soter, au Ve siècle, on signale une colonie importante de Juifs à Jeh-Syène (dans les environs d'Assouan) dont la synagogue fut détruite en l'an 411 avant Jésus-Christ [2].

Strabon nous raconte qu'ils étaient répandus dans toutes les villes, et qu'il aurait été difficile de trouver un lieu en toute la terre qui ne les eût reçus et où ils ne se fussent puissamment établis. Ils étaient souvent traités en privilégiés par les autorités et haïs par les individus [1].

A Rome, ils étaient venus vers le milieu du deuxième siècle avant notre ère. En l'an 58 avant Jésus-Christ, Cicéron, dans une période souvent citée de son *Oratio pro Flacco*, s'écria : « Vous « savez combien leur multitude est considérable, « combien ils sont unis, combien ils ont d'in- « fluence dans nos assemblées. »

Lorsque, en l'an 8 après Jésus-Christ, une députation juive se présente devant Auguste, huit

1. Posidonius les appelle « les plus méchants de tous les hommes ».

mille Juifs, résidant à Rome, l'accompagnent pour soutenir leurs coreligionnaires.

Une dizaine d'années plus tard, lorsque Tibère veut sévir contre les Juifs, il lève quatre mille jeunes gens qu'il fait assermenter comme soldats, et qu'il envoie en Sardaigne pour que le climat les décime. Et Tacite dit expressément « qu'ils étaient tous affranchis, par conséquent citoyens romains; les autres, dit-il, devaient quitter l'Italie si, dans un temps fixé, ils n'avaient pas abjuré leur culte profane ».

Vers la même époque, Ovide, dans son *Ars amatoria*, indique aux jeunes Romains dans quelles réunions de la ville ils pourront trouver les plus belles femmes, et il leur désigne entre autres les fêtes pratiquées par les Juifs le jour du sabbat : « N'oublie pas non plus... les solennités sacrées que célèbre tous les sept jours le Juif syrien. » Les Juifs de Rome pratiquaient donc ouvertement leur culte, et ils célébraient leur sabbat d'une manière si solennelle que le beau monde romain s'y rendait en foule pour en être témoin [1]. Par les inscriptions de l'époque nous connaissons l'existence de sept synagogues et de trois cimetières juifs à Rome. Il y en avait probablement encore d'autres dont les traces se sont perdues.

Il est superflu de citer les plaintes et les récriminations de Suétone, Diodore, Tacite, Dion Cassius, Pline et tant d'autres qui, pour la plupart, ont été cent fois reproduites. Ce qui nous intéresse, c'est de constater que, dans Rome, à cette

époque si tolérante pour toutes les religions, les Juifs étaient l'objet de haines profondes après avoir été accueillis avec bienveillance. Certes, leur esprit d'isolement farouche, leurs habitudes insociables y étaient pour beaucoup, mais ils nous semble que la cause majeure de l'animosité fut leur situation de privilégiés qui leur permettait de jouir des avantages de la société sans en supporter les charges.

Cet antijudaïsme ne se manifesta pas seulement à Rome ; « partout où il y eut des Juifs on « le vit se produire : à Antioche, où on en fit de « grands massacres ; dans la Libye pentapoli- « taine, où, sous Vespasien, le gouverneur Catul- « lus excita la population contre eux; en Ionie, « où, sous Auguste, les villes grecques s'entendi- « rent pour obliger les Juifs, soit à renier leur « foi, soit à supporter à eux seuls les charges pu- « bliques [1] ».

Les Juifs quittèrent donc en nombre ces régions devenues inhospitalières et se rendirent, à la suite des armées romaines, en Gaule, en Espagne, en Crimée, en Allemagne et même en Angleterre. Nous ne pouvons les suivre partout, et nous nous bornerons à exposer le sort qui leur fut réservé dans les pays principaux.

*
* * .

En Gaule, les Juifs jouirent d'abord d'une situation privilégiée, étant traités comme citoyens

romains. Établis généralement dans les centres commerciaux les plus importants, leur influence ne tarda pas à augmenter rapidement.

En Guyenne, presque tout le commerce était entre leurs mains, et l'usure qu'ils pratiquaient ouvertement leur avait procuré d'immenses richesses. Une des plus anciennes communautés juives était établie à Arles. En 425, l'empereur Valentinien III défendit aux Juifs de cette ville d'exercer des fonctions judiciaires, de servir dans l'armée et de posséder des esclaves chrétiens [1]. En Bourgogne, leurs pratiques commerciales furent cause de mesures protectrices. Partout on commençait à se défendre. Le concile de Vannes, en 465, et plus tard ceux d'Agde et d'Orléans, tenus en 506 et 533, interdirent aux chrétiens tout commerce avec les Juifs. Il leur était également défendu de manger chez eux ou de les inviter. Ils étaient même menacés d'excommunication en cas de mariage avec un Juif ou une Juive.

Le roi Childebert Ier proclama des lois antisémites. A Clermont, les Juifs eurent, en 576, tant à souffrir qu'ils se réfugièrent à Marseille. Le concile de Mâcon, par une décision de 581, les empêcha de remplir les fonctions de juges et de receveurs des impôts. En 582, ils durent être assez nombreux à Paris, puisqu'ils y possédaient une synagogue. Cette même année, Chilpéric Ier, qui résidait à Paris, contraignit de nombreux Juifs à se faire baptiser [2]. Les Mérovingiens persécutèrent tous les Juifs sans distinction. Il s'ensuivit que ceux-ci mirent toute leur influence à la

disposition des Carlovingiens. C'est le commencement d'un nouveau cycle.

Les Juifs furent bien traités par Charles-Martel, Pépin le Bref, et surtout par Charlemagne. Sous Louis le Débonnaire, ce fut pour eux l'âge d'or, *l'étape d'apogée*. Ils avaient alors la haute main sur tout le commerce. L'inertie du roi leur permit d'exercer une influence considérable à la cour. Mais bientôt la courbe de leurs succès déclina. Agobard, le savant archevêque de Lyon, écrivit contre eux son traité *De insolentia Judacorum* [1]. Ce ne fut cependant que dans la seconde moitié du XI[e] siècle que les choses se gâtèrent définitivement. Les persécutions se généralisèrent lors de la première croisade. Et si, à ce moment, les nobles et les bourgeois des villes naissantes protégeaient encore les Juifs, à l'époque de la seconde croisade il n'en fut plus ainsi pour ce qui concerne les bourgeois.

Ce changement d'attitude est facile à expliquer. Là où les villes n'étaient qu'au début de leur développement on ne nourrit aucune animosité contre les Juifs qui apportaient leur activité, leur argent et leurs relations avec l'extérieur. Cela changea lorsque le commerce se développa et que les chrétiens se rendirent compte que la mentalité commerciale juive était opposée à leur manière de comprendre la conduite des affaires. La recherche effrénée des profits pratiquée par les Juifs, contraire aux préceptes du christianisme, leur donnait un avantage illicite sur les commerçants chrétiens. A cela, il n'y avait pas de remède, parce que la mentalité commerciale juive, se conformant aux préceptes talmudiques, leur permettait de conduire les affaires d'une façon considérée comme immorale et répréhensible par les chrétiens. Les bourgeois n'avaient donc aucune raison de protéger des gens qui leur faisaient une concurrence contre laquelle leurs principes religieux les empêchaient de se défendre efficacement. Là où le commerce s'était déjà développé et où les chrétiens avaient eu l'occasion de se rendre compte de l'influence néfaste exercée par les Juifs, on entrait dans *l'étape d'hostilité ouverte*.

Vers la fin du XII[e] siècle, les plaintes se multiplièrent partout. Les richesses accumulées aux dépens des autres citoyens devinrent si importantes qu'en 1182 Philippe-Auguste se décida à expulser les Juifs, en confisquant une partie de leurs biens et en faisant remise à leurs débiteurs de toutes leurs dettes. Quelques dizaines d'années plus tard, les Juifs se trouvent à nouveau partout. En 1240, à la suite d'une « disputation » entre Nicolas Donin, Juif converti, et quatre rabbins, ordonnée par saint Louis, on interdit la lecture du Talmud et on fit un autodafé des exemplaires du Talmud qu'on avait pu saisir. Sous Philippe le Bel les persécutions augmentent, et nous voyons à nouveau diminuer le nombre des Juifs. Ils sont expulsés encore une fois en 1306 et leurs biens confisqués.

C'est vers cette même époque que se place l'affaire des Templiers, qui n'a jamais été entière-

ment éclaircie. Il semble, cependant, que ceux-ci étaient devenus des prête-noms pour les Juifs, et que l'ordre s'était graduellement transformé en une organisation genre judéo-maçonnique.

Les Juifs purent revenir en France en 1315. Louis X leur permit même d'acheter des rotures. Mais, quelques années plus tard, on en massacra, puis on expulsa les survivants. L'indestructible Juif a dû revenir bientôt, car un nouvel édit de 1365 l'expulse encore une fois. Sans grand résultat d'ailleurs, parce qu'on en massacre de nouveau en 1380. Enfin, en 1394, les Juifs sont définitivement expulsés. Charles VI les bannit à perpétuité et leur défend de revenir sous peine de mort. On leur donne un délai de deux ans pour procéder à la liquidation de leurs biens. Toutes les obligations souscrites à leur profit durent être brûlées le 30 janvier 1397 [1].

Bientôt ils se glissèrent de nouveau à travers les frontières. Quelques-uns obtinrent de Louis XI la permission de séjourner à Paris. Puis ce furent les « nouveaux chrétiens », les Juifs baptisés d'une façon purement formelle, qui arrivèrent d'Espagne et de Portugal. Ceux-ci devinrent particulièrement puissants, surtout à Bordeaux. Ils obtinrent de Henri II, en 1550, des lettres patentes leur conférant à peu près les mêmes droits civils que ceux dont jouissaient les autres habitants du royaume.

A mesure que les persécutions diminuaient, le nombre des Juifs augmenta dans la capitale. En 1615, ils furent surpris lorsqu'ils célébraient la

Pâque dans plusieurs quartiers de la ville. Par lettres patentes du 23 avril, il fut alors ordonné « aux Juifs déguisés ou autrement de vider le « royaume dans un mois sous peine de vie [1] ». Même le grand crédit dont jouissait le Juif Élie de Montalte, médecin de Marie de Médicis, ne suffit pas pour faire revenir le roi sur cette décision. Il paraît cependant que l'arrêt n'atteignit pas les Juifs de Bordeaux et de Metz. Les uns se répandirent dans le Languedoc et dans les ports de commerce comme La Rochelle, Nantes et Rouen, les autres devinrent très nombreux dans l'Alsace entière et se répandirent aussi en Lorraine.

L'augmentation de leur nombre et de leurs richesses n'allait pas sans susciter des plaintes. En voici quelques exemples typiques :

Les commerçants de Toulouse se plaignent, en 1745, que « tout le monde court chez les mar« chands juifs ».

Dans une pétition de la Chambre de commerce de Montpellier nous lisons : « Nous vous prions « instamment d'arrêter les progrès de cette na« tion qui finirait certainement par bouleverser « tout le commerce du Languedoc. »

En 1752, les marchands de Nantes disent que « le commerce prohibé de ces étrangers a causé « un tort considérable aux marchands de cette « ville, de sorte que s'ils n'ont pas le bonheur de « mériter l'autorité de ces messieurs, ils seront « dans la dure nécessité de ne pouvoir soutenir « leurs familles, ni s'acquitter de leur imposi« tion [2] ».

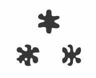
Une *Requête des six corps de marchands et négociants de Paris contre l'admission des Juifs*, adressée en 1777 à Louis XV, dit que « l'admis- « sion de cette espèce d'hommes ne peut être que « très dangereuse. On peut les comparer à des « guêpes qui ne s'introduisent dans les ruches « que pour tuer les abeilles, leur ouvrir le ventre « et en tirer le miel qui est dans leurs entrailles : « tels sont les Juifs...

« Le négociant chrétien fait seul son com- « merce, chaque maison de commerce est en « quelque sorte isolée, tandis que les Juifs, ce « sont des particules de vif-argent qui, à la moin- « dre pente, se réunissent en un bloc [1]. »

Savary, dans le *Dictionnaire universel du commerce* [2], avait exprimé la même opinion d'une façon plus gracieuse : « Les Juifs, dit-il, ont la « réputation d'être très habiles dans le com- « merce, mais ils sont soupçonnés de ne pas le « faire avec toute la probité et fidélité possibles. »

Ces protestations démontrent que, prise dans son ensemble, la situation des Juifs, avant 1789, n'était pas du tout aussi terrible qu'on veut bien nous le faire croire. L'histoire de la France a été odieusement falsifiée par les profiteurs de la révolution; celle des Juifs a été travestie avec une constance et une application dignes d'une meilleure cause. Depuis le déclin du libéralisme, la vérité perce de plus en plus. Même les *Archives israélites* ont dû reconnaître que Louis XIV « a « été juste, bienveillant, impartial, équitable à « l'égard des Juifs [3] ». Quant à Louis XVI, il

préparait un système d'émancipation graduelle lorsque vint la révolution avec ses chimères et ses exagérations. Elle imposa l'émancipation en bloc des Juifs. Ce fut la première erreur. Puis vinrent : la comédie du grand sanhédrin convoqué par Napoléon, l'assimilation des rabbins aux prêtres catholiques par Louis-Philippe, la déchristianisation totale de l'État français, que l'on pourrait aussi appeler la grande victoire du judaïsme, et enfin, suite logique, la renaissance de l'antisémitisme.



En Allemagne, les Juifs apparaissent pour la première fois, en l'an 321, dans une charte par laquelle fut abolie l'exclusion des Juifs du décurionat de Cologne. L'abolition de leur exclusion équivalait pour les Juifs à la suppression d'un privilège, parce que les décurions étaient personnellement responsables de la rentrée des impôts. Une ordonnance de l'empereur Valentinien, de l'année 368, promulguée à Trèves, défendit la réquisition des synagogues par l'armée [1]. On peut donc admettre avec certitude qu'un certain nombre de Juifs étaient établis dans cette partie de la Rhénanie au commencement du IVe et probablement déjà du IIIe siècle.

Des fouilles entreprises à Trèves ont mis à jour une lampe romaine en argile avec une reproduction de la *Menora*, le chandelier juif à sept branches. Comme les chrétiens avaient l'habitude de reproduire sur leurs lampes le *Chrisme*, le mo-

nogramme du Christ, on peut bien admettre que la lampe avec la *Menora* ait été la propriété d'un Juif. La *Menora* remplaçait chez les Juifs le *Chrisme* des chrétiens. Dans les catacombes chrétiennes nous voyons également partout le *Chrisme*, tandis que les parois du cimetière juif de la Porta Portese à Rome, découvert et détruit au commencement du XVIIe siècle, étaient décorées de reproductions de la *Menora*. Plus probante est encore la présence de plusieurs statuettes en terra cotta du IIIe siècle, représentant des caricatures de Juifs [1]. Elles ont souvent un caractère tellement individuel que l'artiste a dû avoir l'occasion de rencontrer plusieurs types juifs. Ces statuettes raillent généralement la circoncision; nous en reproduisons quelques têtes caractéristiques en tête de ce livre [2].

Le sort des Juifs fut ensuite à peu près le même qu'en France. Les premières persécutions sont signalées vers la fin du XIe siècle. Lorsque le danger économique juif diminuait à la suite des expulsions, il augmentait là où les Juifs avaient été accueillis. Une des persécutions les plus féroces fut celle de Cologne de l'année 1349. Elle n'était pas, comme on le prétend souvent, une conséquence de superstitions ou de fanatisme religieux. La législation des années qui précédèrent démontre qu'on s'inquiétait depuis longtemps de l'augmentation considérable de la puissance juive, et qu'on avait pris des mesures pour empêcher une mainmise judaïque complète sur le commerce de cette ville. En 1341, on avait déjà

défendu aux Juifs d'augmenter l'ensemble de leur propriété foncière [1]. Et Cologne n'était pas seule à se plaindre de l'augmentation considérable de la propriété foncière et immobilière juive. A Vienne, un sixième de tous les immeubles vendus entre les années 1373 et 1419 passait dans les mains des Juifs [2]. A Amsterdam, on comptait, au milieu du XVIIe siècle, quatre cents familles de Juifs portugais, propriétaires de trois cents maisons [3].

Au XVe siècle, on expulsa les Juifs à tour de rôle de presque toutes les villes importantes. Ils furent chassés de Cologne et de Fribourg en Brisgau en 1424, de Spire en 1435, de Mayence et de Strasbourg en 1438, d'Augsbourg en 1439, de Wurzbourg en 1450, de Breslau en 1453, d'Erfurt en 1458, de Nuremberg en 1498, et ainsi de suite. L'histoire des Juifs de Francfort remplirait un livre [4].

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les Allemands se lamentent comme les Français. En 1672, les corporations de la Marche de Brandebourg se plaignent de ce que les Juifs « enlèvent aux autres « habitants du pays la nourriture de la bouche ». Dans une pétition des marchands de Danzig, du 19 mars 1717, on dit également que « ces êtres « nuisibles nous arrachent le pain de la « bouche [5] ».

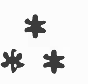
En Saxe, on publie, à partir de 1672, plusieurs ordonnances visant les pratiques commerciales juives : « Nul marchand ne doit détourner les « acheteurs de la boutique de son voisin. Il lui

« est défendu également d'empêcher les gens, « par signes ou gestes, de faire leurs achats où « bon leur semble ou de les diriger chez d'autres « marchands, bref, de les influencer d'une façon « quelconque, alors même qu'ils doivent de l'ar- « gent à ceux qui chercheraient à les influen- « cer [1]. » D'après un principe fondamental de l'organisation économique moyenageuse il était, en effet, malhonnête d'enlever des clients à un collègue. Les marchands chrétiens se considéraient alors comme collègues, tandis qu'ils étaient considérés par les Juifs comme des concurrents. Le marchand moyenageux attendait ses clients, le Juif courait après eux.

Avilir les prix était une autre façon de nuire au commerce chrétien. Le conseil de la ville de Francfort-sur-l'Oder et la corporation des tailleurs de Francfort-sur-le-Mein constatent que les Juifs peuvent vendre meilleur marché que les chrétiens parce qu'ils paient des salaires moins élevés [2]. C'est le commencement de l'exploitation du prolétariat !

L'ère de la révolution française changea aussi la situation des Juifs en Allemagne. Berlin vit Moïse Mendelssohn, les salons juifs, des « conversions » en masse et des mariages de juives dorées avec des intellectuels et des membres de l'aristocratie. Une Sarah Meyer devint la baronne de Grotthus, une Cécile Itzig se mua en baronne d'Eskeles, Rahel Levin fut épousée par Varnhagen de Ense, et Marianne Meyer épousa même un prince de Reuss [3].

Malgré tout, l'émancipation des Juifs se heurtait en Allemagne à plus de résistance qu'en France. Jusqu'en 1848, la ville de Brême, par exemple, défendit aux Juifs d'y avoir une demeure fixe, mais la vague de libéralisme qui sévissait partout finit par avoir raison des dernières résistances... et Guillaume II fut entouré de Juifs.



En Belgique, les Juifs furent peu nombreux jusqu'à la révolution française. Un recensement de 1757 indiqua la présence de vingt-six hommes, dix-huit femmes et trente-deux enfants domiciliés en Belgique [1]. A côté des Juifs domiciliés, il devait y avoir un nombre assez important de Juifs ambulants.

Les plaintes sont les mêmes que dans les autres pays. Les magistrats de la ville de Mons adressent par exemple, le 8 avril 1789, une supplique à l'empereur Joseph II, dans laquelle nous lisons : « Les Juifs ont une morale et des mœurs qui les « rendent odieux et dangereux dans tous les États « chrétiens, ils ne contribuent en rien à l'avan- « cement du bien général... Ils sont connus dans « toute l'Europe par l'usure, le recèlement des « vols, et par l'esprit de fraude dans les ventes. « Partout où ils s'établissent ils nuisent au com- « merce des citoyens, par la raison que la nature « des marchandises qu'ils vendent, la manière de « se les procurer, leurs fraudes et leur peu de « scrupules les mettent en état de vendre à meil-

« leur marché [1]. » La communauté juive de Bruxelles se défendit contre les reproches qu'on leur faisait, par une requête du 16 août 1789, en disant que les Juifs « ne cherchent qu'à s'attirer « l'estime des gens et à favoriser le peuple par « leur commerce [2] ».

Actuellement, la seule ville d'Anvers héberge environ quarante-cinq mille Juifs. Leur influence se fait sentir dans tous les domaines. Les autorités s'ingénient à leur donner toutes facilités. Une circulaire se rapportant à l'hygiène et à l'enlèvement des ordures, émanant de l'administration communale, est rédigée en flamand et en yiddish [3]. Au bureau de police de la 6e section, les inscriptions, autrefois en français et en flamand, sont maintenant rédigées en flamand et en hébreu. Ce que les Flamands ne voulaient plus accorder à leurs compatriotes de langue française, ils l'accordent maintenant aux Juifs venus des ghettos de Pologne et de Galicie.

Le nombre des Juifs de nationalité belge ne dépasse pas cinq cents pour toute la Belgique [4], sur une population juive d'environ soixante-quinze mille âmes, soit 0,66 % de Juifs « belges » contre 99,33 % de Juifs étrangers, en grande partie orientaux.

***

Pendant longtemps on aurait pu croire que la Hollande constituait une exception à la règle, et que la réaction contre l'influence juive

ne se réveillerait pas comme partout ailleurs.

On y accueillit au XVIe siècle les Juifs chassés de la péninsule ibérique. Ils résident en Hollande depuis bientôt quatre cents ans sans jamais avoir été inquiétés sérieusement. C'est que les Juifs, venus d'Espagne et de Portugal, généralement cultivés et riches, ne représentaient qu'une infime minorité. On leur accorda d'importants privilèges, et ils jouirent d'une assez grande liberté sans que cela parût gêner les Hollandais. On y était, au contraire, généralement judéophile. Au XVIIe siècle, on était plein d'admiration pour l'ancien État des Israélites ; on le considérait comme un modèle auquel devait se conformer la constitution hollandaise [1].

Après la révolution française et l'émancipation des Juifs, la qualité diminua et la quantité augmenta par des apports nouveaux. De tous les pays de l'Europe occidentale, la Hollande a actuellement le plus grand pourcentage de Juifs par rapport à la population totale. Sur dix mille habitants, l'Espagne héberge deux Juifs, le Portugal trois, le Luxembourg six, la Norvège sept, l'Irlande libre, la Suède et l'Italie chacune dix, le Danemark vingt, la Suisse quarante, la France cinquante, la Belgique et la Grande-Bretagne chacune soixante-dix, l'Allemagne (en 1925) quatre-vingt-dix, la Hollande (en 1930) cent soixante-dix [2]. Ce pourcentage a certainement augmenté encore depuis l'invasion des Juifs d'Allemagne. Sur les cinquante membres que compte le sénat hollandais il y a six Juifs, soit 12 % ; sur six échevins

vins de la ville d'Amsterdam il y a deux Juifs, soit 33 % ; un Juif est secrétaire de cette ville.

Rien qu'à Amsterdam la communauté juive était en 1935 de soixante-dix mille âmes et possédait dix synagogues [1]. Dans ce chiffre ne sont évidemment pas compris les Juifs non-pratiquants et les Juifs baptisés. L'*Univers israélite*, auquel nous empruntons ces chiffres, conclut qu'Amsterdam « peut être appelée avec droit la Petite Jérusalem ». Il ne faut pas s'étonner que les lois de l'histoire commencent à exercer leur influence dans un pays dont la capitale peut se parer d'un surnom pareil.

***

Il nous faut encore consacrer quelques lignes à l'Espagne. La place prépondérante, unique dans l'histoire, que les Juifs occupaient dans ce pays date du Xe siècle. Abu Jussuf Chasdaï ibn Schaprut, issu d'une famille juive riche et cultivée, fut alors ministre des affaires étrangères du calife de Cordoue, Abdul Raman III (Abdérame). Il employa son influence considérable à l'amélioration du sort de ses coreligionnaires, et y réussit pleinement [2]. Ils acquirent en peu de temps des richesses fabuleuses et une influence considérable. Un siècle leur suffit pour atteindre la dernière étape du cycle constaté partout ailleurs. En 1066, le fils de Chasdaï ibn Schaprut et quinze cents familles juives furent massacrés.

Les Juifs eurent cependant bientôt leur revanche sous les rois chrétiens. Ils obtinrent les charges publiques les plus importantes et jouirent de faveurs exceptionnelles. Leurs communautés furent autonomes en matière judiciaire. Ce fut l'âge d'or et la roche tarpéienne à la fois. On peut dire sans exagération qu'ils furent les maîtres des cinq royaumes ibériques, mais plus ils montaient, plus ils furent exécrés par le peuple. Les massacres inévitables s'ensuivirent. A Séville, on en tua plus de quatre mille en 1391. A Médina del Campo, on les brûla avec leurs livres en 1461. A Sépulvéda, on en brûla et pendit en 1468. A Tolède, on en lapida en 1488 [1].

Devant toutes ces persécutions, un grand nombre de Juifs se firent baptiser (nous parlerons encore de ces Marranes), espérant ainsi échapper aux persécutions. Ce fut en vain. Les chrétiens détestaient ces néophytes sans conviction encore plus que les Juifs qui ne s'étaient pas prêtés à cette comédie sacrilège. A Tolède, on pilla sans distinction les demeures des Juifs et des Marranes [2]. Ce fut, et cette fois pour de bon, la fin du cycle. Au lieu d'honneurs et de privilèges, les Juifs subirent le ghetto imposé, l'abolition de leur autonomie judiciaire, l'obligation de porter la rouelle[1], enfin des interdictions de tout ordre.

1. La rouelle fut imposée aux Juifs par le Concile de Latran de 1215, pour les signaler à l'attention et à la méfiance des chrétiens. Il semble que l'usage en existait déjà auparavant, mais que ce fut le Concile de Latran qui en étendit l'usage pour les Juifs de tous les pays. Ce fut d'abord un morceau de drap sur lequel était brodée une roue. Généralement, ce fut un losange ou un carré de

Trois cent mille Juifs, pour la plupart des Marranes, quittèrent la péninsule et inaugurèrent ailleurs un cycle nouveau.

*
* *

En Angleterre, on avait signalé quelques Juifs à l'époque romaine, mais ils n'entrent dans l'histoire qu'après la conquête des Normands. Au commencement ce n'étaient que des usuriers [1], mais quelques-uns ont dû acquérir bien vite une très grande influence, car on cite, pendant le règne de Henri II (1154-1189), deux Juifs admis dans le système féodal. Ils durent être très bien en cour pour que le roi leur ait permis de prêter serment de fidélité sur le Pentateuch [2]. Quoi qu'il en soit, les Juifs jouirent bien vite d'un régime de faveur. Ils étaient exempts du service militaire, en justice ils avaient le droit d'exiger que la moitié du jury fût choisie parmi leurs coreligionnaires, ils étaient les seuls qui pouvaient prêter sur gages contre intérêts d'environ 43 % [3]. Ils avaient ainsi amassé de telles richesses que leurs maisons égalaient les palais du roi [4]. Les conséquences furent les mêmes que partout ailleurs. En 1190 on signale, à York, le massacre de quelques centaines de Juifs [5], mais le roi avait un intérêt particulier à les protéger : ils étaient, avec tous leurs biens, la propriété du roi.

drap jaune. Au Portugal, les Juifs étaient obligés de porter un chapeau jaune. En Allemagne, ils devaient porter des chapeaux pointus.

En les comparant à d'autres petites gens, leur situation était, encore une fois, une situation privilégiée. Tandis que les autres dépendaient de roitelets et de grands seigneurs quelconques, les Juifs dépendaient uniquement du roi. Comme serfs du roi, leurs créances étaient en réalité des créances du roi. Celui-ci protégeait donc leur vie et leurs biens [1]. Il fut ainsi décidé, en 1194, que toutes les reconnaissances de dettes dues aux Juifs devaient être enregistrées, et qu'une copie devait être déposée dans des coffres établis à cet effet dans les villes habitées par des Juifs. L'enregistrement et la garde des titres étaient confiés à deux Anglais et à deux Juifs [2].

La situation des Juifs devint précaire lorsque Édouard Ier (1272-1307) leur défendit l'usure et les invita à se faire agriculteurs. Bientôt il prit des mesures sévères contre ceux qui n'obéissaient pas aux lois. En 1279, on en pendit deux cent quatre-vingt-treize pour avoir rogné des pièces de monnaie [3]. En 1275, il fut accordé aux Juifs un délai de quinze ans pour permettre aux anciens usuriers d'acheter des terres et de les exploiter. Ce délai de grâce étant expiré sans qu'ils se fussent faits agriculteurs, le roi expulsa, en 1290, environ seize mille Juifs. Il ordonna de les laisser partir sans les molester, et fut généralement obéi, sauf par un capitaine qui embarquait, le 10 octobre, quelques familles juives des plus opulentes, qu'il déposa à marée basse sur un banc de sable près de Queensborough [4]. On rapporte qu'il leur aurait enjoint d'appeler Moïse à leur aide.

Quoi qu'il en soit, les Juifs se noyèrent, mais le capitaine fut pendu à son retour.

Inutile de constater que les Juifs s'infiltrèrent à nouveau dans les îles britanniques. On peut même dire que depuis leur expulsion jusqu'au règne de Cromwell, comme tous les puritains favorables aux Juifs, ils n'ont pas cessé d'habiter l'Angleterre. A partir de cette époque, les autorités observèrent une attitude bienveillante envers eux, tandis que le peuple leur fut hostile. Ainsi, lorsque fut votée, en 1753, une loi qui devait faciliter leur naturalisation, on dut l'abroger bientôt à cause du mécontentement manifesté par le peuple.

***

En Suisse, les Juifs apparaissent dans les chartes au commencement du XIIIe siècle. Ils exercèrent surtout le métier d'usurier et furent expulsés de tous les cantons en 1348-1349. Ils revinrent vers 1360, mais repartirent successivement au début du XVe siècle, parce que les corps de métier, devenus très florissants, pouvaient se passer de l'argent juif. Ils furent expulsés du canton de Berne en 1427, du canton de Zurich à plusieurs reprises, mais définitivement en 1500. Genève expulsa les Juifs en 1490, Thurgovie en 1491.

La révolution française apporta aussi en Suisse un changement. Mais, au commencement du XIXe siècle, les confédérés ne tolérèrent les Juifs qu'à leur corps défendant. Genève ne leur accorda l'égalité des droits civiques qu'en 1841, Berne le fit en 1846. Même la constitution fédérale de 1848 ne réservait le droit de domicile, la pratique du culte et l'égalité devant les lois qu'aux Suisses chrétiens.

En 1851, le canton de Bâle-Campagne interdit à tous les Juifs sans exception de s'établir dans le canton et de s'y livrer au commerce ou à une profession quelconque. Il était interdit, sous peine d'amende, et même d'emprisonnement, de recevoir un Juif en qualité d'associé, de domestique ou d'employé [1].

En 1835, un Juif de France s'était déjà vu refuser le droit d'établissement en Bâle-Campagne. Par une ordonnance, datée du 12 septembre, Louis-Philippe suspendit les rapports avec ce demi-canton. Isaac Crémieux et d'autres Juifs intervinrent à plusieurs reprises auprès du roi et à la tribune de la Chambre. Dans toutes ces manifestations, la question était mal posée. On parlait invariablement de liberté de conscience et de liberté des cultes. Ni les Juifs ni le roi, d'ailleurs insigne judéophile, ne regardaient la question sous un autre angle que celui de la religion [2]. Les Suisses, eux aussi, ne parlaient que de religion. On ne comprenait pas encore que la France pouvait bien déclarer que tous les Juifs résidant dans ce pays étaient Français, mais que cela ne changeait rien à leur nationalité juive, qu'un Juif restait toujours un Juif de France, mais ne devenait jamais un Français. Les Suisses tinrent bon et, en 1860, le même cas se reproduisit. Cette

fois-ci, c'était Bâle-Ville qui refusa l'autorisation d'établissement à un Juif de France. L'Alliance israélite universelle annonça alors qu'elle agirait au moment de la revision des traités entre la France et la Suisse. Travaillé de plusieurs côtés, le Grand Conseil du canton d'Argovie vota l'émancipation des Juifs, mais le peuple la repoussa.

Ce fut alors que les comités régionaux de l'Alliance israélite universelle de Hollande, de Belgique et de France entreprirent une action combinée pour empêcher le renouvellement des traités de commerce avec la Suisse si elle ne reconnaissait pas le droit des Juifs de ces pays de séjourner en Suisse. Pendant de longues années, le gouvernement français avait demandé une disposition spéciale garantissant aux Juifs de France, habitant ou séjournant en Suisse, l'intégrité des droits qui leur appartenaient en France. La Confédération s'y était toujours dérobée en invoquant, à juste titre, qu'il n'était pas au pouvoir du gouvernement fédéral de faire plier les législations particulières des cantons qui excluaient les Juifs devant les lois d'autres pays qui assimilaient les Juifs aux autochtones. Après une très forte pression de la part de la France, le traité de commerce avec ce pays fut signé, en 1864, avec une clause assurant les mêmes droits à tous les Français sans distinction de culte et de race.

Cette violation de la constitution de 1848 obligea le gouvernement d'en changer les articles 41 et 48 et d'accorder les droits civiques à tous les Suisses sans distinction de confession. La constitution de 1874 établit enfin la liberté des cultes [1].

Les adoucissements apportés au régime des Juifs par la constitution de 1848 furent immédiatement suivis d'une augmentation de leur nombre. De trois mille cent quarante-cinq en 1850, il montait à six mille neuf cent quatre-vingt-seize en 1870. A partir de la constitution de 1874, l'augmentation est encore plus impressionnante. En 1930, on en compte dix-sept mille neuf cent soixante-treize. Dans ces chiffres ne sont compris que les Juifs de religion juive; les autres figurent dans les statistiques sous d'autres rubriques. En réalité l'augmentation est donc encore plus importante. En 1920, 55 % de la population juive était ou étrangère ou sans nationalité [2]. Actuellement, après l'invasion des Juifs d'Allemagne, le pourcentage en est certainement beaucoup plus élevé. Presque tous sont de précieuses recrues pour le parti du bouleversement social.

La Suisse fut un des derniers pays à accorder les droits civiques aux Juifs, et elle ne l'a fait que sous une pression de l'étranger. Rien n'est plus faux que de prétendre que la judéophilie est une tradition helvétique.



Nous avons pu constater que la nature et l'importance des restrictions imposées aux Juifs variaient d'un pays à l'autre, et même d'une ville à l'autre. Elles ne s'inspiraient d'aucun principe général. Ici on leur défend d'acquérir la propriété

foncière, là ils peuvent en acquérir. Ici on leur défend de labourer la terre, là on les engage même à le faire. Ici on leur défend le commerce ambulant, là le commerce en boutique. Ici ils peuvent vendre des laines, là du vin, ailleurs de l'alcool. L'empereur Henri II bannit de Mayence, en 1021, tous les Juifs qui ne se soumettent pas au baptême forcé; l'empereur Henri IV prend, en 1091, des mesures très sévères pour empêcher que les Juifs ne se fassent pas baptiser à la légère. Depuis le XVI° siècle, ils jouissent, en Hollande et en Angleterre, à peu près des mêmes droits que les non-Juifs ; ailleurs on les traite en parias. Pendant qu'on les chasse d'un pays, on les accueille dans un autre.

Les causes des persécutions et des restrictions sont cependant partout les mêmes : les privilèges à la faveur desquels les Juifs se trouvaient rapidement dans une situation meilleure que les non-Juifs, leur richesse ostentatoire, leur usure, leurs conceptions économiques, leur orgueil, leurs coutumes bizarres, leur haine de toute autorité, leur tendance à l'indiscipline et à la révolution, leur intolérance religieuse, leur isolement jaloux, leur caractère rancunier, leurs habitudes insociables... Que de motifs pour expliquer, sinon excuser, les mesures prises contre eux. Et pourtant, ces causes multiples, aussi dissemblables qu'elles puissent paraître, émanent toutes d'une même source, ont toutes une même origine : le concept judaïque de la religion et de la vie est diamétralement opposé au concept chrétien, et c'est cet

antagonisme qui se manifeste dans tous les domaines.

Tacite reprochait aux Juifs de mépriser tout ce que les Romains considéraient comme saint, et de juger permis tout ce qui remplissaient d'horreur leurs hôtes. En modifiant un peu les termes, nous pouvons, après deux mille ans, répéter les paroles de Tacite. L'opposition entre le concept juif et le concept chrétien est aussi grande, aussi complète qu'au début de l'ère chrétienne, peut-être est-elle même plus grande depuis l'influence exercée par le Talmud.

CE QUI NOUS SÉPARE

I

LE TALMUD

Avant d'étudier l'influence talmudique sur l'âme juive, il est utile d'exposer brièvement la disposition du Talmud et son contenu.

Selon les traditions hébraïques, Iahvé aurait dicté à Moïse, sur le mont Sinaï, la *Tora*, que nous appelons le Pentateuque. A côté de cette tradition écrite, Iahvé aurait confié à Moïse des prescriptions, transmises verbalement de père en fils, qui constituent la tradition orale. Elle ne fut consignée par écrit qu'au commencement du IIIe siècle après Jésus-Christ, par Jehuda ha' Nassi, et porte le nom de *Mischna* (répétition, la loi répétée). C'est donc un complément aux livres de Moïse.

Les commentaires de la *Tora* et de la *Mischna*, ainsi que des disputations, des sentences et des maximes de rabbins ont été réunis dans la *Che-*

mara (achèvement). C'est ce qu'on appelle communément le *Talmud*. Il en existe deux rédactions : le Talmud de Jérusalem, achevé vers l'an 350, et celui de Babylone, terminé vers l'an 500. Le dernier est le plus important, c'est lui qu'on cite généralement. Lorsqu'on parle d'un texte du Talmud de Jérusalem, on le spécifie. Sans indication particulière, il s'agit du Talmud de Babylone. Toutes les éditions ont exactement les mêmes textes aux mêmes pages, de sorte qu'il est inutile de citer l'édition. Les textes de la *Mischna* sont cités en indiquant d'abord le traité, puis le chapitre, enfin le paragraphe; par exemple : *Baba mezia*, 1, 2. En citant un texte de la *Ghemara*, on indique d'abord le traité, puis la feuille, dont le recto est indiqué par la lettre *a* et le verso par la lettre *b* ; par exemple : *Baba mezia*, 59 *a*. Il est important de se souvenir de cette règle pour se rendre compte si le texte cité appartient à la *Mischna*, la « tradition orale » de Moïse, ou à la *Ghemara*, les commentaires des rabbins.

D'après le contenu, les Juifs distinguent la *Ghemara* en commentaires de la loi, la partie juridique et casuistique (*Halacha*), et en commentaires de textes qui ne font pas partie de la loi, la partie populaire et homilétique (*Haggada*) : des légendes, des maximes, des réflexions sur des sujets les plus divers et souvent des plus invraisemblables.

Le *Talmud* est imprimé en douze gros volumes in-folio. Sa consultation est extrêmement compliquée et ardue. Non seulement à cause de son

importance, mais surtout parce qu'il consiste en une compilation sans aucun ordre de classement. A tel point que même les en-têtes des chapitres n'indiquent pas le contenu du texte. Si dans la *Mischna* il existe encore un semblant de système, dans la *Ghemara* règne l'arbitraire le plus absolu. On pourrait comparer le Talmud à une encyclopédie, contenant les matières les plus disparates, entassées sans aucun ordre.

Depuis longtemps on s'est évertué à les classer en laissant de côté les choses inutiles pour ne garder que l'essentiel. Le moyen-âge a vu paraître plusieurs codifications, adaptées aux besoins de la vie pratique. La dernière en date fut rédigée par le rabbin Joseph Caro, dans la première moitié du XVI[e] siècle, sous le titre de *Schulchan aruch*, « la table dressée », à laquelle on n'avait qu'à s'asseoir pour être servi. Le rabbin Moïse Isserles l'acheva en joignant des observations et des gloses auxquelles il donnait le titre de *Mappah*, la « nappe », pour couvrir la « table dressée » de Caro.

Le *Schulchan aruch* s'est imposé jusqu'à nos jours, et il est considéré par les milieux orthodoxes comme contenant la doctrine officielle. Il constitue le code auquel tous les Juifs sont obligés de conformer leur vie. Son autorité est aussi grande que celle du Talmud, parce qu'il n'en contient que des extraits arrangés méthodiquement.

Le *Schulchan aruch* divise les traités du Talmud en quatre livres :

Le premier, *Orach chajim* (Chemin de la vie), renferme ce qui se rapporte à la liturgie et aux fêtes.

Le second, *Joré déa* (École de la Sagesse), traite spécialement des lois alimentaires.

Le troisième, *Choschen ha'mischpat* (Bouclier de la Justice), contient le droit civil et pénal.

Le quatrième, *Eben haéser* (Pierre de secours), comprend le droit matrimonial.

Le classement est loin d'être parfait, mais le *Schulchan aruch* constitue cependant un grand progrès sur le Talmud, où tout classement fait défaut. On cite le *Schulchan aruch* d'après un de ses quatre livres dont le titre est suivi du paragraphe et de sa subdivision; par exemple : *Joré déa*, 114, 4.

Enfin, vers le milieu du XIXe siècle, le rabbin Salomon Ganzfried publia un résumé du *Schulchan aruch*, le *Kizzur Schulchan aruch*, qui ne contient que ce qui est absolument indispensable de savoir pour se diriger dans la vie de chaque jour.

***

Le Talmud est une mine inépuisable. Les opinions les plus diverses, et souvent les plus contradictoires, y sont consignées. Les préceptes subtils concernant les affaires alternent avec des dissertations philosophiques. L'astrologie, la zoologie, la jurisprudence et la médecine y sont traitées

à côté de récits et de discussions interminables sur des sujets sexuels. On y découvre des maximes, des exhortations, des pensées d'une haute portée morale, des historiettes charmantes, des jugements impitoyables, des conseils que nous considérerions comme immoraux, enfin des discussions oiseuses et invraisemblables, où l'on embrouille souvent les idées les plus simples, par amour de la discussion poussé jusqu'à l'absurdité.

L'ancien rabbin Drach, converti au catholicisme, dit que le Talmud contient « un grand « nombre de rêveries, d'extravagances bien ridi- « cules, d'indécences très révoltantes, surtout de « blasphèmes horribles contre tout ce que la reli- « gion chrétienne a de plus sacré et de plus cher [1] ». Isaac da Costa, qui a laissé dans les milieux protestants de Hollande un renom de probité et de savoir, dépeint le Talmud en quelques mots : *sterculinum cum margaritis*, un tas de fumier avec des perles.

Nous en reproduirons quelques spécimens pour bien faire saisir ces contrastes qui étonnent dans un code religieux que nous pourrions comparer à l'ensemble du Nouveau Testament, du catéchisme et des *canones et decreta* du Concile de Trente.

Nous tenons à préciser que les citations qui vont suivre sont empruntées en partie à des traductions juives. Lorsqu'il s'agit de traductions faites par des non-Juifs, nous avons toujours préféré la traduction de M. Luzsenszky, dont l'exac-

titude a été constatée par les tribunaux. En 1923, le ministère public de Hongrie avait fait saisir sa traduction hongroise pour « attentat aux mœurs » et « pornographie ». Dans les attendus du jugement, le tribunal déclara entre autres ce qui suit : « Les horreurs contenues dans la traduction d'Al- « fred Luzsenszky se trouvent sans aucune excep- « tion dans le Talmud. Sa traduction est précise, « car il rend ces parties, qui se trouvent réelle- « ment dans le texte original du Talmud, d'après « leur sens effectif. » Nous nous sommes également servi de la traduction d'Erich Bischoff, dont l'autorité est universellement reconnue. Enfin, nous avons reproduit deux traductions d'après M. Hans Günther, professeur à l'Université de Jéna, et une traduction d'après M. Siegfried Passarge, professeur à l'Université de Hambourg. Les trois citations d'après M. Giuseppe Zoppola ne concernent que la valeur que les Juifs attribuent au Talmud.

Nous commençons par quelques historiettes ou légendes, parmi lesquelles il y en a de charmantes.

« Dans le monde à venir, Dieu apportera le « Penchant mauvais et il l'immolera en présence « des Justes et des méchants. Aux justes, le Pen- « chant mauvais apparaîtra comme une haute « montagne. Aux méchants, il apparaîtra comme « un cheveu de la chevelure ; et ceux-ci pleure- « ront et ceux-là pleureront. Les justes pleure- « ront et diront : Comment avons-nous pu do- « miner une montagne aussi élevée? Les mé- « chants pleureront et diront : Comment n'a- « vons-nous pas pu dominer un cheveu de la che- « velure. Et Dieu s'étonnera aussi avec eux [1]. »

« Tous les jours de Sabbat, David restait à étu- « dier [la Bible] tout le long du jour. Le jour qu'il « devait rendre la liberté à son âme, l'ange de la « mort vint devant lui, mais il ne put rien contre « lui, car la bouche de David ne cessait point de « dire des choses de science. L'ange de la mort « dit : Que lui ferai-je? Or, derrière la maison de « David, il y avait un verger. L'ange de la mort « alla et il grimpa sur un arbre et il l'agita. David « s'en fut voir ce que c'était. Il monta sur une « marche d'escalier et la marche se rompit. Sa « bouche se tut et son âme fut délivrée [2]. »

« Et quand le roi [Salomon] eut entendu que la « reine de Saba était arrivée auprès de lui, il se « leva et il alla et il s'assit dans une chambre de « cristal. Et quand la reine de Saba vit que le roi « était dans une chambre de cristal, une pensée « se plaça dans son cœur ; et elle dit que le roi « était assis dans l'eau, et elle retroussa ses vête- « ments retroussables pour traverser, et le roi lui « vit un poil sur un pied. Le roi se tourna vers « elle et lui dit : « Ta beauté est une beauté de « femme et ton poil est un poil d'homme ; or, le « poil est une beauté pour l'homme et une lai- « deur pour la femme. » La reine de Saba répli- « qua et lui dit : « Mon maître le roi, je vais te « dire trois paraboles, et si tu les interprètes, je « saurai que tu es un sage et sinon je saurai que « tu es comme le reste des fils de l'homme. » Et

« elle reprit et dit : « Qu'est cela? Le puits est en « bois et les seaux en fer, on puise dans le seau « des pierres et on fait boire de l'eau. » Le roi « reprit et dit : « Un tube de collyre. » Elle reprit « et dit : « Qu'est ceci? Il sort en poussière de la « terre, il coule comme l'eau et permet de voir « dans la maison. » Le roi reprit et dit : « Le pé- « trole. » Elle reprit et dit : « Qu'est ceci? La « tempête marche en tête de tous et elle hurle un « hurlement grand et rauque et la tête plie comme « un roseau ; c'est une parure pour les gens de « qualité et une laideur pour les misérables; c'est « une parure pour les morts et une laideur pour « les vivants; c'est une réjouissance pour les oi- « seaux et une tristesse pour les poissons. » Le « roi reprit et dit : « Le lin. » Elle reprit : « Je « n'avais pas cru aux paroles que j'ai entendues « avant que d'être venue et que mes yeux eussent « vu. Or, voici, il ne m'a pas été rapporté la « moitié [1]. »

[Avant le déluge, Dieu permit à deux anges, Schem'hazaï et Azaël, de descendre sur terre pour convertir les hommes.] « Aussitôt, ils s'avilirent « aux filles de l'homme, car elles étaient belles « et ils ne purent pas dominer leur penchant. Et « aussitôt Schem'hazaï remarqua une jeune fille, « dont le nom était Istar. Il dirigea ses yeux sur « elle et lui dit : « Écoute-moi. » Elle répondit : « Je ne t'écouterai pas que tu ne m'aies fait con- « naître le Nom ineffable, celui par lequel tu « montes au ciel au moment où tu l'invoques. » « Il lui apprit le Nom et elle l'invoqua et elle

« monta au ciel sans s'être avilie. Le Saint, béni « soit-il, dit : « Puisqu'elle s'est écartée elle- « même du péché, allez et fixez-la parmi les sept « planètes que voici, afin que par elle vous ac- « quériez du mérite pour la durée du monde. Et « elle fut placée dans la Pléiade [1]. »

« Et pourquoi la femme a-t-elle besoin d'être « parfumée et l'homme non? Il [Rabbi Joschoua] « leur dit : « Adam a été créé de la terre et la terre « ne dégage jamais d'odeur; Ève a été créée d'un « os; or, voici une comparaison : si tu laisses la « viande trois jours sans sel, elle dégage des « odeurs [2]. »

Après ces quelques extraits, qui n'ont nullement le caractère de préceptes, considérons ce que le Talmud dit au sujet de la morale en affaires et de l'équité.

« Quiconque rend juste le peuple, nul péché ne « vient sur sa main [3]. »

« Un vol, même d'un liard, est une transgres- « sion de la loi (Lév., XIX, II) : « Tu ne voleras « pas. » Le voleur est obligé à la restitution, qu'il « s'agisse de l'argent d'un Juif ou d'un non-Juif, « d'un adulte ou d'un mineur. *Hagah* : Il est per- « mis de profiter de l'erreur d'un non-Juif, par « exemple s'il se trompe dans ses comptes. [Il est « aussi permis] de ne pas rendre un emprunt « qu'il a oublié, pour autant qu'il ne s'en aper- « çoive pas, afin que le nom [de Iahvé] ne soit « pas profané. Plusieurs disent, cependant, qu'il « serait défendu d'induire en erreur intention- « nellement le non-Juif; il ne serait permis d'en

« profiter que lorsqu'il se trompe lui-même [1]. »

« Celui qui a volé quelqu'un n'est pas obligé « d'aller vers lui pour rendre l'objet volé. Il peut « le garder chez lui jusqu'à ce que le propriétaire « vienne le réclamer [2]. »

« Si un Juif a une dette envers un non-Juif et « que celui-ci vienne à mourir, sans qu'un autre « non-Juif connaisse cette dette, le Juif n'est pas « obligé de la rembourser aux héritiers du non-« Juif [3]. »

« Il n'est pas permis de dépouiller un frère « [c'est-à-dire un Juif], mais il est permis de dé-« pouiller un non-Juif, parce qu'il est écrit (Lév., « XIX, 13) : « Tu ne dépouilleras pas ton pro-« chain. » Mais ces paroles, dit Jehuda, ne se « rapportent pas au goy, parce qu'il n'est pas ton « frère [4]. »

« Si celui qui a part à une affaire [un associé] a « volé ou dérobé quelque chose, il sera obligé « d'en partager le bénéfice avec son associé. Si le « vol occasionne une perte, il sera obligé de la « supporter seul [5]. »

« Rabbi Ilai dit : « Par amour pour la paix, il « est permis de changer quelque chose à ses pa-« roles, c'est-à-dire de s'écarter de la vérité. » « Rabbi Mathan dit que cela est même un com-« mandement [6]. »

« Si un Juif est en procès avec un non-Juif, tu « [le juge juif] donneras autant que possible gain « de cause au Juif, et tu diras au non-Juif : « C'est « ainsi que le veut notre loi. » Si c'est possible, « d'après la législation des non-Juifs, tu donne-

« ras encore gain de cause au Juif et tu diras au « non-Juif : « C'est ainsi que le veut votre loi. » « Si tout ceci n'est pas possible, alors il faudrait « ruser [1]. »

On constate dans tous ces textes la distinction que fait le Talmud entre la conduite à observer à l'égard d'un Juif et d'un non-Juif. Ceci s'explique par le fait que le non-Juif est considéré comme inférieur. Écoutez :

« Les Juifs sont appelés des hommes, les peu-« ples du monde ne sont pas appelés des hom-« mes, mais des bêtes [2]. »

« Quoique les peuples du monde ressemblent « extérieurement aux Juifs, ils ne sont que ce « que sont les singes en comparaison des « hommes [3]. »

« La semence d'un non-Juif n'est que la se-« mence d'un animal [4]. »

« Un non-Juif qui frappe un Juif mérite la « mort. Quiconque donne un soufflet à un Juif « est coupable comme s'il souffletait Dieu [5]. »

Citons maintenant quelques préceptes concernant les mœurs et notons en passant que tout ce qui regarde le domaine sexuel est très discuté dans le Talmud.

« Lorsque quelqu'un s'aperçoit que les appétits « mauvais s'emparent de ses sens, qu'il se rende « dans un endroit où il n'est pas connu, qu'il « s'habille de noir et qu'il suive l'impulsion de « son cœur [6]. »

« L'homme peut faire de sa femme tout ce qu'il « lui plaira, comme d'un morceau de viande ve-

« nant du boucher, qu'il peut manger d'après « ses goûts, salé, rôti, cuit; comme d'un poisson « venant des halles... Un jour une Juive vint et « dit à un rabbin : « Rabbi, j'avais préparé la « table pour mon mari, mais il l'a retournée. » « Le rabbin répondit : « Ma fille, la Tora vous « a sacrifiée, que puis-je faire pour vous ? [1] »

« Si quelqu'un tombe d'un toit exactement sur « une femme couchée par terre, de manière à ne « pouvoir la quitter, il lui paiera une indem- « nité [2]. »

« Celui qui accomplit l'acte conjugal dans un « moulin aura des enfants épileptiques; celui qui « accomplit l'acte conjugal par terre aura des « enfants à long cou... [3] »

« Celui qui accomplit l'acte conjugal debout « aura des crampes ; celui qui l'accomplit assis « aura des bâillements convulsifs; celui qui l'ac- « complit en dessous de sa femme sera pris par « le délire [4]. » Ailleurs le Talmud dit qu'il ne faut pas faire l'amour lorsque la lampe est allumée [5]. Il le permet chaque nuit à un rentier, deux fois par semaine à un ouvrier, une fois par mois à un chamelier, une fois par semaine à un ânier, et les savants ne peuvent faire l'amour que le samedi [6].

« Rabbi Nachman avait l'habitude de s'écrier « en entrant à Sékanzib : « Quelle femme veut « m'appartenir pour un jour ? [7] »

« Filia 3 annorum et diei unius, desponsatur « per coitum, si autem infra 3 annos sit, porinde « est, ac si quis digitum inderet in oculum, id

« est reus laesae virginitatis, quia signalucum « judicatur recrescere [1]. »

On comprendra maintenant que les Juifs ont toujours tâché d'empêcher l'étude du Talmud par les non-Juifs.

« Il est défendu d'initier un non-Juif aux se- « crets de la loi. Le Juif qui agit ainsi est coupa- « ble comme s'il dévastait le monde et s'il reniait « le saint nom de Dieu [2]. »

*
* *

Ces quelques citations suffisent pour prouver qu'il n'est pas exagéré de dire que le Talmud contient absolument de tout : du blanc et du noir; du sublime, certes, mais aussi des pensées moins élevées ! En outre, le Talmud enregistre sur chaque question plusieurs opinions différentes et souvent opposées. On constate une atmosphère spéciale, inconnue aux chrétiens, faite de subtils problèmes de casuistique et de raisonnements raffinés. Il est ainsi facile aux Juifs d'avoir réponse à tout.

Lorsque M. de Férenzy, pour se documenter sur l'accusation d'intolérance lancée contre le Talmud, s'est adressé à un grand rabbin, il lui fut répondu que le Talmud contient des textes qui défendent de se réjouir lorsque l'ennemi succombe, qui recommandent la charité et l'amour du prochain, qui condamnent la spoliation d'un non-Juif [3]. Le grand rabbin avait parfaitement

raison, tout ce qu'il dit est exact, mais il a jugé prudent de passer sous silence les textes qui disent exactement le contraire.

Nous croyons volontiers qu'il y a des Juifs se conduisant exemplairement. Nous allons même plus loin, nous croyons reconnaître dans la casuistique rabbinique un essai de raffinement de... pureté! La saleté proverbiale des Juifs orientaux ne les empêche pas de rechercher cette pureté d'un genre tout spécial. De peur de se souiller, ils ne peuvent prier dans le voisinage d'excréments humains. Ils ne peuvent continuer leurs prières que lorsque l'odeur d'une émanation d'un voisin s'est évaporée [1]. Ils doivent verser un peu d'eau sur leurs mains ou les laver après avoir coupé leurs ongles, après avoir coupé leurs cheveux ou les avoir peignés, après avoir été saignés, après s'être chaussés, après avoir cherché des poux, après avoir touché leur corps à des endroits couverts par des vêtements, après avoir visité un cimetière, etc., etc. Sinon ils auront peur pendant sept jours après avoir été saignés, pendant trois jours après avoir coupé leurs cheveux, pendant un jour après avoir coupé leurs ongles [2]. Pendant le sabbat, ils ne peuvent toucher à un chat, ils peuvent, ce jour, tuer un pou de tête, mais pas un pou qui se trouve sur les autres parties du corps [3]. Aussi étrange que cela puisse paraître à des esprits de formation chrétienne, nous ne croyons pas nous tromper en attribuant ces interminables tractations autour de questions qui nous sont souvent incompréhensibles ou antipathiques à la terreur du Juif de se contaminer. La religion juive est, avant tout, une fuite éperdue devant la souillure. Pour l'éviter, le Talmud entoure toute action de la vie d'une haie de prescriptions. Il en contient six cent treize, dont deux cent quarante-huit commandements et trois cent soixante-cinq prohibitions. Que le Juif mange ou qu'il boive, qu'il s'habille ou qu'il se lave, qu'il prie ou qu'il joue, qu'il se couche ou qu'il satisfasse aux besoins de la nature, toute action a été étudiée, discutée, retournée de mille façons dans l'esprit des rabbins, souvent de la manière la plus indiscrète, pour établir comment le Juif peut éviter toute impureté. On constate cependant une tendance à faciliter l'observation de la loi en la faisant purement extérieure, comme le conseil, que nous venons de citer, de s'habiller de noir et de se rendre dans un endroit où l'on n'est pas connu si... la tentation devient trop forte. D'autres préceptes, comme celui de s'enrichir pour appauvrir le goy, n'est pas non plus fait pour déplaire aux fils du peuple élu.

Cette phobie des souillures extérieures peut mener jusqu'à des précautions invraisemblables. Le dernier Rotschild de Francfort, mort en 1901, se faisait toujours précéder d'un domestique qui essuyait les boutons de portes avant que la main de son maître les touchât. Le bouton aurait pu être rendu « impur » par certains attouchements. Le même Rotschild ne touchait qu'aux billets de banque qui venaient de sortir des presses ; il ne

touchait jamais un effet qui avait déjà passé par plusieurs mains [1].

L'extrême souci d'une pureté, toute autre que la pureté évangélique, faisait étudier et approfondir spécialement tout ce qui touchait à la question sexuelle. On l'étudiait d'une façon si intense que l'esprit juif en a conservé une prédilection spéciale pour tout ce qui touche à ce domaine. L'homme est un être complexe, et les âmes d'élite sont rares. Rien d'étonnant donc que, de ces discussions et de ces descriptions fort détaillées, autant dans le domaine sexuel que dans les autres domaines, la plupart des Juifs ait retenu exactement le contraire de ce que les âmes d'élite y ont cherché.

N'oublions pas, dit James Damesteter, que le Juif « a été façonné, pour ne pas dire fabri- « qué, par ses livres et par ses rites. Comme « Adam, des mains de Jéhova, il est sorti « des mains de ses rabbins [2] ». Depuis des siècles, le Juif oriental, le Juif du ghetto et du Kahal, a reçu de père en fils une nourriture purement talmudique. Comment croire qu'il n'en ait retiré que du miel ? D'ailleurs, tout ce que l'on veut bien nous dire n'est pas toujours conforme à la réalité. Si le grand rabbin dont nous avons parlé tout à l'heure n'a dit que l'exacte vérité, c'est qu'il a relevé ce qu'il y a de beau dans le Talmud, sans nier que ce livre contient aussi d'autres textes moins recommandables. Il en est autrement lorsqu'on tâche de prouver par des ergoteries que le noir est blanc. Nous

citerons un cas typique illustrant la mentalité qui prévaut dans ce genre de défense à tout prix.

C'est encore au livre de M. de Férenzy que nous aurons recours. Nous y trouvons cité « l'excellent rabbin », Simon Lévy, qui prétend que les textes du Talmud visant les non-Juifs ne concernent pas les chrétiens. Dans le texte talmudique très connu : « Le meilleur des non-Juifs, tue-le [1] », le mot non-Juif serait une traduction impropre du texte original *goy*. Selon le « brave rabbin » Simon Lévy, il s'agirait là « des idolâtres, de ces « païens sans foi ni loi, corrompus jusqu'à la « moelle, non encore moralisés par la religion « du Christ, issue et pénétrée de la nôtre (c'est le « rabbin qui parle). Ceux-là, assassins, inces- « tueux, adonnés à toutes les débauches et à tou- « tes les scélératesses, ne méritaient guère le « titre d'hommes, et le Talmud a contre eux « quelques paroles sévères [2] ».

Regardons de plus près ces affirmations, car il serait injuste d'attribuer au Talmud une intolérance scandaleuse si, réellement, il n'enseignait pas la haine des chrétiens.

Le rabbin Simon Lévy prétend qu'avec le mot *goïm* le Talmud ne vise pas les chrétiens, mais les païens sans foi ni loi, non encore moralisés par la religion du Christ (ah ! le bon rabbin !), assassins, incestueux, etc. D'autres Juifs disent que ces *goïm*, ce sont les Romains d'Hadrien, les profanateurs de la ville sainte, les destructeurs du Temple. D'autres encore prétendent que les *akum* (l'appellation *goy*, singulier de *goïm*,

du Talmud est remplacée par *akum* dans le Schulchan aruch) ne sont que les adorateurs des étoiles. Enfin, d'autres encore nous disent que les *goïm* décriés dans le Talmud et exclus du bénéfice de ses lois d'humanité « ce sont les idolâtres, « et seulement ceux d'entre eux qui poussaient « les principes du paganisme jusqu'à leurs der« nières conséquences, jusqu'à la corruption la « plus éhontée et la plus sauvage [1] ».

Vérifions maintenant quelques textes juifs pour voir si vraiment il en est ainsi. Le Schulchan aruch, codification du Talmud, a été écrit dans la première moitié du XVI[e] siècle. Or, on peut y lire : « De nos jours, que nous habitons « parmi les *akum*... [2] » L'auteur du Schulchan aruch, le rabbin Joseph Caro, habitait Venise. La première édition de l'œuvre à laquelle il avait travaillé pendant trente ans parut en 1564. On ne voudrait cependant pas nous faire croire qu'au milieu du XVI[e] siècle le rabbin Caro habitait à Venise, parmi des « païens sans foi ni loi », ou parmi les « Romains de l'empereur Hadrien », ou encore parmi des « adorateurs des étoiles ». Non, il habitait Venise parmi les chrétiens, parmi les non-Juifs, parmi les *akum*.

Les non-Juifs ne sont d'ailleurs pas seuls à traduire ce mot par « non-Juifs ». M. Isidore Klein, un Juif, dans son livre sur les lois du *Pesachim*, traduit partout *akum* par non-Juif [3].

Enfin, le Kizzur Schulchan aruch, qui est utilisé dans les écoles, met les idolâtres et les chrétiens sur le même pied [4]. Les jeunes Juifs apprennent encore de nos jours les mêmes préceptes d'intolérance que les savants rabbins enseignaient dans le Talmud. On ne peut s'empêcher de comparer cet enseignement avec celui des Évangiles. Les Évangiles ne distinguent point entre le chrétien et l'infidèle ; ils nous obligent d'aimer jusqu'à nos ennemis. Le Talmud, même selon l'avis de ceux qui adoucissent autant que possible ce précepte, ordonne de tuer certaines catégories de non-Juifs. La supériorité de l'enseignement chrétien est ainsi incontestable. Mais il y a plus. Le Décalogue, que les Juifs reconnaissent, prescrit clairement : « Tu ne tueras point. » La *Ghemara* est ici, ainsi que dans d'autres textes de ce genre, en opposition flagrante avec le Décalogue. Or, nous verrons plus loin que le Talmud proclame la supériorité de la *Ghemara* sur la Bible.

***

Pendant des siècles, on s'est battu autour de ces textes haineux qui gênent les Juifs et indisposent les chrétiens. On a tâché d'arranger les choses en supprimant, dans certaines éditions du Talmud, les passages par trop odieux ou blasphématoires. Plusieurs papes ont défendu son impression, d'autres ordonnèrent son expurgation, d'autres le firent même brûler.

L'édition du Talmud de Bâle, par Frobenius (1578-1581), passionna particulièrement les savants. Elle était financée par les Juifs de Francfort. Un Juif et un protestant (Pierre Chevalier,

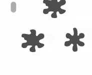
professeur d'hébreu à l'académie de Genève à partir de 1587) devaient surveiller l'édition et biffer tout ce qui serait jugé contraire à la religion chrétienne ou blasphématoire. Les avis étaient très partagés dans le camp protestant. Quelques-uns jugeaient préférable de faire imprimer le Talmud intégralement. Une autre proposition, celle de se baser sur l'édition de Venise, de 1520-1522, censurée par le Vatican, fut rejetée par quelques savants. Ceci équivaudrait, selon eux, à faire « nettoyer les écuries d'Augias par « des porcs ». Un autre savant conseillait de « couvrir le tout d'une couche de cire », un autre, enfin, de « noircir » tout ce qui était blasphématoire. Théodore de Bèze était favorable à l'impression du texte intégral, à condition que les passages blasphématoires ou irreligieux fussent pourvus de notes marginales en hébreu et que les erreurs fussent relevées dans une longue introduction latine [1].

On avait néanmoins supprimé les principaux passages impies et haineux, ainsi que le traité entier *Aboda zara* (de l'idolâtrie). Peu après, les Juifs rétablirent, dans l'édition de Cracovie, toutes les suppressions opérées à Bâle.

L'indignation des chrétiens hébraïsants, soulevée par la réintégration des passages incriminés, amena, en 1631, le synode juif réuni en Pologne à prescrire le retranchement définitif de ces passages. Ceci ne signifiait pas que les Juifs renonçaient à ces déclarations de haine. Le retranchement n'était qu'une ruse. Voici la traduction du passage de l'encyclique hébraïque se rapportant à la suppression des passages incriminés :

« ... C'est pourquoi nous vous enjoignons, sous « peine d'excommunication majeure, de ne rien « imprimer dans les éditions à venir, soit de la « *Mischna*, soit de la *Ghemara*, qui ait rapport, « en bien ou en mal, aux actes de Jésus le Nazaréen... Nous vous enjoignons, en conséquence, « de laisser en blanc, dans ces éditions, les endroits qui ont trait à Jésus le Nazaréen, et de « mettre à la place un cercle, comme celui-ci : ●, « qui avertira les rabbins et les maîtres d'école « d'enseigner à la jeunesse ces endroits de vive « voix seulement. Au moyen de cette précaution, « les savants d'entre les Nazaréens n'auront plus « de prétextes de nous attaquer à ce sujet [1]. »

Quant au Schulchan aruch, une comédie pareille s'est jouée en Hongrie. En 1866, un synode général juif décida de déclarer publiquement qu'on reniait les enseignements du Schulchan aruch. On spécifia cependant qu'en réalité tout Juif était obligé, en conscience, d'obéir à ses préceptes. Cette répudiation fictive du Schulchan aruch fut signée par quatre-vingt-quatorze rabbins, cent quatre-vingt-deux juristes, quarante-cinq médecins et onze mille six cent soixante-douze Juifs d'autres professions. Elle fut imprimée, en 1873, à Lemberg, sous le titre *Leb Haibri* [2].



Nous avons constaté, en nous servant unique-

ment de sources juives, que le Talmud contient des pensées élevées, mais aussi des préceptes d'une moralité douteuse. Nous avons démontré que les prescriptions concernant les *goïm* ou les *akum* visent tous les non-Juifs sans exception, enfin que les suppressions de ces textes n'ont été que des feintes. Il nous reste encore à établir, également par des déclarations juives, que le Talmud et le Schulchan aruch sont encore maintenant, selon l'esprit et la lettre, le code religieux auquel chaque Juif orthodoxe est obligé d'obéir.

Le rabbin Gronemann, en sa qualité d'expert devant le tribunal de Hanovre, dit, le 23 novembre 1894 : « Le Talmud est la source détermi-« nante des lois juives (*massgebende Gesetzes-« quelle*) ; il conserve encore aujourd'hui son « entière validité [1]. »

Le professeur Cohen, en sa qualité d'expert assermenté devant le tribunal de Marbourg, déclara en avril 1888 : « Le Juif pratiquant se con-« sidère comme lié par tout le contenu du Tal-« mud ; il considère celui-ci comme l'enseigne-« ment donné à Moïse sur le Sinaï et transmis « par lui à la postérité. Toute l'organisation de « la communauté juive repose sur le Talmud, « que l'on doit caractériser comme la source et « la base de la religion juive, et que l'on doit « placer au même rang que la Bible. Les Juifs « non pratiquants se sentent aussi peu liés par « la Bible que par le Talmud, mais ils restent « quand même dans le giron de la juiverie, parce « qu'ils acceptent entièrement la loi morale

« juive. Sous ce rapport, ils se rattachent princi-« palement au Talmud, parce qu'il contient cette « loi morale [1]. »

Le célèbre Maïmonide, qui voulait affranchir les Juifs du formalisme et de la tyrannie du Talmud, écrit néanmoins : « Tout ce que contient la « Ghemara de Babylone est obligatoire pour tout « Israël [2]. »

La *Revue juive de Genève* : « Dans le roule-« ment fatidique des siècles, il y a eu des nations « qui, trompées par les luttes des religions ou « des races, se sont imaginé que le Talmud est « un cimetière abandonné, un jardin recouvert « par la patine de l'oubli, étranger à toute acti-« vité humaine. Elles oubliaient que, dans les « cinq parties du monde, trois fois par semaine, « les Juifs, des milliers de Juifs, patiemment s'y « promènent et y cueillent de nouveaux ensei-« gnements, un nouveau courage. De ces lectu-« res fouillées, faites à la clarté du jour, naissent « d'autres espoirs qui éclairent le sombre hori-« zon. C'est dans cette lecture, répétée, depuis des « siècles, trois fois par semaine, que demeure le « secret de l'intelligence juive et de l'application « de l'esprit au service de la cause unique : la « cause divine [3]. »

L'*Allgemeine Zeitung des Judentums* (1907, Nr 45) nous procure un renseignement précieux : « Le Talmud... caractérise la psychologie juive « d'une façon aussi frappante que subtile [4]. »

L'*Univers israélite* : « Le Talmud, ce grand « éducateur du peuple juif [5]. »

Le grand rabbin Trenel, directeur du séminaire rabbinique : « Pendant deux mille ans, le « Talmud a été, et il est encore un objet de vénération pour les Israélites dont il est le code religieux [1]. »

M. Edmond Fleg : « Le Schulchan aruch... ne « tarda pas à s'imposer dans le monde juif tout « entier, apportant dans les cas douteux la déci« sion traditionnelle et substituant son autorité « à celle du Talmud lui-même [2]. »

Enfin, dans les *Archives israélites*, on va encore plus loin en plaçant le Talmud au-dessus de la Bible [3].

Le Talmud lui-même enseigne d'ailleurs aussi sa supériorité sur la Bible : « Ceux qui étudient « l'Écriture [la Bible] font une bonne œuvre, « mais qui ne signifie pas grand'chose. Ceux « qui étudient la Mischna font une bonne œuvre « dont ils seront récompensés, mais ceux qui « étudient la Ghemara pratiquent la plus haute « vertu [4]. »

« La Bible peut être comparée à l'eau, la « Mischna au vin, la Ghemara au vin aroma« tique [5]. »

« Celui qui lit la Bible sans la Mischna et sans « la Ghemara est semblable à quelqu'un qui n'a « pas de Dieu [6]. »

« Il ne faut avoir aucun rapport avec celui qui « a la Bible entre ses mains et non pas le Tal« mud [7]. »

Enfin, citons un auteur contemporain, M. Baruch Hagani, pour prouver que l'opinion des Juifs n'a pas changé.

« Sa législation, qui met le sceau à la spécula« tion juridique des Hébreux depuis l'exil de « Babylone, représente, dans la plupart des do« maines, un progrès notable sur celle de la « Bible ; sa morale est plus raffinée, sinon plus « pure (!), et sa théologie d'une plus grande élé« vation spirituelle [1]. »

Cette supériorité de la loi rabbinique, qu'est le Talmud, sur la loi mosaïque est la cause principale de l'aversion que les Juifs ressentent à l'égard des non-Juifs, et spécialement à l'égard des chrétiens. L'amour du prochain, enseigné par la loi mosaïque, a été développé dans les Évangiles; le Talmud l'a restreint en le limitant aux Juifs.

***

Depuis la destruction de Jérusalem, il ne restait aux Juifs que leur loi, seule forteresse où ils pouvaient défendre leur religion et leur nationalité à la fois. Dès ce moment, ils se rendirent compte de la nécessité de mettre par écrit les « instructions verbales » de Iahvé. C'était la Mischna. Elle fut suivie par la Ghemara, comme nous l'avons vu.

Avec une patience infinie, les rabbins, considérant le Talmud comme l'unique défense d'Israël, en perfectionnèrent constamment les prescriptions et les rendirent toujours plus rigides, d'un esprit toujours plus étroit.

« Tout Rabbi qui n'est pas
« rigide comme le fer,
« celui-là n'est pas un Rabbi [1]. »

La rigidité ne leur suffit pas. Ils prétendirent avoir reçu de Dieu une sorte de charte, selon laquelle tout ce qu'ils ordonnaient serait loi divine au même titre que la Tora. « Les Talmudistes », dit M. Oscar Goldberg, d'après la *Revue juive de Genève*, le penseur juif le plus original et le plus authentique, « les Talmudistes, grands dans le « rôle de gardiens de la tradition, deviennent de « petites gens dès l'instant que, brisant les cadres « de leur fonction, ils prétendent généraliser « leurs compétences particulières afin de péné« trer dans le domaine de la philosophie et dans « celui de la direction. C'est ainsi que leur hu« milité se transforme soudainement en le plus « immodéré des orgueils [2]. »

Enfin, les rabbins furent victorieux sur toute la ligne... « Ils étaient arrivés à leur but, écrit Ber« nard Lazare. Ils avaient retranché Israël de la « communauté des peuples ; ils en avaient fait « un solitaire farouche, rebelle à toute loi, hos« tile à toute fraternité, fermé à toute idée belle, « noble ou généreuse; ils en avaient fait une na« tion misérable et petite, aigrie par l'isolement, « abêtie par une éducation étroite, démoralisée « et corrompue par un injustifiable orgueil [3]. »

Ce lent travail rabbinique du moyen-âge a préparé l'écueil qui a fait échouer l'émancipation et l'assimilation. Leur Talmud avait façonné définitivement le cerveau juif. La Ghemara surtout était devenue une véritable haie de protection qui empêcha toute communication et toute compréhension entre les Juifs et les non-Juifs. La haine et le mépris, prêchés pendant de longs siècles, s'étaient définitivement installés dans l'esprit des Juifs. Ecoutez M. Israël Abrahams : « Ce qu'est le Juif, ce qu'il sera, il le doit en « grande partie au Talmud, ou, plutôt, à l'esprit « qui le produisit. Aussi longtemps qu'il y aura « des Juifs et un judaïsme, le Talmud retiendra « sa valeur historique, parce qu'il en a moulé la « vie et le caractère. Vous pouvez nier au Tal« mud sa valeur permanente, vous ne pouvez « nier son influence permanente [1]. »

A première vue, on serait tenté d'objecter que le judaïsme moderne est très divisé sur la question de l'interprétation de la Loi, que les Juifs qui lisent le Talmud se font, au moins dans l'Europe occidentale, de plus en plus rares, et que sa morale n'a ainsi plus de prise sur eux. La plupart de ces Juifs-là ne savent souvent plus l'hébreu. M. Abrahams a cependant raison. Nos Juifs occidentaux ne forment qu'une infime minorité et sont submergés dans plusieurs pays par le flot des Juifs venant de l'Est, nourris et imprégnés des préceptes talmudiques. A défaut du Talmud, trop encombrant, trop coûteux et trop difficile à consulter, ils étudient le Schulchan aruch, ou tout au moins le Kizzur Schulchan aruch, dont l'esprit est tout à fait talmudique, certainement pas moins rigide que celui du Talmud. Une

preuve de l'énorme diffusion du Schulchan aruch est certainement le fait que le catalogue du British Museum de 1867 contient 175 éditions différentes de l'ouvrage au complet, de certaines parties ou de ses commentaires [1].

Cette masse, toujours renouvelée, de Juifs orientaux « était entièrement tombée sous le joug « des obscurantistes. Elle était... séparée du « monde, tout horizon lui était fermé ; elle n'a- « vait plus, pour alimenter son esprit, que les « futiles commentaires talmudiques, les discus- « sions oiseuses et médiocres sur la loi; elle était « enserrée et étouffée par les pratiques cérémo- « nielles, comme les momies emmaillotées par « leurs bandelettes ; ses directeurs et ses guides « l'avaient enfermée dans le plus étroit, le plus « abominable des cachots. De là, un ahurissement « effroyable, une affreuse déchéance, un affaisse- « ment de l'intellectualisme, une compression « des cerveaux que l'on rendit inaptes à conce- « voir toute idée... Par une telle éducation, le « Juif ne perdit pas seulement toute spontanéité, « toute intellectualité, il vit diminuer et s'affai- « blir sa moralité [2]. »

L'emprise talmudique avait encore été accrue par la composition du Schulchan aruch, que nous considérons comme un vrai malheur pour le peuple juif, parce qu'il érigeait en lois les opinions des rabbins consignées dans la Ghemara. « Jusqu'à notre temps, les Juifs d'Europe vécu- « rent sous l'abominable oppression de ses prati- « ques. Les Juifs polonais, renchérissant encore

« sur Joseph Caro, raffinèrent les subtilités déjà « si grandes du Schulchan aruch, auquel ils « firent des additions, et ils instaurèrent dans « l'enseignement dialectique la méthode du *Pil-* « *poul* (des grains de poivre) [1]. »

Ces deux critiques acerbes sortent de la plume d'un Juif moderniste, Bernard Lazare, qui se considérait néanmoins un Juif intégral. Il est évident que les Juifs orthodoxes jugent différemment le Schulchan aruch. Ils l'estiment « la fine « fleur de la sagesse hébraïque, que tous doi- « vent considérer comme un guide indispensa- « ble pour la vie religieuse des Juifs [2] ».

Les préceptes talmudiques, dirigés contre les non-Juifs, ont laissé leurs traces. Le Juif a incontestablement deux morales, l'une qu'il applique à son prochain, c'est-à-dire aux Juifs, l'autre dont il se sert dans ses rapports avec les *goïm*. Les rabbins des vieux temps ont obtenu exactement ce qu'ils voulaient atteindre en dressant la haie des lois talmudiques. Cette haie s'est révélée infranchissable et impénétrable. Elle a créé une mentalité qui n'a aucune affinité avec le christianisme et qui sera toujours en opposition avec la mentalité chrétienne.

II

TENDANCES RÉVOLUTIONNAIRES

En remontant à l'époque où les Israélites n'étaient pas encore dispersés dans le monde et où ils jouissaient d'une existence autonome, nous les voyons passer par des formes de gouvernement diverses, « mais ni la dictature paternelle « du grand Moïse, dit M. Elie Eberlin, ni la théo- « cratie des prophètes, ni le pouvoir des rois régi « par une constitution religieuse, ni la républi- « que des fidèles sous la présidence des grands- « prêtres, ni le despotisme des derniers roitelets « s'appuyant sur Rome n'ont été agréés par ce « peuple de rêveurs [1] ».

A cette époque déjà, nous les voyons inquiets, mécontents du présent, aspirant à des changements dont ils espèrent une amélioration de leur sort. Ils sont persuadés avoir droit à mieux. Iahvé leur a fait des promesses qu'ils ne voient jamais se réaliser parce qu'ils n'en comprennent pas la spiritualité, et qu'ils ne les envisagent que d'un angle purement matériel. Ils croient trouver dans le Deutéronome les principes d'une justice sociale opposée à la division des peuples en classes, par conséquent opposée à l'inégalité des in-

dividus, et ainsi de tendance nettement communiste. Or, l'inégalité matérielle et spirituelle, l'inégalité dans la possession et dans la situation qu'on occupe dans la société est d'ordre divin. Dieu a voulu qu'il y ait toujours des pauvres parmi nous [1]. La pauvreté, qui n'est pas identique à la misère, réveille l'énergie et accroît l'activité et l'initiative ; la richesse impose des devoirs, favorise les arts, doit réveiller le sens de la responsabilité. L'inégalité de condition est un stimulant, l'égalité ferait sombrer l'humanité dans une morne indifférence. Elle est contraire à toutes les lois de la nature.

La recherche de l'égalité, impossible à atteindre, a produit chez les Juifs la haine et le mépris pour leur entourage. Le mécontentement de leur sort et le rationalisme héréditaire de leur pensée a fait d'eux des révolutionnaires d'esprit et de fait.

« A travers toute l'histoire, l'esprit du Juif a « toujours été révolutionnaire et subversif, mais « subversif dans l'intention de reconstruire sur « les ruines [2]. »

Ce dessein de reconstruire sur les ruines qu'ils auront amoncelées eux-mêmes devient doublement dangereux par certains côtés de leur caractère. Ils sont, selon un auteur juif, « comme nul « autre peuple, portés à courir aux extrêmes. « Loin d'aspirer à l'harmonie et à la synthèse, « ils ont tendance, de par leurs aptitudes physi- « ques et morales, à exagérer jusqu'au grotesque « le côté exclusif de toutes choses [3] ».

Ils se sont ainsi forgé une vocation, celle de créer l'État futur, basé sur la justice, que leur ont prédit les prophètes. Sur ce point, ils n'admettent pas de discussion. Même détachés de la pratique religieuse, ils conservent, dans leur for intérieur, la conscience d'avoir été choisis pour régénérer le monde. Leur volonté révolutionnaire a ainsi un côté mystique qu'on aurait tort de négliger. « Nos prophètes, dit James Darmesteter, ont jeté « sur l'avenir, par-dessus les orages du présent, « l'arc de paix d'une immense espérance ; une « vision radieuse d'une humanité meilleure, « plus affranchie du mal et de la mort, qui ne « connaîtra plus ni guerres, ni juges iniques ; où « la science divine emplira la terre comme les « eaux couvrent le fond de l'océan [1]. »

Tandis que nous, chrétiens, croyons que cette « vision radieuse » ne se réalisera pas entièrement ici-bas et que nous ne verrons son accomplissement que dans l'au-delà, le Juif croit, comme il y a deux mille ans, pouvoir réaliser cet état bienheureux sur la terre. C'est le premier élément de sa tendance révolutionnaire.

« Partant de cette idée que le bien, c'est-à-dire « le juste, devait se réaliser non pas outre-« tombe..., mais pendant la vie, les Juifs cher-« chèrent la justice et, ne la trouvant jamais, « perpétuellement insatisfaits, ils s'agitèrent « pour l'avoir [2]. »

Cette conception différente de la vie terrestre, cette matérialisation des prophéties de l'Ancien Testament est à la base de tout. Et comme cette

matérialisation des promesses divines se rapporte non seulement au règne futur de la justice, mais aussi aux récompenses que Dieu promet aux justes, leur mystique révolutionnaire côtoie un égocentrisme effrayant. Le Juif rapporte tout à son propre *moi*. « La vie est à la première place de « leurs valeurs, dit M. Kadmi-Cohen. Tout lui « est surbordonné et tout est permis, tout est en-« couragé qui la facilite, la rend plus agréable, « plus attrayante, plus digne d'être vécue [1]. »

L'égocentrisme conduit immanquablement à un utilitarisme que l'on croirait incompatible avec leur mystique. Mais qui comprendra jamais les contrastes de l'âme juive ? Ces deux tendances, « ces deux pôles de l'âme [juive] », nous citons encore M. Kadmi-Cohen, « datent depuis « toujours. Déjà, dans la Bible, à côté de la « sombre flamme des prophètes, du lyrisme « passionné des Psaumes et du Cantique des can-« tiques, nous trouvons et les conseils utilitaires « de Moïse aux Juifs, d'emprunter la vaisselle « d'or et d'argent des Égyptiens, et le moyen « d'acquérir le droit d'aînesse, employé par Ja-« cob au préjudice de son frère Esaü, et toutes les « prescriptions sèches et déplaisantes du Livre de « Lévitique.

« La même séparation se trouve, aussi nette, « aussi vigoureuse dans le grand monument du « Talmud. Les différences sont encore plus ac-« centuées peut-être, plus nettement tranchées, « avec des arêtes plus vives : la *Hagada*, jardin « merveilleux des légendes, où l'imagination

« seule règne... et la *Halakha*, partie ritualiste, « désert aride des prescriptions (six cent treize au « total), tant de *faire* que de *ne pas faire*, qui en- « serrent l'homme, le ligotent, le dépouillent de « tout ce qui fait le charme de l'existence et la « douceur de vivre par des raisonnements froids, « secs, impitoyables, qui compriment le cœur et « brisent son essor. *Tout homme qui abandonne « l'étude* (*des livres sacrés*) *pour contempler la « nature et dire : qu'il est beau ce chêne...*, « *comme ces feuilles sont fraîches, mérite la « mort.* » (Pirké Aboth 83, Mischna 9.)

« De tout temps ces deux influences contradic- « toires et complémentaires, issues de l'âme « juive, ont réagi sur elle. Les types extrêmes, « passionnel ou utilitaire, dans leur pureté quasi « absolue sont très rares. L'immense majorité se « compose de ces Juifs courants, Juifs moyens, « en qui les deux propriétés sont mélangées « d'une façon quelconque... D'où ces mouve- « ments désordonnés, ces destinées ne se déve- « loppant jamais régulièrement, cet avenir mys- « térieux qui déroute toujours les prévisions du « terrien de tradition [1]. »

On comprendra maintenant qu'il y ait parmi les révolutionnaires juifs des âmes d'apôtres qui prêchent le renversement et la destruction de tout notre édifice social, afin de pouvoir réaliser ensuite leur cité chimérique qui nous distribuera ici-bas tout le bonheur que Dieu nous a promis dans le ciel. Ils n'acceptent les contrariétés de cette vie ni par le fatalisme des musulmans, ni

par la soumission des chrétiens. Ils veulent tout refaire de leurs propres mains et, en attendant, ils se révoltent.

Puisque leurs aspirations ne sont pas réalisables dans un État à base chrétienne, ils s'ingénient de le détruire. « Le peuple de Dieu coo- « père avec des athéistes, constatait déjà Disraeli, « les accumulateurs de propriété les plus ardents « se lient avec des communistes; la race à part et « choisie marche la main dans la main avec l'é- « cume des castes inférieures d'Europe. Et tout « cela parce qu'ils veulent détruire cette chré- « tienté qui leur doit jusqu'à son nom et dont ils « ne peuvent plus supporter la tyrannie [1]. »

Peu leur importe la structure de l'État à détruire. Dans une monarchie, ils seront républicains; dans une république conservatrice, ils seront socialistes ; dans une république socialiste, ils seront communistes. Peu importe, pourvu qu'ils détruisent ce qui existe. Ils resteront antisociaux aussi longtemps que la société conservera un dernier reste de base chrétienne. Ensuite, ils construiront l'État parfait dans lequel régneront la justice et l'égalité, surtout l'égalité. La république, qui tend au nivellement par en bas, a toujours été une de leurs aspirations les plus chères.

Ces apôtres qui veulent détruire par idéalisme sont entourés de la tourbe des mécontents, des envieux et de pêcheurs en eau trouble, particulièrement nombreux à notre époque. L'envie est devenue le pouvoir déterminant de beaucoup de décisions. Elle fait des ravages dans des esprits

toujours plus nombreux. Ce poison dangereux est cultivé et propagé par les chefs, soit en excitant les appétits matérialistes, soit en représentant la classe supérieure comme vivant dans la débauche ou dans le faste, ce qui excite encore davantage l'envie du peuple. Un simple fait divers, à l'occasion de la mort tragique de la reine Astrid, fait toucher du doigt l'opinion entièrement fausse que le peuple se fait des « grands ». Un terrassier, qui arriva le premier sur les lieux, déclarait qu'il ne pouvait croire que l'accident était arrivé à un roi et à une reine, « car les deux « portaient des vêtements très simples comme « tout le monde. Je n'oublierai jamais, disait-il, « mon étonnement quand j'aperçus que le pan- « talon du roi était raccommodé au genou. Je « suis tout à fait sûr de ça, car j'étais à un mètre « du roi quand il s'agenouilla pour dire les priè- « res funèbres. Ce n'étaient pas du tout, comme « nous l'imaginions, des gens vêtus de soie et « d'étoffes précieuses [1]. »

Tous ces égarés forment l'armée qui sera lâchée sur le monde chaque fois que les dirigeants croient avoir découvert une raison matérielle pour justifier leurs attaques et entraîner les imprudents dans leur sillage. Mais ceux-là, ces mécontents, ne constituent que la troupe, les chefs ce sont les Marx, les Lassalle, les Eisner, les Béla Kun, les Liebknecht, les Adler, les Wynkoop, les Trotzky, les Litvinof, les Léon Blum, tous Juifs.

Comment en serait-il autrement? Ils étaient prédisposés à devenir des révolutionnaires. Émancipés avant d'avoir assimilé les formes et les maximes d'une société qui les avait accueillis sans pouvoir les absorber, leur sang et leurs traditions devaient fatalement les confiner dans l'opposition. Ils profitèrent donc des droits qu'on leur avait accordés pour saper les bases d'une société qui, imprudemment, leur en avait fourni les moyens.

Un autre résultat était exclu. La base terrienne de la civilisation occidentale était totalement étrangère à leur mentalité. Comment croire qu'ils défendraient les droits de la propriété privée? Déjà, les institutions de Moïse y étaient opposées. La création de l'année jubilaire, par un simple droit d'usufruit résultant de baux emphytéotiques de quarante-neuf ans, tendait à maintenir parmi les Israélites l'égalité de fortune agraire. En possédant une terre, on n'en avait pas la propriété et, en la vendant, on ne faisait que transférer un droit d'usufruit. On ne vendait qu'un certain nombre de récoltes : « Tu achèteras à ton « prochain d'après le nombre des années écou- « lées depuis le dernier jubilé, et il te vendra d'a- « près le nombre des années de récoltes. Plus il « restera d'années, plus tu élèveras le prix, et « moins il y aura d'années, plus tu l'abaisse- « ras ; car c'est le nombre des récoltes qu'il te « vend [1]. » Les communistes juifs, qui s'attaquent au principe de la propriété privée, restent dans les vieilles traditions de la race sémitique.

« L'instinct même, dit M. Kadmi-Cohen, de « propriété, résultant de l'attachement à la glèbe,

« n'existe pas chez les Sémites — ces nomades — « qui n'ont jamais possédé le sol et n'ont jamais « voulu le posséder. De là leurs tendances com- « munistes indéniables depuis la plus haute anti- « quité [1]. »

Le communisme n'est rien d'autre que le triomphe des *valeurs juives* sur les *valeurs chrétiennes*, non seulement en ce qui concerne la négation du droit de propriété privée, mais aussi la renonciation aux récompenses célestes et la recherche du bonheur terrestre. La lutte entre ces deux *valeurs* est engagée ouvertement depuis la révolution française. Le moyen âge, avec sa forte structure chrétienne, avait su se défendre. Maintenant, l'affaiblissement de l'État va parallèlement à l'accroissement des forces juives. La série des révolutions des XIXe et XXe siècles démontre jusqu'à quel point les principes sémites sont devenus dangereux.

On objectera que les Juifs socialistes et bolchévistes ne sont généralement pas des Juifs pratiquants, pas de vrais « mosaïstes ». Cela ne change rien au fait que tous les mouvements révolutionnaires, depuis la révolution française, ont été dirigés et soutenus par des Juifs. Qu'ils pratiquent leur religion ou qu'ils en soient détachés, ils gardent l'inquiétude, l'amour du nivellement, la haine de l'autorité, qui sont les caractéristiques de leur race. « En général, dit Bernard Lazare, « les Juifs, même révolutionnaires, ont gardé « l'esprit juif, et s'ils ont abandonné toute reli- « gion et toute foi, ils n'en ont pas moins subi,

« ataviquement et éducativement, l'influence na- « tionale juive [1]. » Si leur but n'est pas de nous gratifier du règne messianique, ils désirent nous imposer le règne de l'antéchrist.

L'objection du manque de religion aurait une valeur si l'on pouvait prouver que les principes socialistes sont en contradiction avec ceux du mosaïsme. Or, « le socialisme et le mosaïsme ne « sont en aucune façon des programmes qui s'op- « posent, dit M. Alfred Nossig, un des dirigeants « du judaïsme. Entre les idées conductrices des « deux doctrines il y a, au contraire, une con- « cordance frappante...

« Cette conformité impressionnante entre le « mosaïsme et le socialisme n'est aucunement le « produit d'un hasard historique. Elle est plutôt « la conséquence d'une affinité solide et intime « qui ne peut échapper à celui qui étudie sérieu- « sement cette question... Bien mieux, mosaïsme « est égal à socialisme sans les utopies et la ter- « reur du communisme et sans l'ascétisme du « christianisme...

« Le mouvement socialiste moderne est pour la « plus grande partie une œuvre juive. Ce furent « les Juifs qui le marquèrent de l'empreinte de « leur esprit. Ce furent également des Juifs qui « eurent une part prépondérante dans l'organi- « sation des premières républiques socialistes. Il « est exact que les socialistes juifs dirigeants s'é- « taient généralement détournés du judaïsme. « Ils ne jouèrent cependant pas accidentellement « le rôle qu'ils ont joué. En eux opérait d'une

« façon inconsciente le principe eugénésique du « mosaïsme. Le sang du vieux peuple apostolique « vivait dans leur cerveau et dans leur tempéra- « ment social [1]. »

* * *

Dans la révolution française, nous ne voyons pas beaucoup de Juifs au premier plan. L'émancipation ne leur avait pas encore offert la possibilité de s'infiltrer partout et de se mettre ouvertement à la tête des mouvements révolutionnaires. Bernard Lazare constate cependant qu'ils ne restèrent pas inactifs : « Étant donné leur petit nom- « bre à Paris, on les voit occuper une place con- « sidérable, comme électeurs de sections, officiers « de légions ou assesseurs, etc. Ils ne sont pas « moins de dix-huit à Paris, et il faudrait dé- « pouiller les archives de province pour détermi- « ner leur rôle en général [2]. » A Bordeaux, à Strasbourg et à Paris, ils se firent admettre dans les clubs révolutionnaires. Les jeunes s'enrôlèrent en masse dans la garde nationale [3].

Le nombre relativement restreint des Juifs ayant joué un rôle n'empêche cependant pas que l'esprit judaïque fut l'animateur de la révolution et que les *Archives israélites* la réclament avec droit comme l'œuvre spirituelle du mosaïsme. « C'est avec raison qu'on a appelé la révolution « française une nouvelle Pâque... Prenez cette « *Déclaration* [*des droits de l'homme*] et vous ver- « rez que l'esprit généreux, vraiment humain,

« dont elle est pénétrée, qui circule dans tous ses « articles, est l'esprit de la Bible; vous retrouve- « rez l'inspiration dans nos prophètes. La révo- « lution française, en un mot, a un caractère « hébraïque très prononcé [1]. »

Et le grand rabbin Élie Astruc proclamait : « Les idées de 1789 peuvent être reniées un mo- « ment, mais pas plus que celles de la Bible, dont « elles sont l'expression puissante, elles ne peu- « vent disparaître... Ces principes ne peuvent « pas, quelques blasphèmes qu'on leur jette, ne « pas devenir la foi de l'humanité [2]. »



« Pendant la seconde période révolutionnaire, « celle qui part de 1830, dit Bernard Lazare, les « Juifs montrèrent plus d'ardeur encore que pen- « dant la première. Ils y étaient d'ailleurs direc- « tement intéressés, car, dans la plupart des États « de l'Europe, ils ne jouissaient pas encore de la « plénitude de leurs droits. Ceux-là même d'en- « tre eux qui n'étaient pas révolutionnaires par « raisonnement et tempérament le furent par « intérêt; en travaillant pour le triomphe du libé- « ralisme, ils travaillaient pour eux. Il est hors « de doute que par leur or, par leur énergie, par « leur talent, ils soutinrent et secondèrent la ré- « volution européenne [3]. »

Pour ce qui concerne l'Allemagne, nous possédons un témoignage de Disraeli, dont il est difficile de nier l'autorité : « Cette diplomatie mys-

« térieuse, rusée, qui cause tant de soucis à l'Eu-
« rope occidentale, est organisée et menée à
« bonne fin principalement par les Juifs. La ré-
« volution formidable qui, actuellement même,
« se prépare et se brasse en Allemagne... se déve-
« loppe tout entière sous les auspices du Juif, à
« qui est échu le monopole presque complet de
« toutes les chaires professorales [1]. »

Et Metternich, non moins au courant des dessous des événements, s'exclame en 1849 : « En
« Allemagne, les Juifs jouent les premiers rôles
« et sont des révolutionnaires de premier ordre.
« Ce sont des écrivains, des philosophes, des poè-
« tes, des orateurs, des publicistes, des banquiers
« qui portent sur leurs têtes et dans leurs cœurs
« le poids de leur vieille infamie. Ils deviendront
« un fléau pour l'Allemagne... Mais ils connaî-
« tront probablement un lendemain qui leur sera
« néfaste [2]. » On ne saurait être meilleur prophète !

Tout le mouvement révolutionnaire de 1830 à 1848 avait été préparé de longue date par les Juifs. Ce furent eux qui lancèrent le mouvement de la *Jeune Allemagne*. Une autre organisation, l'*Union des Juifs pour la civilisation et la science*, fut fondée en 1819 par quelques Juifs appartenant à des familles rabbiniques, parmi lesquels Ganz et Moïse Moser, que nous rencontrerons plus loin [3] comme amis et correspondants de Heine.

Le programme apparent de l'Union ressemblait à celui qu'adopta, une quarantaine d'années plus tard, *l'Alliance israélite universelle*. Mais le programme véritable était bien plus vaste. Il comportait un changement total de la politique juive à l'égard des nations européennes. Il tendait à l'infiltration des idées spécifiquement juives dans la civilisation chrétienne, dans le but de la ruiner [1].

Léopold Zunz, l'un des fondateurs de l'Union, fut le correspondant et l'ami de Henri Heine et l'inspirateur de Marx. Celui-ci fut envoyé un jour à Paris avec une introduction de l'Union auprès de Heine qui l'accueillit ave empressement. Marx jouait déjà à cette époque un rôle dans le mouvement révolutionnaire. Il avait supplanté Arnold Rüge à la tête des comités secrets de la *Jeune Allemagne*, qu'il organisa ensuite selon les principes communistes. Les présidents des sections, appelées *communes*, étaient en grande majorité des Juifs, en partie baptisés. C'est cette organisation qui aboutit, en 1864, à la fondation de la première Internationale. Marx céda à Alexandre Herzen, demi-Juif, le monopole de l'action révolutionnaire en Russie, en se réservant le reste du monde [2].

Bernard Lazare, ce Juif honnête, n'exagère donc en rien lorsqu'il dit que « les Juifs furent à
« cette époque parmi les plus actifs, les plus infa-
« tigables propagandistes [de la révolution]. On
« les trouve mêlés au mouvement de la *Jeune*
« *Allemagne* ; ils furent en nombre dans les so-
« ciétés secrètes qui formèrent l'armée combat-
« tante révolutionnaire, dans les loges maçonni-
« ques, dans les groupes de la Charbonnerie,

« dans la Haute Vente romaine, partout, en « France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, « en Italie [1] ».

***

Dans les révolutions de ces dernières années, le rôle joué par les Juifs fut encore plus important, et en tout cas plus apparent. La préparation et l'exécution des plans révolutionnaires, et, après leur réussite, l'organisation de la république soviétique, fut presque exclusivement l'œuvre des Juifs.

Le *Service secret* américain dressa, au début de 1919, un mémoire qu'il transmit au Haut-Commissaire de la République française aux États-Unis. Ce document est des plus révélateurs pour ce qui concerne la préparation de la révolution russe.

Nous en transcrivons quelques passages :

7-618-6	Transmis
Np. 912-S-R-2.	par l'État-Major de l'Armée
11	2° bureau

Note établie par les services officiels américains (*transmise par le Haut-Commissaire de la République Française aux États-Unis*).

I. En février 1916, on apprit pour la première fois qu'une révolution était fomentée en Russie. On découvrit que les personnes et maisons ci-dessous étaient engagées dans cette œuvre de destruction :

1. Jacob Schiff, Juif.
2. Kuhn Loeb et Cie, maison juive.

Direction :
Jacob Schiff, Juif;
Félix Warburg, Juif;
Otto Kahn, Juif [1];
Mortimer Schiff, Juif;
Jérôme H. Hanauer, Juif.

3. Gugenheim.
4. Max Breitung.

Il n'y a donc guère de doute que la révolution russe, qui éclata un an après l'information ci-dessus, fut lancée et fomentée par des influences distinctement juives. En fait, en avril 1917, Jacob Schiff fit une déclaration publique disant que c'était grâce à son appui financier que la révolution russe avait réussi

II. Au printemps de 1917, Jacob Schiff commença de commanditer Trotsky (Juif) pour faire en Russie la révolution sociale. Le journal de New-York, *Forward*, gazette juive bolchéviste quotidienne, versa aussi sa cotisation dans le même but.

De Stockholm, le Juif Max Warburg commanditait également Trotsky et Cie; ils étaient également commandités par le Syndicat Westphalien-Rhénan, importante affaire juive, de même que par un autre Juif, Olef Aschberg, de la Nye Banken à Stockholm, et par Jivotovsky, un Juif dont la fille a épousé Trotsky. Ainsi furent établies les relations entre les multimillionnaires juifs et les Juifs prolétaires.

III. ... En même temps, un Juif, Paul Warburg, laissait voir des relations si étroites avec les personnalités bolchévistes qu'il ne fut pas réélu au *Federal Reserve Board*.

IV. ... Le 24 octobre 1918, Judas Magnes (rabbin) déclara publiquement qu'il était bolchéviste et en complet accord avec leur doctrine et leur idéal. Cette déclaration fut faite par Magnes à une réunion du Comité juif d'Amérique, à New-York. Jacob Schiff

condamna les idées de Judas Magnes, et celui-ci, pour tromper l'opinion publique, quitta le Comité juif d'Amérique. Cependant, Schiff et Magnes restèrent en parfaite harmonie comme membres du Conseil d'administration de la Kehilla (Kahal) juive.

VII. Si nous notons ce fait que la firme juive Kuhn Loeb and C° est en relations avec le Syndicat Westphalien-Rhénan, firme juive d'Allemagne, les frères Lazare, maison juive de Paris, et aussi la maison de banque Gunzbourg, maison juive de Pétrograd, Tokio et Paris, si nous remarquons, en plus, que les affaires juives ci-dessus sont en étroites relations avec la maison juive Speyer et Cie de Londres, New-York et Francfort-sur-le-Mein, de même qu'avec Nye Banken, affaire juive bolchéviste de Stockholm, il apparaîtra que le mouvement bolchéviste comme tel est dans une certaine mesure l'expression d'un mouvement général juif, et que certaines maisons de banque juives sont intéressées dans l'organisation de ce mouvement [1].

Le *Service secret* américain donna des précisions, mais ne fut pas seul à constater la main juive dans le déclanchement de la révolution russe. M. Oudendyk, ministre de Hollande et représentant des intérêts anglais en Russie, envoya à M. Balfour un rapport, daté du 17 septembre 1918, qui fut transmis par Sir M. Finlay. Dans ce rapport, M. Oudendyk plaide la suppression immédiate du bolchévisme et constate « qu'il est « animé et organisé par des Juifs qui n'ont pas « de nationalité, et dont le seul but est de dé- « truire, dans leur propre intérêt, l'ordre des « choses actuel [1]. »

1. M. de Poncins constate, dans *La mystérieuse internationale juive* (1936), pp. 90-91, que « ce rapport fut publié dans le Livre Blanc anglais. On avait déjà commencé à le distribuer aux hommes politiques, lorsque les envois furent arrêtés; sous prétexte de corrections, on réclama leur exemplaire à ceux qui l'avaient déjà reçu, et une nouvelle édition abrégée fut substituée à la première. Tous les passages ayant trait au rôle juif, dont le passage ci-dessus, avaient été supprimés ».

Les bailleurs de fonds ne restaient pas toujours dans les coulisses. Aux premiers succès révolutionnaires, lorsque la Russie n'était plus une monarchie sans être encore une république, M. Milioukof, alors ministre des Affaires étrangères, reçut une dépêche du banquier Jacob Schiff lui exprimant sa satisfaction, comme un souverain la témoigne à un général qui a gagné une bataille. Au lieu de lui répondre : « De quoi vous mêlez-vous ? » le ministre s'exprima en des termes qui démontraient une communauté de sentiments totale [1]. Cette attitude étrange s'éclaire à la lumière de la note du *Service secret* américain.

L'apport des Juifs à la révolution russe ne fut pas exclusivement un apport financier. On s'est souvent étonné de la rapidité avec laquelle les bolchévistes ont su organiser ce vaste pays qu'est la Russie. Nous en trouvons le secret dans le livre de M. Henry Ford [2]. Il y explique que la structure de l'organisation juive des États-Unis est pareille à celle du Kahal central de New-York [3]. La ville est divisée en dix-huit districts qui contiennent chacun cent sous-kahals, administrés par les conseils des districts qui reçoivent leurs instructions du Kahal central. L'organisation so-

viétique n'est qu'une copie fidèle de l'organisation kahalitique des États-Unis.

Les Juifs, se croyant forts, ne cachent plus le rôle qu'ils ont joué en Russie : « Il n'y avait point « d'organisation politique dans ce vaste empire « qui ne fut influencée ou dirigée par des Juifs. « Le parti social-démocratique, le parti socialiste « révolutionnaire, le parti socialiste polonais « comptaient tous des Juifs parmi leurs chefs [1]. »

« Dans une plus grande proportion que les Po- « lonais, les Lettons, ou les Finnois, ou que n'im- « porte quel groupe du vaste empire des Roma- « nof, les Juifs ont été les artisans de la révolu- « tion de 1917 [2]. »

Nous n'avons d'ailleurs pas besoin des déclarations juives. Les chiffres nous suffisent. L'association de l'*Unité de la Russie*, 121, East 7th street, à New-York, publia, en 1920, une liste complète du personnel dirigeant soviétique, dont les détails avaient été soigneusement relevés dans les organes officiels bolchévistes, comme les *Isvestia*, le *Golos Trouda*, la *Gazette rouge* et autres. En résumant le contenu de cette liste, on arrive aux résultats suivants :

	Membres	*Juifs*	*Pourcentage*
Conseil des Commissaires du peuple	22	17	77,2
Commissariat de la Guerre	43	34	79
Commissariats de l'Intérieur, de Pétrograd et de Moscou	64	45	70,3
Commissariat des Affaires Étrangères	17	13	76,5
Finances	30	26	86,6
Justice	19	18	94,7
Hygiène	5	4	80
Instruction publique	53	44	83
Assistance sociale	6	6	100
Travail	8	7	87,5
Croix rouge bolchéviste	8	8	100
Commissaires provinciaux	23	21	91,3
Journalistes	42	41	97,6
Économie générale	55	44	80
Comités des principaux soviets d'ouvriers et de soldats	119	95	80
Hauts commissaires de Moscou	50	43	86 [1]

Si l'on constate, d'autre part, que les Juifs ne constituaient (en 1926) que 1,77 % de la population de la Russie soviétique, on se rend encore mieux compte de la place prépondérante qu'ils avaient pu acquérir au commencement de la révolution.

Depuis lors, le pourcentage des Juifs dans l'ensemble de l'organisation soviétique a quelque peu diminué. Ce n'est cependant pas une raison pour croire que leur influence soit moins grande. Ils ont simplement jeté leur dévolu sur les commissions et les commissariats les plus importants, ceux qui dirigent la politique extérieure, l'indus-

trialisation, la socialisation de l'agriculture et le plan quinquennal [1].

Dans l'armée rouge, les postes les plus élevés sont tenus par les Juifs. *L'Étoile rouge* du 29 novembre 1935 publiait l'ordonnance militaire du 28 novembre 1935, N° 2488, contenant les nominations des commissaires de corps d'armée, de division, de brigade et de régiment. Presque tous sont Juifs. En se basant uniquement sur la consonance des noms comme Isaak, Moïssovitch, Abramovitch, et en ne tenant pas compte des noms d'emprunt qui peuvent s'y trouver, on arrive à un pourcentage de Juifs d'environ 75 % [2].

La *Nowoïe Slovo* du 27 octobre 1935 publia la liste des secrétaires des comités de territoires du parti communiste en Russie. Ces secrétaires sont les représentants directs de Staline. Sur 49 secrétaires, il y a 40 Juifs, soit 81,6 % [3].

Devant de telles réalités, il est incompréhensible qu'il y ait encore des esprits faussés au point de prétendre que le peuple russe ne subit pas du tout le joug des Juifs. Écoutons encore une fois M. de Férenzy et examinons ensuite ce qu'il y a de fondé dans ses allégations. M. de Férenzy écrit : « Staline qui, pas plus que Lénine, n'est Juif, « exècre les Juifs et les a tous écartés ; le seul qui « ait trouvé grâce à ses yeux... est Zinoview. C'est « donc à tort qu'on accuse les Juifs d'avoir causé « les épouvantables massacres de chrétiens qui « ont ensanglanté la révolution russe; c'est à tort « que certains s'imaginent que le peuple russe « subit le joug des Juifs. Les Juifs de Russie ont « été persécutés dans leur foi autant que les chré- « tiens [1]. »

Staline, selon M. de Férenzy, exècre les Juifs. Si c'était vrai, cette exécration prendrait alors des formes bien étranges : son bras droit et son remplaçant est le Juif Kaganowitch. Dans la vie privée, son exécration des Juifs ne l'a pas empêché d'épouser une Juive ! — Staline aurait écarté tous les Juifs. Pour constater jusqu'à quel point il les a « écartés », il vaut la peine de lire la liste des nominations importantes pendant les années 1931-1933, dressée d'après les documents officiels par M. Herman Fehst [2]. Puis, M. de Férenzy continue imperturbablement : « C'est donc à tort « qu'on accuse les Juifs d'avoir causé les épouvan- « tables massacres de chrétiens qui ont ensan- « glanté la révolution russe. » Ce *donc* vaut de l'or ! Comme si les massacres de 1917 à 1927 ont quelque chose à voir avec les tendances que cet auteur attribue à Staline ! Enfin, il y a encore l'affirmation que les Juifs de Russie ont été persécutés dans leur foi autant que les chrétiens. Il suffit de constater que pendant qu'on abattait, à Moscou, plusieurs églises en 1922, on construisait une synagogue pouvant contenir deux mille personnes... C'est lamentable de voir un chrétien trahir ainsi les victimes chrétiennes de bourreaux en grande partie juifs [3].

Comparez à cette attitude l'indignation de tant d'historiens devant les trois mille victimes de Torquemada, devant la Saint-Barthélemy qui aurait coûté, dans la France entière, selon les esti-

mations les plus sérieuses, la vie à environ vingt mille victimes, devant *le tribunal de sang* du duc d'Albe, qui a condamné six mille personnes. Ceux qui s'indignent de ces atrocités ont parfaitement raison, mais que dire alors d'un chrétien qui acquitte les auteurs de quelques millions de meurtres, tandis que les Juifs eux-mêmes en acceptent la responsabilité : « Nous pouvons dire « sans aucune exagération que la grande révolu-« tion sociale en Russie a été indiscutablement « réalisée par les mains des Juifs... Le symbole « de la juiverie... est devenu le symbole du pro-« létariat russe. L'étoile rouge à cinq pointes, « adoptée par les Russes, fut dès longtemps le « symbole du sionisme et de la juiverie. C'est « sous ce signe qu'on portera la mort aux para-« sites bourgeois... Ils sucront à gouttes de sang « les larmes versées par les Juifs [1]. »

Et ceci n'est pas le cri d'un isolé, ce ne sont pas des mots écrits dans un moment d'égarement. Non, c'est absolument logique, car M. Élie Eberlin dit : « Plus une révolution est radicale et plus « en résulte de liberté et d'égalité pour les « Juifs [2]. »

Ne comprendra-t-on jamais que judaïsme et christianisme sont des pôles opposés. L'opposition entre ces deux systèmes est aussi radicale qu'au temps de Jésus-Christ. Les pharisiens se croyant membres du peuple élu, parce qu'ils descendaient d'Abraham, se voient appelés par Jésus *serpents et race de vipères* [3]. Lorsque d'autres Juifs s'enorgueillissent d'être de la race d'A-

braham, Jésus leur répond : « Si vous étiez des enfants [spirituels] d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham... Le père [spirituel] dont vous êtes issus, c'est le diable... et il n'y a point de vérité en lui [1]. »

L'erreur est toujours la même. Les Juifs se regardent comme le peuple élu, ils estiment que la domination mondiale leur a été promise. Ils matérialisent les prophéties les plus spiritualistes, et, pour les réaliser, ils corrompent et pervertissent les chrétiens. Ceux qui se laissent prendre à ce jeu, ou qui se croient obligés de défendre les pires ennemis de leur foi, subiront plus tard le même sort que les malheureux Russes, car il n'y a pas moyen de concilier le christianisme et le judaïsme.

***

Si les Juifs de Russie pouvaient encore motiver quelque peu leur aversion du tsarisme, les Juifs de Hongrie n'avaient certainement pas de plaintes à formuler contre le gouvernement hongrois. Malgré cela, nous constatons que la révolution hongroise fut entièrement judéo-maçonnique. Béla Kun et Tibor Szamuelly étaient Juifs. Les noms de la plupart des autres commissaires ne laissent aucun doute : Bienenstock, Weinstein, Eisenstein, Weichselbaum, Grünbaum, Rosenstengel, tous affublés de noms à consonance hongroise; Schwarz (Pogany), Kunstaller (Kunfi), Weiss (Vago), Klein (Korvin), Rabinovitsch et tant d'autres.

Le mouvement communiste bavarois fut entièrement juif : Kurt Eisner, Leviné-Nissen, Toller, Landauer, Radek et *tutti quanti*.

Le spartakisme eut pour premiers chefs : Eisner, Haase, Rosa Luxemburg, Clara Zetkin et Karl Liebknecht, qui n'était que demi-Juif.

Le Juif Hugo Preuss fut l'auteur de la constitution de Weimar.

Dans le conseil exécutoire révolutionnaire de Berlin, le pourcentage des Juifs était de quatre-vingt-trois.

*
* *

Mais à quoi bon multiplier les preuves ? Il est avéré que, dans toutes les tentatives révolutionnaires, on retrouve toujours et partout l'influence juive. Donnons encore la parole à quelques Juifs, ils convaincront ceux qui pourraient encore douter.

« Si tous les Juifs étaient de droite, comme se « plaisent à le souhaiter certains *Français juifs*, « ils commettraient un crime contre l'esprit, con- « tre eux-mêmes, et, par surcroît, une sottise [1]. »

« Prenez les trois principales révolutions des « temps modernes : la révolution française, la « révolution américaine et la révolution russe. « Sont-elles autre chose que le triomphe de l'idée « juive de justice sociale, de justice politique et « économique ?... Et nous sommes encore bien « loin de la fin. Nous sommes encore vos maî- « tres ! [2] »

« Nous avons fait croître le socialisme et l'idée « révolutionnaire sociale..., nous avons poussé « le monde dans le mécanisme et le matérialisme « à tel point qu'il en est désespéré [1]. »

« Les croisés sacrés rassemblés autour de l'é- « tendard rouge du prophète Karl Marx ont com- « battu sous l'audacieuse direction de ces officiers « expérimentés de toutes les révolutions moder- « nes, les Juifs [2]. »

« Croyez-vous donc que c'est par hasard qu'au « berceau du socialisme contemporain se trou- « vent les Juifs Marx et Lassalle; que, maintenant « encore, parmi les théoriciens du socialisme, les « Juifs occupent la première place? Ces hommes « ont beau renier leur judaïsme, en eux règne, à « leur insu, un atavisme juif [3]. »

« Ce que l'idéalisme et le mécontentement juifs « ont si puissamment réalisé en Russie sera éga- « lement accompli dans d'autres pays par les « mêmes qualités historiques de l'esprit et du « cœur juifs [4]. »

« La question judéo-maçonnique ne me paraît « pas... une sornette, elle pourra parfaitement se « poser du fait que, depuis plus de vingt ans, « tous les mouvements révolutionnaires ont été « menés par des Juifs généralement heimatlos, « appuyés par les loges maçonniques [5]. »

« Tous les groupements du judaïsme, qu'ils « soient favorables au mouvement ou à la conti- « nuité dans la diaspora, tous ont un intérêt vital « à la victoire du socialisme mondial. Ils doivent « la favoriser, non seulement à cause des princi-

« pes qui sont à sa base, non seulement à cause « de son identité avec le mosaïsme, mais aussi « pour des motifs de tactique [1]. »

Les Juifs n'hésitent même pas à appeler l'Asie à leur aide : « Or, le concours de l'Asie est indis- « pensable pour la réussite du vaste mouvement « de libération dont est agitée l'humanité. L'Eu- « rope et l'Amérique — cette Europe synthétique « — ne suffisent plus à la tâche. L'Asie doit don- « ner, l'Asie, ce berceau de la civilisation, l'Asie « mystérieuse du bouddhisme, du brahmanisme, « du confucianisme. L'Asie, ce monde de races, « avec ses Slaves au nord, ses Turco-Persans à « l'ouest, ses Mongols au centre, ses Hindous au « sud et ses Sino-Japonais à l'est [2]. »

Qu'ils soient devenus, grâce à leurs intrigues, nos corrupteurs et nos bourreaux, ils n'hésitent même pas à le reconnaître :

« Nous, les Juifs, qui nous sommes posés en « sauveurs du monde, qui nous sommes vantés « d'avoir fourni au monde le Sauveur, nous ne « sommes plus aujourd'hui que les corrupteurs « du monde, ses destructeurs, ses incendiaires et « ses bourreaux [3]. »

Ils continuent à l'être. Lorsqu'un Juif étranger profite de l'hospitalité que la Suisse lui a offerte pour assassiner lâchement un homme qui, selon la déclaration des autorités suisses, s'était toujour conduit avec la plus grande correction, la *Conscience des Juifs*, organe du « Réveil de l'idéalisme chez les Juifs », ose publier un article dithyrambique à l'honneur du meurtrier, précédé du texte d'une dépêche envoyée à Frankfurter :

« Paris, 7 février 1936. David Frankfurter, Pri- « son de Berne, Suisse. Suis de tout cœur avec « vous dans héroïque épreuve pour notre légi- « time défense stop. M'incline devant votre ma- « gnifique courage et votre foi stop. Ayez espoir « dans la justice et comptez sur solidarité totale, « aide et appui stop. Vous êtes sacrifié pour nous, « nous ne l'oublions pas stop. Lettre suit. Très « fraternellement vôtre. Georges Zerapha, Jour- « nal *La Conscience des Juifs*, 2, avenue Alphand, « Paris. »

Cueillons encore quelques phrases dans l'article :

« La noblesse et le sentiment de justice sont les « seuls mobiles de Frankfurter. Il est l'homme de « notre cœur et de *notre doctrine*[1].

« Nous nous inclinons fraternellement, avec « émotion et reconnaissance, avec infini respect « devant Frankfurter, jeune héros qui sacrifie sa « vie [?] pour notre cause.

« On ne discute pas avec un monstre : on le supprime [1]. »

Voilà où nous en sommes. La corruption et la déchristianisation des peuples, la révolution accompagnée du massacre de plusieurs millions d'êtres humains, et là où l'on n'est pas encore arrivé à cette extrémité, le meurtre individuel glorifié et déclaré conforme à la doctrine.

1. C'est nous qui soulignons.

III

ASPIRATIONS A LA DOMINATION MONDIALE

Tant que les Juifs étaient confinés dans les ghettos, ou qu'ils n'avaient pas l'exercice des droits civils, leurs aspirations de domination mondiale étaient vagues et d'ordre purement spéculatif. Cependant, tous les éléments dont se compose la base de l'édifice qu'ils construisent actuellement étaient présents.

Ils se sentaient membres du peuple élu par Iahvé, du peuple de la promesse : « Je te donne« rai les nations pour héritage, pour domaine les « extrémités de la terre [1]. » Pendant des siècles, on était bien loin de la réalisation de cette promesse, on ne pouvait s'imaginer de quelle façon elle s'accomplirait un jour, mais on l'attendait...

On attendait le Messie, non celui qui est venu, non le Sauveur qui prêchait l'humilité et la soumission aux autorités, mais un sauveur guerrier, un roi de ce monde qui écraserait les ennemis du peuple juif et qui lui apporterait la souveraineté sur la terre tout entière. De cette foi en la domination future du monde était né un orgueil sans bornes. « Les Juifs sont appelés des hommes, les « peuples du monde ne sont pas appelés des hom« mes, mais des bêtes », enseignait déjà le Talmud [2].

Iahvé leur avait promis aussi toutes les richesses de la terre, et ils étaient persuadés que la piété bien pratiquée et bien comprise amènerait l'abondance et la prospérité de la race. Les rabbins n'enseignaient-ils pas que c'était une œuvre agréable à Dieu que d'amasser les richesses, parce qu'en agissant ainsi on dépouillait les *goïm* qui n'y avaient aucun droit ?

L'orgueil et l'avidité les consolaient de l'infériorité momentanée de leur situation. Ils vécurent pendant des siècles de l'espoir de la revanche prochaine. Et quelle revanche ! Le règne de Iahvé, synonyme du règne d'Israël.

Pour arriver à la réalisation de ce mirage éblouissant, il fallait préparer les voies, il fallait amasser des richesses, corrompre les non-Juifs et surtout saper les fondements du christianisme. Ce christianisme qu'on haïssait aussi farouchement que les pharisiens et les saducéens avaient haï son fondateur; ce christianisme qui, en interprétant d'une façon différente les prophéties, contestait leur droit à la suprématie et représentait leur synagogue par une femme aux yeux bandés.

A l'orgueil et à l'avidité se joignait donc la haine. « Que les apostats n'aient aucune espé« rance..., que les Nazaréens et les Minim (chré« tiens) périssent en un instant, qu'ils soient « effacés du livre de vie et ne soient pas comptés « parmi les justes », dit le *Chemoné Esré*, prière à réciter chaque jour [1].

C'est guidé par l'orgueil, par l'avidité et par la

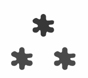
haine, qu'on allait engager la lutte, lorsque les événements permirent aux Juifs de se mêler des affaires qui ne regardaient que leurs hôtes, et qu'on leur donna la possibilité de prendre part au pouvoir directement ou indirectement. Le principe en vertu duquel on agissait restait toujours le même : « Nous vivons dans un État chré-« tien, ce qui est incompatible avec les intérêts « du judaïsme; l'État chrétien doit donc être sup-« primé [1]. »

Certes, le résultat définitif n'est pas encore atteint, mais on s'en approche à grands pas. Quelques années avant la guerre, lorsque le monde chrétien dans son ensemble ignorait le danger juif, certains Juifs savaient jusqu'à quel point les travaux préparatoires avaient réussi et ce qui allait se produire :

« Notre but principal, la domination juive du « monde, n'est pas encore atteint. Nous l'attein-« drons, et notre victoire est plus imminente que « les foules des États soi-disant chrétiens ne le « rêvent. Le tsarisme russe, l'empire allemand, « le militarisme s'écrouleront ; tous les peuples « seront entraînés dans une débâcle. C'est à ce « moment que commencera la domination réelle « du judaïsme [2]. »

Cette prophétie moderne s'est déjà réalisée en partie. Nous entrons dans une période sombre et tragique. Il nous faut abandonner les illusions et renoncer à un optimisme facile. Si le monde veut se ressaisir à la onzième heure, il doit avoir le courage de regarder les réalités en face. Il doit

constater que les réussites judaïques ne sont pas des victoires accidentelles, dues à des événements fortuits, mais que les Juifs ont préparé patiemment et minutieusement le triomphe de leur rêve millénaire.



Du point de vue économique, ils ne pouvaient être mieux préparés qu'ils ne l'étaient à l'époque de l'émancipation.

L'or, la richesse palpable, a de tout temps exercé une grande attraction sur le peuple juif. Le Talmud nous apprend déjà que les justes aiment leur argent plus que leur corps : « On lit « dans l'Exode : Elle [la mère de Moïse] prit alors « un coffret de joncs. Pourquoi des joncs [et non « pas une matière plus solide]? Rabbi Eleazer « dit : On peut en déduire que les justes aiment « leur argent plus que leur corps [1]. »

Une Rachel agonisante, se faisant apporter ses bijoux et beaucoup de pièces d'or, expirant « au « son des prières hébraïques rituellement chan-« tées, en crispant ses belles mains sur ses trésors « inutiles [2] », n'est-ce pas un exemple frappant de l'amour excessif que le Juif ressent pour l'or ? Le monde n'a jamais connu un rabbin qui, comme saint François d'Assise, conseillait de distribuer tout aux pauvres !

Depuis le commencement de la diaspora, les Juifs ont suivi leur inclination pour l'or et se sont faits usuriers, ce qui leur procura partout d'énormes richesses.

Cette masse d'argent liquide entre leurs mains leur permit d'exercer une influence décisive sur le développement du capitalisme moderne. Dès le XVIIe siècle, nous voyons, dans les principaux États de l'Europe, les Juifs prendre une place toujours plus grande dans le développement du système de crédit moderne. La lettre de change endossée, l'action, l'obligation, le billet de banque payable à vue devinrent d'un emploi courant. Tous ces moyens de crédit, propagés, sinon inventés en partie par les Juifs, ont amené l'endettement universel.

M. Werner Sombart, dont nous avons déjà cité à plusieurs reprises l'étude remarquable sur *Les Juifs et la vie économique*, dit « que l'influence « que les Juifs ont exercée sur la formation et le « développement du capitalisme moderne a été « à la fois extérieure et intérieure ou spirituelle. « Extérieurement, les Juifs ont essentiellement « contribué à imprimer aux relations économi- « ques internationales leur cachet actuel et à « hâter l'avènement de l'État moderne, cet abri « du capitalisme. Ils ont ensuite donné à l'orga- « nisation capitaliste elle-même une forme parti- « culière, en créant nombre d'institutions dont « la plupart régissent encore aujourd'hui le « monde des affaires, et en prenant une part pré- « pondérante à la formation d'un certain nom- « bre d'autres.

« Leur influence intérieure sur la formation du « système capitaliste a été non moins grande, « parce que ce sont eux qui, à proprement parler, « ont infusé l'esprit moderne dans la vie écono- « mique et développé jusqu'à ses extrêmes consé- « quences l'idée qui forme le noyau intime du « capitalisme [1]. »

Pendant la première période du capitalisme, une opposition presque irréductible a existé entre les deux mentalités économiques : la juive et la non-juive. Les principaux traits de celle-ci sont le traditionnalisme, l'idéal de la subsistance, l'organisation corporative, la stabilité. « Ce que le « Juif représenta, à travers les siècles, vis-à-vis « des conceptions régnantes, ce fut la conception « essentiellement individualiste de l'économie... « Les moyens de lutte préconisés tacitement par « cette conception étaient essentiellement d'or- « dre spirituel : ruse, astuce, finesse; les seules « limitations dont elle recommandait le respect « dans la concurrence économique étaient celles « imposées par le code pénal, et, à la condition « d'être en règle avec celui-ci, chacun devait « avoir la liberté d'agir à sa guise, au mieux de « ses intérêts [2]. »

C'est la conception juive qui a prévalu. Le capitalisme moderne est le triomphe de la pensée juive. Ce sont les Juifs qui « ont joué dans l'édi- « fication de l'économie moderne un rôle infini- « ment plus grand que celui qu'on se plaît géné- « ralement à leur accorder [3] ». Mais leur rôle « était double. « D'un côté, dit Bernard Lazare, ils « collaborent activement à cette centralisation « extrême des capitaux qui facilitera sans doute « leur socialisation; de l'autre, ils sont parmi les

« plus ardents adversaires du capital. Au Juif « draîneur d'or, produit de l'exil, du talmu- « disme, des législations et des persécutions, « s'oppose le Juif révolutionnaire, fils de la tra- « dition biblique et prophétique [1]. »

Le système capitaliste d'inspiration juive est mortellement atteint. D'autres Juifs, les Juifs révolutionnaires, ont dressé contre lui les ouvriers. Leur victoire devait, dans l'idée de Marx, amener la fondation de la république universelle. « Dans « cette organisation nouvelle de l'humanité, « écrivait-il à Baruch Lévy, les fils d'Israël ré- « pandus dès maintenant sur toute la surface du « globe... deviendront sans opposition l'élément « partout dirigeant, surtout s'ils parviennent à « imposer aux masses ouvrières la direction sta- « ble de quelques-uns d'entre eux. Les gouver- « nements des nations formant la République « Universelle passeront tous, sans effort, dans « des mains israélites, à la faveur de la victoire « du prolétariat. La propriété individuelle pourra « alors être supprimée par les gouvernants de « race judaïque qui administreront partout la « fortune publique. Ainsi se réalisera la pro- « messe du Talmud que, lorsque les temps du « Messie seront venus, les Juifs tiendront sous « leurs clefs les biens de tous les peuples du « monde [2]. »

Cette confession de Marx est d'une importance capitale. Les ouvriers ne sont pour lui que les instruments dont les Juifs doivent se servir pour devenir les maîtres du monde et, comme Marx le

dit cyniquement, pour administrer la fortune du monde. A la lumière de cette déclaration, nous comprenons mieux le double rôle joué par le Juif dans le système capitaliste. On a quelquefois attribué cette attitude double du peuple juif, créateur et démolisseur du système capitaliste, à une duplicité et une mauvaise foi parfaitement diaboliques. Ils auraient d'abord créé le capitalisme, sachant bien que ce système apporterait au monde des difficultés inextricables, dont ils profiteraient ensuite pour le subjuguer. C'est prêter aux Juifs trop de perspicacité. Leur rôle double s'explique bien plus facilement par les traits fondamentaux de leur caractère à la fois utilitaire et mystique. Le Juif, créateur du système capitaliste, a trouvé dans ce système le moyen de s'enrichir lui-même en appauvrissant les non-Juifs. Le Juif, démolisseur du système capitaliste, attaque ce système, non pour s'enrichir personnellement, mais pour enrichir la collectivité juive et pour hisser son peuple au rang de dominateur mondial [1]. Marx n'avait pas prévu que d'autres que les Juifs pouvaient aussi être amenés à combattre le capitalisme. Il n'avait prévu ni le fascisme, ni le national-socialisme.

1. Même dans le monde des grands financiers juifs, les tendances révolutionnaires et conservatrices se livrent un combat à mort. Si les Rotschild n'ont actuellement aucun intérêt à mettre l'Europe à feu et à sang, il en est autrement des financiers « pollacks » (Schiff, Kahn, Lazard, Gunzbourg), qui, pour abattre certaines combinaisons des Rotschild, n'ont pas hésité à précipiter la révolution russe. Cf. Georges Ollivier, dans la *Revue internationale des sociétés secrètes* du 15 avril 1936, pp. 251-258.

* * *

L'or, le maître souverain du monde actuel, étant réuni en grande partie entre les mains des Juifs, un élément nécessaire à leur domination était acquis. C'est un élément puissant, mais matériel. Un autre élément, cette fois idéaliste, est l'internationalisme. Le Juif est internationaliste et cosmopolite par essence. Internationaliste, parce que son rêve de domination ne peut s'accommoder de nationalismes qui s'opposeraient infailliblement à la réalisation de son espérance messianique. Cosmopolite, parce que, grâce à sa facilité d'adaptation, il est partout chez lui ; n'ayant de racines nulle part, il s'implante là où le hasard l'amène. Ayant un frère aux États-Unis, un cousin en Allemagne et un neveu au Portugal, il ne comprend pas pourquoi il ne pourrait être un excellent Anglais.

La tendance irrésistible du Juif à l'internationalisme et son désir inné de rester « un » malgré tout l'ont poussé à la recherche d'une langue pouvant réunir tous les Juifs de la diaspora. Un essai de langue internationale fut tenté par le Juif Zamenhof, mais l'espéranto, langue artificielle, n'eut qu'un succès relatif. Le peuple juif lui-même, instinctivement, a créé la langue nécessaire. Le yiddish, sorti d'un dialecte allemand, auquel on a adjoint de nombreux mots hébreux et slaves, forme une langue assez extraordinaire, mais adaptée à la mentalité juive. Depuis un demi-siècle surtout, elle s'est développée prodigieusement, et, actuellement, des journaux en yiddish paraissent dans les pays les plus divers. L'hébreu est devenu la langue nationale en Palestine, mais, à côté de cette langue officielle, le yiddish est vraiment la langue internationale adaptée à la mentalité juive, mentalité internationaliste et cosmopolite d'un peuple qui tend à supprimer les frontières pour créer une république universelle et qui, comme premier pas dans cette direction, a poussé à la création de la Société des Nations.

Le *Jewish World* écrivait déjà en 1883, lorsque aucun chrétien n'y pensait encore : « La dispersion des Juifs a fait d'eux un peuple cosmopolite. Étant le seul peuple cosmopolite, ils sont obligés d'agir, et ils agissent comme un dissolvant de toute distinction de nationalité ou de race. L'idéal majeur du judaïsme n'est pas que les Juifs s'assemblent un jour dans un but séparatiste, mais que le monde entier soit pénétré de l'enseignement juif et qu'une Fraternité Universelle des Nations — un judaïsme agrandi — absorbe toutes les races et toutes les religions [1]. »

« La vraie mission d'Israël est d'être une lumière parmi les nations, d'établir partout la justice et la loi divines en répandant le monothéisme et des conceptions éthiques. La mission juive n'est donc ni nationaliste ni matérielle, mais spirituelle, et par conséquent universelle et cosmopolite [2]. »

La Fraternité Universelle des Nations, que le *Jewish World* de 1883 appelait de ses vœux, a été réalisée quarante ans plus tard par les peuples qui se sont laissé circonvenir et qui ont cru à la phraséologie des porte-parole des Juifs. Rien d'étonnant donc que les Juifs soient des admirateurs enthousiastes de la Société des Nations. D'après une déclaration de l'association des rabbins de France, cette institution « est la première ap« plication, dans l'ordre politique, des principes « de paix et de fraternité que le judaïsme, depuis « les prophètes, a proclamés dans le monde civi« lisé [1] ».

Israël Zangwill présente la Société des Nations comme procédant « essentiellement de l'inspira« tion juive ». Un autre auteur juif écrit : « Tous « les Juifs doivent considérer comme un devoir « formel de soutenir par tous les moyens possi« bles la Société des Nations. Nous avons le plus « grand intérêt au succès de la Ligue. Elle est en « harmonie avec nos plus nobles et nos plus « saintes traditions. Elle a pour nous un intérêt « majeur en tant qu'elle assure la plus favorable « solution à la question juive. Son avenir est « d'ailleurs assuré [2]. »

On voudrait même l'installer à Jérusalem : « La Société des Nations, ce chaste enfant né de « l'esprit d'Israël, doit vivre et respirer l'air de « son père. La Société des Nations doit avoir son « siège à l'intérieur des murs et des tours de la « ville de paix, de la ville de Jérusalem [3]. »

« La Société des Nations, répète un autre Juif, « est un vieil idéal juif. C'est seulement de nos « jours que cet idéal de nationalisme et d'inter« nationalisme à la fois est compris par le monde. « Les Juifs le nourissaient déjà depuis trois mille « ans. Il est sorti du judaïsme, il est compris « dans la plupart des enseignements principaux « de notre loi et de nos prophètes [1]. »

Et M. Alfred Nossig de constater que « seule « une Société des Nations basée sur l'esprit socia« liste peut nous garantir ce qui nous est néces« saire dans le domaine national autant que sur « le terrain international [2] ».

Enfin, un aveu que les non-Juifs feraient bien de marquer au crayon rouge : « L'édifice si péni« blement édifié à Paris, en 1919, par les déléga« tions juives d'Amérique et d'Angleterre, s'é« croulerait si la Société des Nations som« brait [3]. »

Il n'y a rien d'étonnant dans cet emballement pour la Société des Nations. Sa création est le premier pas sur le chemin menant au supergouvernement qui, entre les mains des Juifs, sera identique à la domination mondiale.

Dans un livre paru récemment [4], M. Léon de Poncins a publié le compte rendu secret du congrès des Maçonneries des Nations alliées et neutres, tenu à Paris les 28, 29 et 30 juin 1917. L'objet de ce congrès, tenu en pleine guerre, fut d'arrêter les bases du traité de paix et de la charte de la Société des Nations. La Maçonnerie, dont les Juifs se sont accaparés dans la plupart des pays, discutait et fixait les conditions que les gouver-

nements (souvent leurs créatures) avaient à imposer aux futurs vaincus. Elle décidait à cette même occasion la création d'une Société des Nations.

Le règne d'Israël sur les nations fit ensuite son premier apprentissage. Son exécutif, la Société des Nations, fut loin d'être parfait. Le dernier conflit a démontré que cette institution, telle qu'elle est actuellement, n'est pas capable d'imposer sa volonté. On (c'est-à-dire ceux qui l'ont créée) désire maintenant l'améliorer pour qu'elle puisse exercer efficacement un contrôle international. Elle n'en deviendrait que plus dangereuse. Chaque gouvernement qui posera sa signature en bas des statuts perfectionnés de la Société des Nations aliénera sa liberté et exposera son peuple à partir en guerre pour la défense d'intérêts qui peuvent aller à l'encontre des siens.

Nous ne reprochons nullement aux Juifs de travailler à la grandeur de leur race. Nous admirons même la ténacité avec laquelle ils poursuivent la réalisation de leur but. Plus loin, nous démontrerons que nous sommes prêt à les appuyer dans la réalisation de certains désirs absolument justifiés, mais nous ne comprenons pas l'aveuglement de tant de non-Juifs qui, pour la défense de leurs intérêts les plus sacrés, ne montrent pas le même enthousiasme et la même ténacité.

*
* *

La Maçonnerie, institution internationale, a,

dès sa naissance, attiré l'attention des Juifs. Ils se rendirent compte qu'elle pouvait devenir entre leurs mains un instrument précieux. Quoique, à l'origine, certaines loges n'admettaient pas des Juifs, « il est certain, dit Bernard Lazare, qu'il « y eut des Juifs au berceau même de la franc- « maçonnerie, des Juifs kabbalistes, ainsi que le « prouvent certains rites conservés ; très proba- « blement, pendant les années qui précédèrent la « révolution française, ils entrèrent en plus « grand nombre encore dans les conseils de cette « société, et fondèrent eux-mêmes des sociétés « secrètes [1] ».

D'autres Juifs n'hésitent pas à reconnaître que la Maçonnerie porte l'empreinte juive :

« La Maçonnerie est une institution juive, dont « l'histoire, les devoirs, les mots de passe, les « explications, sont juifs du commencement à la « fin, à l'exception d'un seul grade secondaire et « de quelques mots dans la formule du ser- « ment [2]. »

« L'esprit de la Maçonnerie, c'est l'esprit du ju- « daïsme dans ses croyances les plus fondamen- « tales. Ce sont ses idées, c'est son langage, « c'est presque son organisation [3]. »

Une origine juive de la Maçonnerie n'est néanmoins pas prouvée. Ce qui est sûr, c'est que, dès sa fondation, les Juifs y ont pénétré. Depuis lors, leur influence n'a fait que s'accroître; à tel point que la Maçonnerie de la plupart des pays est entièrement entre leurs mains.

Erzberger constate, dans ses mémoires, que les

chefs de l'Alliance israélite universelle sont presque sans exception maçons ; lorsque le Grand Orient de France se réunit en séance plénière, le directoire de l'Alliance israélite universelle s'y trouve presque au complet [1].

Quand le gouvernement hongrois, après la chute de Béla Kun, saisit les archives de la Maçonnerie hongroise, on constatait que 90 % des maçons étaient juifs.

Ces liens intimes entre le judaïsme et la Maçonnerie s'expliquent d'ailleurs parfaitement. Leur idéologie est exactement la même. L'humanitarisme, la déification de l'homme, qui est censé être foncièrement bon, la haine du christianisme, et surtout du catholicisme, sont communs tant au judaïsme qu'à la Maçonnerie. Ils travaillent la main dans la main à la réalisation du même but.

***

Nous avons ainsi établi, en nous basant presque exclusivement sur des déclarations d'auteurs juifs, que le judaïsme, pour réaliser son rêve millénaire de domination mondiale, se sert :

a) dans la rue : des masses ouvrières qu'il dirige à son gré et uniquement selon ses propres intérêts ;

b) dans les parlements et les gouvernements : des loges maçonniques dont les membres exécutent ses ordres ;

c) dans la vie internationale : de la Société des Nations, création de l'esprit hébraïque.

Les Juifs ont donc réuni entre leurs mains les éléments nécessaires pour devenir « le centre de « l'humanité, autour duquel se grouperont les « Gentils après leur conversion à Dieu. L'unité « du genre humain se fera par l'unité religieuse. « Les nations se réuniront pour aller porter leurs « hommages au peuple de Dieu. Toute la fortune « des nations passera au peuple juif, le fruit des « greniers de l'Égypte, l'épargne de l'Éthiopie « lui appartiendra; elles marcheront derrière le « peuple juif dans les chaînes, comme des cap- « tifs, et se prosterneront devant lui [1] ».

Voici, exprimé sans voiles et sans ménagements, le but d'Israël. Le Juif en veut à notre religion, à notre civilisation, au fruit de notre travail, à notre liberté. A nous, chrétiens et Aryens, de nous défendre. Mais la défense seule ne suffit pas. Elle n'est qu'un élément négatif. Or, un résultat durable ne peut être obtenu que par des éléments positifs. Il faut donc chercher une solution à l'éternel problème juif. Cette solution devra être équitable, autant pour les Aryens que pour les Juifs. Après plusieurs essais, restés infructueux parce qu'on posait mal le problème, il incombe à notre génération de trouver sa solution définitive.

QUELQUES ESSAIS INFRUCTUEUX

I

LE BAPTÊME

Nous abordons ici un problème des plus délicats, car nul ne peut scruter les consciences. En outre, il est de notre devoir, à nous chrétiens, de ne pas « fermer la porte du royaume des cieux « devant les âmes de bonne volonté ». Grégoire XIII, par la bulle *Vices ejus nos*, du 1er septembre 1577, recommanda aux Juifs d'aller entendre prêcher contre leurs erreurs. Cette invitation, à laquelle les Juifs ne se rendirent pas nombreux, fut changée par le même Pape en obligation par la bulle *Sancte Mater Ecclesia*, du 1er septembre 1584. Chaque samedi, au sortir de la synagogue, un tiers de la population du ghetto devait se rendre à ces prédications. Plus ou moins

sévèrement appliquée, cette disposition ne fut abolie qu'au XIX[e] siècle par Pie IX [1].

De tout temps, l'Église a prié pour la conversion des Juifs. Un jugement de la Suprême Congrégation du Saint-Office, du 5 mai 1928, a déclaré expressément que « l'Église catholique a « toujours eu coutume de prier pour le peuple « juif, qui fut le dépositaire des promesses divi- « nes jusqu'à Jésus-Christ, malgré l'aveuglement « continuel, à cause même de cet aveugle- « ment... [1] ».

1. Il est compréhensible que M. de Férenzy, dont le livre *Les Juifs et nous chrétiens* n'est qu'une apologie mal documentée du judaïsme, cite ce jugement aux pages 40-41. Dans son commentaire de ce texte, M. de Férenzy se représente d'avance le « frémissement de colère et d'indignation parmi tous ceux qui ont la haine farouche de la race d'Israël » si un jour le P. Libermann, Juif converti, proclamé vénérable par l'Église, était élevé sur les autels. M. de Férenzy mélange continuellement deux questions entièrement indépendantes l'une de l'autre, et nous tenons à expliquer le reproche que nous avons à lui faire. Nous passons sur la documentation défectueuse de son livre... Un Juif s'est chargé de lui faire ce reproche (M. J. Milbauer, dans *La Conscience des Juifs* de janvier 1936, p. 9). Quant à nous, nous constatons qu'il souffre d'un vice de principe. Il mélange constamment la religion à la nationalité des Juifs. Personne ne « frémirait de colère » si le vénérable Libermann était un jour élevé sur les autels. L'Église est universelle. Un saint de race juive sera vénéré comme un saint chinois ou français. Les saints martyrs des premiers temps étaient souvent de race juive. La conversion au catholicisme change l'âme du baptisé, mais ne change en rien sa nationalité ou son sang. Nous aurons l'occasion de démontrer que les Juifs sincèrement convertis n'envisagent pas autrement la question et qu'ils continuent à proclamer leur appartenance au peuple juif. Ce ne sont que les faux convertis qui tâchent de se faire passer pour des Aryens. Nous constaterons aussi, appuyés sur des preuves irréfutables, que les conversions des Juifs sont très fréquemment des manœuvres de déguisement contre lesquelles nous avons non seulement le droit, mais aussi le devoir de nous défendre.

Par ces prières, il ne faut pas l'oublier, l'Église demande que Dieu change l'*âme* des Juifs. « Prions encore pour les hérétiques et les schis- « matiques... prions aussi pour les Juifs perfides « (quelques missels français disent : prions *même* « pour les Juifs perfides), afin que le Seigneur « notre Dieu enlève le voile qui couvre leur « cœur... », dit l'Office du Vendredi Saint. L'Église ne demande pas : faites que le peuple juif change de nationalité, mais : faites que le peuple juif change d'âme. Cette conversion ne changerait pas leur appartenance au peuple juif. Un Japonais ou un nègre converti et baptisé reste Japonais ou nègre. Ainsi un Juif baptisé demeure Juif. Il y a actuellement des Juifs de religion catholique, protestante et juive, comme il y a des Anglais ou des Français de religion catholique, protestante et juive[1].

Les Juifs convertis ne considèrent pas autrement la question. M. René Schwob, Juif catholique, dans sa *Protestation d'un chrétien*, déclare qu'il n'a pas cessé d'être Juif[2]. Et le pasteur Wallfisch, de Dresde, proclame dans une confé-

1. M. Aimé Pallière, par exemple, a abjuré le catholicisme pour se faire juif.

2. « Ce n'est pas en tant que Juif — quoique je n'aie pas cessé de l'être — que je viens frapper mon front à ce vivant Mur de Douleurs, c'est en tant que chrétien... », dans *Esprit* du 1[er] mai 1933, pp. 171-172.

renee sur le problème juif : « Je suis Juif, et je « resterai Juif. Après avoir connu la foi chré- « tienne, je suis même devenu un vrai Israé- « lite [1]. » Il existe à Londres une association de Juifs baptisés devenus missionnaires. Ils se déclarent membres du peuple juif, malgré leur conversion au christianisme. Ils ont même acquis des terrains en Palestine pour former des colonies de Juifs baptisés [2].

Plus loin de nous, les descendants des disciples de Sabbataï Sévi, les Mamins, appelés Djeumés par les Turcs, s'étaient convertis volontairement au mahométisme [3]. Depuis des siècles, ils habitent surtout Salonique, ils portent des noms turcs, observent le Ramazan, enfin se conduisent en parfaits musulmans, sauf l'observation de quelques traditions juives, et sont même antisémites! Malgré tout cela, ils se marient entre eux, et ils sont considérés par les Turcs comme des étrangers [4].

Parmi les Marranes, convertis de force au XVe siècle, quelques groupes sont restés jusqu'à nos jours de fervents catholiques. Ils habitent notamment Oporto et les îles Baléares, mais eux aussi ne se sont pas mélangés aux catholiques de sang espagnol. Ils forment une tribu à part.

Les Juifs de religion juive sont également d'avis qu'un Juif catholique ou protestant continue à faire partie du peuple juif. Même en ce qui concerne l'organisation future de la Palestine, un homme de l'autorité d'Israël Zangwill prévoit la protection des Lieux Saints par des Juifs de religion chrétienne ou musulmane[1] : « Les Lieux « Saints peuvent être tous protégés avec respect « par les Juifs ; les reliques chrétiennes par des « chrétiens hébreux ; les reliques musulmanes « par des mahométans hébreux. Rien ne pour- « rait montrer, avec plus d'évidence, que l'État « juif n'est pas un retour à une théocratie étroite « et fanatique. Rien ne pourrait être plus signi- « ficatif, comme apogée et conclusion de cette « grande et tragique époque de l'histoire, qu'une « garde d'honneur juive [c'est-à-dire de nationa- « lité juive] autour du tombeau du Christ [1]. »

* * *

Les conversions sincères ou les défections intéressées ne changent rien au problème juif. Mais la majorité d'entre elles sont-elles sincères?

Le point de vue très spécial de M. de Férenzy lui fait dire que le plus grand nombre de ces conversions « résultent d'un appel de la grâce [2] ». Le P. Bonsirven, par un euphémisme charmant, appelle ces conversions simulées des « conversions provisoires [3] ». De quelque nom que l'on appelle ces baptêmes sacrilèges, le problème n'en change point. Constatons donc qu'il se présente sous un angle religieux et sous un angle pratique. Du point de vue religieux et spécialement catholique, nous admettons que Dieu puisse parler à

1. On constatera que l'opinion d'Israël Zangwill se rencontre avec celle des Juifs convertis de Londres, que nous avons citée ci-dessus.

l'âme de ceux qui vivent en dehors de l'Église, nous souhaitons même que cet appel de la grâce soit entendu. Mais nous traitons ici une question d'histoire, et il faut constater que cet « appel de la grâce » n'est pas à la base de la plupart des conversions juives. Bien au contraire, c'est un but purement pratique qui pousse en général les Juifs à se faire baptiser.

L'exemple des Marranes est des plus frappants. « Convertis » et baptisés par milliers à la fois, ils furent aussi maltraités qu'auparavant. Ils s'expatrièrent donc comme « nouveaux chrétiens ». Ils continuaient cependant à pratiquer discrètement ou clandestinement le culte juif, et ne manquaient pas de le pratiquer ouvertement dès que les circonstances le permettaient, comme en Hollande et à Bordeaux.

En Russie, ce soi-disant « appel de la grâce » prenait un détour bien extraordinaire. Puisque le baptême facilitait l'ascension économique des Juifs, il ne faut pas s'étonner qu'ils se soientconvertis volontiers. Afin de les distinguer des autres chrétiens, ceux de source orthodoxe, le passeport d'un Juif converti contenait la mention : « antérieurement de religion mosaïque ». Pour éviter ce rappel plutôt gênant, les Juifs se « convertissaient » d'abord au luthéranisme et répondaient ensuite à « l'appel de la grâce » de l'Église orthodoxe [1]. Après l'avènement du bolchévisme, si favorable aux Juifs, il est évident que ces âmes, déjà doublement « appelées », firent retour au judaïsme.

La quantité des convertis dans les États de l'empereur François-Joseph fait aussi douter de leur sincérité. A Vienne, on notait un baptême pour 1200 Juifs pendant les années 1868-1879; un pour 420-430 Juifs de 1880 à 1889; un pour 260 à 270 de 1890 à 1903 [1].

En Hongrie, il n'y eut jamais autant de conversions que lorsqu'on y massacrait les Juifs après les abominations de Béla Kun. Les baptêmes oscillaient généralement entre 260 à 420 par an. En 1919, il y eut 7146 Juifs qui se firent baptiser; en 1920, lorsque le danger diminuait, il y en eut encore 1925; en 1921, 827 ; pendant les années suivantes, il y en eut entre 400 et 500 par an [2]. En 1919, les Juifs se ruaient littéralement sur les fonts baptismaux, « ils se précipitaient à « l'Église comme dans une compagnie d'assuran- « ces, la plus sûre qu'il y eut au monde[1] », disent les frères Tharaud [3]. Beaucoup de ces « convertis » avaient déjà été baptisés sous l'ancien régime, mais étaient retournés au judaïsme à l'époque de Béla Kun.



Certes, nous connaissons des conversions sin-

1. L'assurance n'était pas à toute épreuve, car les mêmes auteurs nous racontent (p. 263) que, lors du « nettoyage » d'un café, un Juif se prévalut de son baptême en montrant le certificat qui lui avait été délivré. Sur quoi l'officier le pria de réciter son *Pater*. Et le Juif : « Notre Père, qui êtes aux cieux... » Hélas ! il n'était pas « converti » depuis un nombre suffisant de jours pour en savoir davantage. Et on l'expédia dans la rue pour y apprendre la suite...

cères pour lesquelles nous ressentons le plus profond respect. Il y a des convertis au catholicisme comme les abbés Lémann, les frères Ratisbonne, le Père Libermann. D'autres Juifs sont devenus protestants convaincus, tels que le poète Isaac Da Costa, les pasteurs Schwartz et Lion Cachet, l'historien Neander, des hommes animés d'un zèle admirable pour la foi du Christ. Mais, à côté d'eux, combien de conversions simulées, où l'abjuration de l'ancienne foi n'était pas accompagnée de la conviction d'une nouvelle croyance !

Nous ne nous arrêtons pas aux exemples du passé, quoiqu'ils nous fournissent des traits frappants, comme ce Rabbi Samuel, devenu Ismaël Ibn Nagrela, qui continuait en secret à faire des conférences sur le Talmud, tandis qu'en sa qualité de vizir du roi musulman Habus il terminait ses décrets avec l'exhortation à vivre toujours selon les préceptes de l'Islam; ou ce Juif de Naples, Basilius, qui obligea ses fils à se faire baptiser afin de pouvoir continuer sous leur nom le commerce des esclaves interdit aux Juifs [1].

Plus près de nous, on trouve des exemples aussi impressionnants, dont on peut établir avec certitude absolue que le baptême n'avait qu'un but utilitaire.

Souvent ce sont des parents prudents qui pensent préparer ainsi l'avenir de leurs enfants. Ce fut le cas de cette horrible Païva, que le père, un tailleur de Pologne, fit baptiser lorsqu'elle avait sept ans. Le regretté Marcel Boulenger remarque très judicieusement que c'était lui constituer déjà

un petit fonds de commerce, parce que, de cette façon, elle avait deux religions à présenter au plus offrant [1]. Les deux religions ne lui suffirent d'ailleurs pas, puisqu'elle se fit ensuite protestante pour épouser le richissime comte Henckel de Donnersmarck.

Le compositeur Félix Mendelssohn-Bartholdy avait été élevé dans la religion évangélique. Ses parents juifs voulaient « écarter de son chemin « les obstacles que ne pouvait manquer de lui « susciter le fait de sa naissance [2] ».

Disraeli, qui avait été baptisé dans sa jeunesse, membre du *High Church*, s'est toujours senti juif de race. Pour lui, le baptême était un acte d'orgueil racial. « Il ne comprenait pas comment un « Juif pouvait ne pas être chrétien; c'était, pour « lui, rester à mi-chemin et renoncer à la gloire « de la race, qui était d'avoir donné un Dieu au « monde. » En rencontrant, pendant un voyage en Palestine, des cheiks, dont il admirait la perfection des manières, « il trouva un vif plaisir à « imaginer que ses ancêtres, trois mille ans, six « mille ans plus tôt, avaient été de pareils sei- « gneurs du désert. Quelle famille anglaise pou- « vait montrer un tel passé de civilisation? [3] » Loin de nous de désapprouver l'orgueil de race d'un Disraeli. Chaque peuple a le droit d'être fier de ses ancêtres. Si les Juifs l'avaient toujours été, au lieu de se faufiler parmi nous sous des noms d'emprunt ou camouflés en chrétiens, qui sait si l'antisémitisme eut jamais revêtu des formes aussi terribles que de nos jours ?

Nous ne blâmons donc pas Disraeli d'être fier d'appartenir à un des peuples les plus anciens. Par contre, nous considérons son activité d'homme d'État comme étant inspirée par le plus complet opportunisme. Dès sa jeunesse, Disraeli voulait dominer; il a voulu devenir quelqu'un, parce qu'il sentait qu'il en possédait la matière. Il ne représente cependant pas le type de l'homme devenu grand en défendant un idéal, mais il se choisit un idéal pour devenir grand. L'opportunisme et le désir de domination typiquement juifs.

M. André Maurois, Juif lui-même, dit que ses contemporains ne s'y trompaient pas : « Si je « pouvais être sûr, écrivait son ami John Man- « ners, que Disraeli croit ce qu'il dit, je serais « plus heureux. Ses vues historiques sont les « miennes, mais y croit-il ? » Peel le jugeait aussi sévèrement en disant que Disraeli s'abaissait jusqu'à solliciter une place, tandis que Gladstone, « quand on lui offrait un ministère, se deman- « dait avec anxiété si la politique religieuse du « cabinet lui permettait d'accepter ».

On touche du doigt l'opposition entre deux conceptions de la vie. Chez l'un, la politique et les intrigues pour arriver aux places ; chez l'autre, la situation élevée si elle peut être utile aux principes. On n'a qu'à regarder les parlements actuels pour se rendre compte jusqu'à quel point notre vie politique est enjuivée. Peu de Gladstone, multitude de Disraeli !

Si, chez Disraeli, le christianisme allait de pair

avec son orgueil de race, chez Henri Heine nous assistons à une comédie plus que déplaisante. Son certificat de baptême n'était, selon sa propre déclaration, qu'un « billet d'entrée ouvrant la porte « de la culture européenne [1] ». Lorsqu'il se rendit compte que ce billet d'entrée était inefficace, son dépit et sa haine du christianisme ne connurent plus de bornes.

Avant sa conversion, il l'avait déjà jugé sans aménité en écrivant, le 1er avril 1823, à son ami Emmanuel Wohlwill : « La chute finale du chris- « tianisme me paraît de plus en plus évidente. « Voilà assez longtemps que cette idée vermoulue « se maintient. J'appelle le christianisme une « idée, mais de quelle espèce! Il y a des systèmes « d'idées corrompues, qui font leur nid dans les « fissures du vieux monde et la literie abandon- « née de l'esprit divin, comme les punaises dans « le matelas d'un Juif polonais. Si l'on vient à « écraser une de ces idées punaises, elle laisse « une odeur infecte qui dure des milliers d'an- « nées. C'est le cas du christianisme, écrasé de- « puis dix-huit cents ans, et qui, depuis ce temps, « n'a cessé d'empester l'air que nous respirons, « pauvres Juifs [2]. »

Un peu plus tard, il écrit à Maurice Embden : « Je suis comme vous un indifférent en religion, « et mon attachement au judaïsme provient uni- « quement de ma profonde antipathie pour le « christianisme [3]. »

Telle était sa disposition d'esprit lorsqu'il demanda « son billet d'entrée ». Après l'avoir ob-

tenu, ce fut pire. Sa haine du christianisme n'avait plus de limites. Quatre mois après cet acte blasphématoire, il écrit à Moïse Moser : « Je te « recommande un livre de Golovin sur les Japo- « nais, tu y verras combien ils détestent le chris- « tianisme. Rien ne leur est aussi odieux que la « Croix. Je veux me faire Japonais [1]. »

Le 14 décembre de la même année, il écrit au même ami : « Je ne sais que dire. Cohen m'as- « sure que Ganz [un autre Juif converti] prêche « le christianisme et cherche à convertir les en- « fants d'Israël. S'il le fait par conviction, c'est « un fol ; s'il le fait par hypocrisie, c'est une « canaille. Je ne cesserai pas cependant d'aimer « Ganz, mais j'avoue que je préférerais beaucoup « qu'il eût volé des cuillers d'argent [2]. »

Puis, le 9 janvier 1826 : « Je suis maintenant « haï des chrétiens et des Juifs. Je regrette beau- « coup de m'être fait baptiser ; je ne m'aperçois « pas du tout, depuis, que les choses aillent mieux « pour moi ; au contraire, je n'ai depuis que « malheur et adversité... N'est-ce pas ridicule? « A peine baptisé, on me vilipende comme « Juif [3]. » C'est l'aveu complet des raisons qui l'avaient déterminé à se faire baptiser.

Le peu d'importance que Heine attribuait à une conversion ressort nettement d'un passage de ses *Aveux*. Après avoir rappelé que, pour obtenir son mariage religieux, il avait dû s'engager à élever ses enfants dans la religion catholique, il dit : « Pour obtenir la dispense de l'archevê- « que, j'aurais été capable de donner à l'Église

« catholique non seulement mes enfants, mais « aussi moi-même par-dessus le marché, tant j'y « mettais peu d'importance alors [1]. »

Heine s'est senti Juif jusqu'à sa mort, malgré son baptême protestant et malgré son mariage catholique à Saint-Sulpice de Paris. Il était Juif, Juif « jusqu'à la moelle des os ».

***

Même parmi le clergé, il y a eu des faux convertis. Un exemple des plus pénibles est certainement ce Mgr Bauer, Juif d'Allemagne, « converti » au catholicisme, devenu prêtre, confesseur de l'impératrice Eugénie, aumônier général des ambulances, ce qui lui permit d'aller jusqu'aux avant-postes et de fournir des renseignements à l'ennemi. Il finit par jeter sa soutane aux orties pour se marier à Bruxelles. L'ignoble Deutz, qui trahit si bassement la duchesse de Berry, fut également un Juif « converti ».

Enfin, terminons par quelques aveux frappants de Juifs déjuivés par un baptême profané :

« J'ai le sentiment d'être un vrai Juif, et j'ai « toujours eu le sentiment de l'être. J'avoue « même que, dans mon for intérieur, j'ai tou- « jours adhéré à la doctrine juive », disait, en mars 1894, le pasteur Schwalb dans son sermon d'adieux à Hambourg [2].

Édouard-Marie (!) Oettinger, l'auteur du *Moniteur des dates*, écrivait dans son *Offenes Billet-doux an den berühmten Hepp-Hepp-Schreierund*

Judenfresser Herrn Richard Wagner : « L'auteur « de ces lignes tient à déclarer que, Juif de nais- « sance, il s'est fait catholique uniquement pour « avoir le droit de pouvoir rester Juif sans courir « aucun risque [1]. »

Un autre converti, celui-ci au christianisme et à l'islamisme, le fameux Emin Pacha (Isaac Schnitzer), écrivait, en 1895, dans une lettre à Jules Cohen, reproduite dans le *Jewish South* : « Vous n'ignorez pas que je suis Juif renégat, « mais, malgré ma conversion au christianisme « et, plus tard, à l'islamisme, je n'ai jamais cessé « de rester fidèle à la religion dans laquelle je « suis né et dans laquelle j'ai été élevé [2]. »

Et voici une déclaration récente : « Quoique « baptisé dans l'Église catholique, je suis Juif « dans l'âme et j'en fais la confession publi- « que [3]. »

Non, convertis sincèrement ou sans conviction, les Juifs baptisés continuent à être Juifs, à se sentir Juif et à être considérés comme Juifs par leurs anciens coreligionnaires.

II

L'ÉMANCIPATION

« Après tout, les chrétiens ont fait preuve de « générosité en nous émancipant », dit Théodore Herzl [1]. C'est exact, mais on pourrait spécifier que la générosité dont les chrétiens ont fait preuve était mal éclairée et, en tous cas, mal appliquée.

Il faut se souvenir de tous les enthousiasmes brumeux, des idées confuses et du désarroi des esprits à l'époque de la révolution française pour comprendre que l'on pût être assez naïf pour penser que des gens, habitués depuis des temps immémoriaux à vivre leur vie propre, cesseraient d'un instant à l'autre de penser et d'agir comme ils avaient pensé et agi pendant des siècles, et qu'ils vivraient dorénavant comme si un autre sang coulait dans leurs veines.

« Lorsque la révolution éclata, les communau- « tés juives organisées jouissaient, en France « comme ailleurs, de certains privilèges, de cer- « taines libertés..., entamées de toutes parts par « les nationalismes européens..., ballottées par « tous les vents contraires, mais qui, somme « toute, surnageaient au-dessus du flot des évé- « nements. C'était le droit de s'administrer elles-

« mêmes, de gérer leurs institutions de charité et « d'assistance mutuelle, c'était surtout le privi- « lège de juger selon les prescriptions de leur « propre code tous les différends qui pouvaient « survenir entre coreligionnaires, non seulement « en matière religieuse, mais aussi en matière « civile...

« En 1789, le plus grand nombre des Juifs « français, quel que fût leur désir d'émancipa- « tion, tenaient encore, soit par routine, soit par « clairvoyance, à ces privilèges qui, pendant de « longs siècles, leur avaient permis de résister à « l'hostilité générale, et qui, à défaut de la patrie « perdue, lointaine, inoubliée, mais inaccessi- « ble, leur tenaient lieu d'atmosphère intellec- « tuelle [1]. »

C'est aux membres de ce peuple, tenant à un point inimaginable à conserver son caractère propre, que l'on proposa de devenir tout de go de bons Français. C'était demander l'impossible. Au lieu de s'en rendre compte, les idéologues révolutionnaires considéraient les Juifs « comme le « symbole de toutes les oppressions et de tous les « fanatismes. La plupart de ceux qui prirent leur « défense se doutaient à peine des conflits inté- « rieurs que l'émancipation était de nature à « faire naître dans la conscience juive [2] ».

On mettait à l'émancipation des Juifs une condition inexécutable, celle de fusionner complètement avec des hommes de sang français, de devenir aussi Français que les Français dont les ancêtres avaient connu Bouvines et Rocroi.

L'attitude des Juifs eux-mêmes aurait dû éclairer les esprits. Leurs députés demandèrent, en effet, la plénitude des droits civils et politiques ainsi que la conservation de leur autonomie, c'est-à-dire les avantages de leur ancienne situation, combinés avec ceux de leur situation future [1]. Non contents de devenir des Français tout court, ils voulaient être des Français privilégiés. Ils restaient tels qu'ils avaient toujours été. « On avait changé les conditions dans les- « quelles, depuis si longtemps, ils vivaient, mais « on ne les avait pas modifiés eux-mêmes, et il « fallait pour une telle œuvre autre chose que la « décision de l'Assemblée nationale [2]. »

Pour devenir des Français vraiment français, il aurait fallu que les Juifs eussent renoncé aux prescriptions de leur loi, qui avait lié la politique et la vie sociale à la religion, à tel point qu'il était impossible aux Juifs de se conduire en vrais Français aussi longtemps qu'ils obéissaient au Talmud.

Les avertissements ne manquèrent pas; le district des Mathurins motivait sa voix contre l'émancipation en constatant que les Juifs ayant « un corps de lois civiles et politiques, qu'ils « n'ont cessé d'observer, ne peuvent, sans se ren- « dre parjures d'un côté ou de l'autre, jurer d'ê- « tre fidèles à la nation, à la loi, au roi et à la « constitution française, puisqu'ils forment eux- « mêmes une autre nation, qu'ils ont une autre « loi, une autre constitution, et même un autre « roi qu'ils attendent encore; qu'ils n'offrent pas

« de renoncer au code civil et politique qui leur « a été donné par leur législateur, ou de le diviser et de n'en retenir que la partie du culte[1] ». Et l'abbé Maury observait, à la tribune de l'Assemblée nationale, que « le mot Juif n'est pas le « nom d'une secte, mais d'une nation qui a des « lois, qui les a toujours suivies, et qui veut en-« core les suivre. Appeler les Juifs des citoyens, « ce serait comme si l'on disait que sans lettres « de naturalité et sans cesser d'être Anglais et « Danois, les Anglais et les Danois pourraient « devenir citoyens français... Et l'abbé conclut : « qu'ils soient donc protégés comme individus « et non comme Français, puisqu'ils ne peuvent « être citoyens [2]. »

Si, malgré toutes ces objections, on tenait à émanciper les Juifs, on aurait dû procéder par étapes. Il aurait fallu tout refuser aux Juifs comme nation, mais leur permettre de devenir individuellement des citoyens, comme disait le comte de Clermont-Tonnerre, dans un moment de clairvoyance, à la séance du 23 décembre 1789 de l'Assemblée nationale [3]. Le candidat à l'émancipation aurait dû être mis en demeure de prouver son utilité. Jamais on n'aurait dû émanciper des personnes incomplètement acclimatées.

Aucune argumentation n'avait prise sur les esprits obtus des révolutionnaires. Croyant être forts en tirant, sans aucun discernement, les conclusions extrêmes de certains principes, ils raisonnèrent ainsi : La Déclaration des droits de l'homme proclame que tous les hommes possèdent des droits égaux; or, les Juifs sont des hommes; donc il faut octroyer aux Juifs tous les droits dont les autres hommes jouissent. Que cela pût être dangereux pour les Français autochtones n'avait aucune importance à leurs yeux. Les principes sacro-saints de la révolution avant tout !

Ce désir d'unification, d'égalisation, caractère principal de la révolution française, tendait cependant à confondre deux peuples dont les traditions et les mœurs étaient différentes. En émancipant tous les Juifs en bloc, on ne brisait pas « les chaînes que les Juifs eux-mêmes s'étaient « forgées. Ils étaient émancipés légalement, ils « ne l'étaient pas moralement; ils gardaient leurs « mœurs, leurs coutumes, leurs préjugés [1] ».

« Les Juifs émancipés, dit Bernard Lazare, « pénétrèrent dans les nations comme des étran-« gers, et il n'en pouvait être autrement... « ils formaient un peuple parmi les peuples, un « peuple spécial conservant ses caractères grâce « à des rites stricts et précis, grâce aussi à une « législation qui le tenait à l'écart et servait à la « perpétuer. Ils entrèrent dans les sociétés mo-« dernes non comme des hôtes, mais comme des « conquérants... Ils étaient une tribu de mar-« chands et d'argentiers, dégradés peut-être par « la pratique du mercantilisme, mais armés, « grâce à cette pratique même, de qualités qui « devenaient prépondérantes dans la nouvelle « organisation économique. Aussi, il leur fut « facile de s'emparer du commerce et de la fi-« nance, et, il faut le répéter encore, il leur était

« impossible de ne pas agir autrement [1]. » Ce fut une des causes qui préparèrent le terrain favorable à l'éclosion d'une nouvelle vague d'antisémitisme.

La décision de l'Assemblée nationale était une « sottise », comme Madame Élisabeth l'écrivait à Mme de Bombelles, parce qu'elle décrétait l'impossible et qu'elle créait une situation qui devait devenir néfaste pour les deux parties intéressées. M. Joseph Kastein avoue que toute émancipation en bloc doit nécessairement « demeurer « incomplète en son essence même, parce « qu'elle ne touche pas le nœud de la question « juive. Et ce nœud consiste en ce qu'une assi- « milation totale du judaïsme ne saurait plus « exister, mais seulement la renonciation indi- « viduelle du Juif isolé à son judaïsme [2] ».

En n'allant pas au fond du problème, en ignorant même le vrai problème juif, on s'imaginait que les Juifs « allaient se fondre totalement dans « les peuples qui les hébergeaient, de beaucoup « supérieurs numériquement, mieux organisés « au point de vue de la culture et de la politique, « en sorte qu'après quelques générations ils ne « resterait plus aucune trace visible du peuple « juif. Une dissolution complète du peuple juif « paraissait inévitable en Europe centrale et oc- « cidentale. Mais il en fut tout autrement, cons- « tate M. Albert Einstein. Il semble qu'il y « ait des instincts de nationalités, différentes « par la race, qui s'opposent à une fusion de cette « nature. L'adaptation des Juifs à la langue, aux

« mœurs et même, en partie, aux formes reli- « gieuses des peuples européens au milieu des- « quels ils vivaient n'a pas pu parvenir à étouf- « fer ce sentiment d'être des étrangers qui sépare « les Juifs de leurs hôtes européens [1]. »

Le grand-rabbin de Paris nous apprendra que la religion juive n'a pas non plus à se réjouir des conséquences de l'émancipation : « L'é- « quilibre religieux, plus ou moins réalisé et « maintenu, depuis la fixation du Talmud,... a « été particulièrement dérangé par le grand évé- « nement de l'émancipation depuis la fin du « XVIIIe siècle. De ce que, dans les pays d'Oc- « cident au moins, Israël s'est incorporé politi- « quement et civiquement... aux peuples qui « l'ont affranchi d'un long servage et relevé de « sa condition humiliée, il est résulté un état de « crise intérieure qui a fait éclore, en l'espace de « quatre ou cinq générations, bien des manières « d'être Juif, rendant malaisée une définition « compréhensive d'une religion qui est et de- « meure pourtant, en son principe comme en ses « fins dernières, l'unitarisme par excellence [2]. »



Napoléon se rendit parfaitement compte que l'émancipation n'avait pas donné les résultats auxquels les illuminés révolutionnaires s'étaient attendus. Mais lui aussi, il voulait l'impossible : assimiler d'un coup de bagnette ce qui avait été de tout temps inassimilable.

Au Conseil d'État il déclara cependant très judicieusement qu'il fallait considérer les Juifs non seulement comme une race distincte, mais même comme un peuple étranger. A la séance du 7 mai 1806, il alla encore plus loin en constatant que « le mal que font les Juifs ne vient pas des « individus, mais de la constitution même de ce « peuple », peuple qu'il compara à des chenilles et à des sauterelles ravageant la France et à de véritables nuées de corbeaux. Napoléon voyait donc la cause du mal. Il voulut y remédier en convoquant les Juifs pour les réformer : « Il faut « assembler les États généraux des Juifs... je « veux qu'il y ait une synagogue générale des « Juifs à Paris [1]. »

Mais il voulut non seulement les régénérer, il voulut aussi rendre efficace leur émancipation. « Je désire prendre tous les moyens pour que les « droits qui ont été restitués au peuple juif ne « soient point illusoires, et pour leur faire trou- « ver Jérusalem en France », disait-il dans ses instructions aux commissaires près du grand Sanhédrin [2].

En ressuscitant une institution célèbre parmi les Juifs, datant de l'époque palestinienne, Napoléon crut se créer un point d'appui pour influencer la masse de la population juive. On se demande comment un esprit aussi clairvoyant put commettre une aussi lourde faute. Napoléon voulut régénérer les Juifs, rapprocher leurs coutumes de celles des Français; et, pour arriver à ce résultat, il prit comme base une assemblée de

rabbins aux traditions talmudiques. « Comment, « s'écrie l'abbé Lémann, Juif converti, on an- « nonce devant tout Paris, devant toute l'Europe, « qu'on va réformer les Juifs, et on leur permet « de faire partir cette réformation du Talmud « qui les a toujours pervertis ?... [1] »

Il est vrai que Napoléon ignorait complètement le contenu du Talmud et crut pouvoir dicter ses volontés. Il les a effectivement dictées, mais le résultat ne fut pas meilleur. Les Juifs n'ont jamais pris au sérieux les décisions du grand Sanhédrin. M. Baruch Hagani l'appelle « une comédie de haut goût [2] ». L'ancien rabbin Drach constate que ses décisions « sont peu con- « nues du commun des Juifs, qui ne les ont ja- « mais prises au sérieux, sachant bien qu'elles « avaient été dictées sous l'impression de la « crainte qu'inspirait la colérique volonté de fer « du sabre de Marengo [3] ». Le même auteur constate que les Juifs considéraient ces décisions comme « une mauvaise plaisanterie [4] ».

Bernard Lazare constate également que Napoléon fit fausse route : « Son amour de l'ordre, du « règlement et de la loi, sa croyance à leur effi- « cacité l'abusa. Il s'imagina, sans doute, qu'un « Sanhédrin était un concile, il n'en était rien. « Les décisions du Sanhédrin n'avaient absolu- « ment que la valeur d'opinions personnelles, « elles n'engageaient nullement les Juifs, elles « n'avaient aucune autorité, et il n'était pas de « sanctions pour les faire prévaloir [5]. »

L'intervention de Napoléon ne changea rien.

Il crut protéger la société française et dissoudre le peuple juif. Son œuvre a été stérile, et le contraire de ce qu'il voulait atteindre est arrivé.

*
* *

Pour expliquer comment ces débris d'un peuple n'aient pas été absorbés par un entourage supérieur en nombre, il faut se rendre compte de ce que représentait l'organisation interne du peuple juif.

Les Juifs, nous l'avons vu, formaient partout un État dans l'État. L'origine de cette situation unique remonte aux premiers jours de la diaspora. Les Juifs s'étaient alors enfermés eux-mêmes dans des quartiers spéciaux, vivant leur vie à eux, religieusement, socialement et civiquement, en vertu de privilèges dont ils étaient extrêmement jaloux et qu'ils défendaient âprement contre toute atteinte ou amoindrissement. Si, plus tard, au moyen-âge, le monde chrétien tenait à ce que les Juifs restassent enfermés dans les ghettos « dont leurs mains imbéciles avaient « contribué à épaissir les murailles [1] », force nous est de constater que ce ne fut pas une mesure coercitive, mais plutôt la confirmation d'un état de choses qu'ils avaient créé et désiré eux-mêmes. Les Juifs ne tenaient pas du tout à se mêler aux chrétiens. Ils voulaient vivre à l'écart des autres, parce que c'était pour eux la seule possibilité d'observer leur loi et d'attendre ainsi la venue du Messie, qui allait leur conférer la puissance promise pour gouverner et diriger les autres peuples. Les rabbins ne craignaient rien autant que des rapports cordiaux entre les circoncis et les « impurs ». Si les deux grandes portes du ghetto de Francfort furent closes du dehors pendant les fêtes chrétiennes, les Juifs les fermaient du dedans pendant les fêtes juives !

En outre, le Juif du ghetto était d'un orgueil incommensurable. Il se sentait membre du peuple élu, auquel le Messie livrerait la domination sur le monde entier. Les soirs de pleine lune, les vieilles Juives scrutaient le ciel dans l'espoir d'y découvrir les signes précurseurs de la venue du Messie. On vivait dans le ghetto comme dans une serre surchauffée, où les esprits étaient imprégnés et réimprégnés de préceptes talmudiques.

Chaque ghetto constituait une petite communauté ou, plus exactement, une petite république soviétique, cellule de la grande république juive invisible et dispersée dans le monde entier. Le ghetto jouissait d'une indépendance presque souveraine. En dedans, le confusionisme régnait en maître. Tous les pouvoirs, temporels et spirituels, étaient de fait entre les mains des rabbins. Ils jugeaient dans le *Beth Din*, tribunal juif, les différends entre coreligionnaires, ils édictaient des règlements de tous genres, ils prélevaient la dîme, bref, ils représentaient en réduction tous les organes de l'État [1].

Le Kahal, genre de conseil communal, est souverain. Ses décisions sont sans appel et n'ont besoin d'aucune approbation. Il a été de tout temps

le foyer de la résistance juive contre toute influence étrangère. Les procès-verbaux du Kahal de Minsk, des années 1789 à 1869, sont venus jusqu'à nous. Ils nous permettent de nous rendre compte de l'esprit qui animait ceux qui étaient à la tête de ces communautés juives [1] : Exploitation et mise à la rançon (l'expression n'est pas trop forte) des Juifs pauvres, corruption des autorités non-juives du dehors, finasserie et ergoterie talmudiques.

Pour prouver que nous n'exagérons pas en employant des expressions aussi fortes, un seul exemple suffira. Il démontrera jusqu'où ces finasseries pouvaient aller. Le Talmud et le Schulchan aruch disent : « La propriété d'un non-Juif équivaut à « une chose abandonnée : le vrai possesseur est « celui [des Juifs bien entendu] qui la prend le « premier [2]. » Le Juif talmudiste considère que, de par la promesse de Iahvé, toute propriété viendra un jour à lui. Il la possède virtuellement, puisqu'elle lui est destinée par Dieu. De ce fait, toute propriété temporairement entre les mains d'un non-Juif n'est qu'une propriété fictive. En se basant sur ce principe, le Kahal vend, aussi incroyable que cela puisse paraître, à un Juif une propriété quelconque appartenant à un non-Juif, sans que ce dernier puisse soupçonner que le Kahal ait disposé de son bien. Quels avantages « l'acheteur » obtient-il pour les bons écus qu'il paie cette propriété à nos yeux fictive ? Étant devenu légalement (d'après le droit Juif bien entendu) propriétaire d'une maison jusqu'au moment de la vente « abandonnée », comme appartenant à un non-Juif, il a dorénavant le droit, sans risquer la concurrence d'un Juif, de faire tout ce qu'il juge à propos pour entrer en possession de son « bien ». L'acte « d'achat » porte expressément qu'il peut employer n'importe quel moyen. Aussi longtemps qu'il n'a pas réussi à accaparer la propriété convoitée, aucun autre Juif ne pourra entrer en relation d'affaires avec le propriétaire légal, ni en lui prêtant de l'argent, ni en vendant quoi que ce soit à lui ou à un habitant de la maison, ni en lui achetant quoi que ce soit. Le Schulchan aruch constate en effet qu'il est défendu d'entrer en relations avec une personne sur laquelle un Juif a reçu le droit d'exploitation [1].

Les expressions que nous venons d'employer ne sont donc pas exagérées. L'historien juif Henri Graetz n'emploie d'ailleurs pas de termes plus doux en disant que les traits caractéristiques du Juif de Pologne sont ceux d'employer des procédés tortueux, des finasseries d'avocat et des plaisanteries de mauvais goût. Graetz dit que le Juif polonais condamne sans appel tout ce qui dépasse son horizon, que la probité et la droiture lui sont aussi étrangères que la simplicité et le sens de la vérité, et ainsi de suite [2].

Pour être équitable, il faut préciser qu'il s'agit ici des ghettos de l'Europe orientale, et que les habitants des ghettos de l'Europe occidentale étaient certainement plus civilisés que leurs frères de Galicie, de Pologne et de Russie. Ceux-ci

forment cependant l'immense majorité, et ils envahissent, surtout depuis le commencement de notre siècle, l'Europe occidentale et les deux Amériques. Il y a une cinquantaine d'années, les trois quarts de tous les Juifs du monde étaient concentrés dans l'Europe orientale. Maintenant, cette partie de l'Europe n'héberge plus que la moitié de tous les Juifs.

Si les Juifs occidentaux, autrefois en majeure partie des *Sephardim*, plus cultivés, plus instruits et plus aisés, n'abandonnaient pas leurs traditions talmudiques, que dire de ces *Askenazim*, venant de l'Est, imprégnés de toutes les horreurs que nous révèlent ces protocoles du Kahal de Minsk ?

Les Sephardim [1], appelés en France généralement « Juifs portugais », ne représentent actuellement que environ cinq pour cent de la totalité du peuple juif. Ils habitaient surtout l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Turquie et le Nord de l'Afrique. Après leur expulsion de la péninsule ibérique, un certain nombre d'entreeuxsesont fixés en France, en Angleterre et en Hollande. Les Sephardim, autant que les Askenazim, ont conservé de leurs pérégrinations et du mélange de leur sang avec celui d'autres tribus des traits de caractère, autant que des traits de figure, qui les distinguent souvent les uns des autres. Les Sephardim se sont toujours considérés comme l'élite de la nation. Ils n'aimaient pas à être confondus avec les Askenazim et n'avaient pour eux que du mépris, à tel point que dans certaines synagogues les Askenazim ne pouvaient se mêler aux Sephardim. Encore de nos jours, les Sephardim d'Amsterdam (les descendants des Juifs portugais arrivés en Hollande au XVI[e] siècle) possèdent leur synagogue à eux et ne se mélangent pas aux Askenazim.

1. Sephardim vient de Sepharad, nom que les Juifs donnaient à l'époque romaine à l'Espagne. Askenazim vient d'Askenaz, petit-fils de Japhet, ancêtre supposé des Allemands.

Les Sephardim ne reculaient même pas devant des mesures extrêmes lorsque les Askenazim devenaient un danger pour leur propre situation. Dans les contrées habitées par les Sephardim, le problème juif a toujours pris un caractère moins âpre que là où les Askenazim se mêlaient aux habitants autochtones. En Italie, le problème juif ne se pose presque pas, même de nos jours. En Hollande, il s'aggrave depuis que ce pays a été envahi par les Askenazim. Enfin, en France, les Sephardim plus ou moins assimilés voyaient le danger que représentait pour eux l'arrivée continue d'Askenazim. Spécialement, les Sephardim de Bordeaux, très influents et cultivés, à la tête du grand commerce, se considéraient supérieurs de beaucoup aux Askenazim d'Alsace, misérables usuriers et trafiquants. Pendant tout le XVIII[e] siècle, ils firent des efforts pour obtenir des autorités l'expulsion des Askenazim. Ce ne fut pas une des moindres fautes de l'Assemblée nationale de ne pas avoir fait une distinction entre ces deux catégories de Juifs.

Les Sephardim, tout cultivés qu'ils furent, spécialement en France et en Hollande, étaient cependant capables de montrer une intolérance et une cruauté inimaginables envers ceux qui avaient des opinions plus larges. Le cas d'Uriel Da Costa mérite d'être signalé à ce propos. Il appartenait à une famille distinguée (*ex ordine nobilium*) qui avait été obligée de se « convertir » au catholicisme. Ne croyant pas aux mystères catholiques et se sentant Juif, il quitta l'Espagne et se fixa à Amsterdam, alors « la nouvelle « Jérusalem du Nord ». De tendances libérales, il s'opposa à plusieurs coutumes et traditions juives, ce qui lui valut une excommunication. Plus tard, las des persécutions, fatigué de tout, n'aspirant qu'à la paix, il accepta la honte de l'amende honorable. Voici maintenant la description de ce qui s'ensuivit, comme il l'a décrit lui-même dans l'*Exemplar humanae vitae* qu'il a laissé après son suicide : « Je pénétrai dans la synagogue qui était « bondée d'hommes et de femmes, car on était « venu comme au spectacle. Quand il en fut « temps, je montai sur la tribune de bois... et j'y « lus à haute voix les lignes tracées par eux. C'é- « tait l'aveu que j'étais mille fois digne de la « mort à cause de ce que j'avais commis, à sa- « voir la transgression du Sabbat, la loi non « observée, violée même, puisque j'avais été jus- « qu'à convaincre d'autres hommes de ne pas se « faire Juifs... La lecture finie, je descendis de la « tribune... Je m'en fus dans un coin, et le *cha-* « *mach* m'ordonna de me déshabiller. Je mis

« mon corps à nu jusqu'à la ceinture, un mou- « choir autour de ma tête, je me déchaussai et « j'étendis les bras, tenant dans mes mains une « espèce de colonne. Le *chamach*, s'approchant, « m'attacha les mains à la colonne... Ensuite, ce « fut le *hazan* qui, armé d'une lanière, me donna, « d'après la tradition [1], trente-neuf coups[1] sur « les côtes : car le commandement de la loi est « qu'on ne dépasse pas le nombre de quarante, « et comme ces gens sont très scrupuleux dans « les pratiques et très observants, ils s'assurent « de ne pas pécher par excès. Entre les coups, on « chantait un psaume... Après quoi, je remis mes « vêtements et je me retirai au seuil de la synago- « gue, je m'allongeai, et le *chamach* soutenait ma « tête. Et alors, tous sortant, ils me franchis- « saient, soulevant un pied, au-dessus du bas de « mes jambes, sans me fouler; tous le firent, en- « fants et vieillards... Tout étant consommé, la « synagogue était vide... Et ils disent mainte- « nant... m'avoir puni avec raison, comme exem- « ple, pour que, dorénavant, personne ne se per- « mette plus de leur résister, ni d'écrier contre « leurs sages ! [2] »

Revenons maintenant au gouvernement du Kahal; jusqu'à nos jours, ces Kahals subsistent là où les Juifs Askenazim sont en nombre. Certes, l'organisation s'en est modifiée, mais l'esprit est resté le même. L'invasion des États-Unis par les Juifs orientaux nous en fournit un exemple

1. Le nombre de trente-neuf est d'origine cabalistique.

frappant. Pendant les années 1881 à 1910 sont arrivés aux États-Unis 1.562.800 Juifs, dont 1.119.059 provenant de la Russie, 281.150 de l'Autriche-Hongrie (presque exclusivement de la Galicie) et 67.057 de la Roumanie. 71,6 pour cent de tous les Juifs arrivés aux États-Unis provenaient de la Russie, 17,9 pour cent de l'Autriche-Hongrie et 4,3 pour cent de la Roumanie ; au total 93,8 pour cent de tous les Juifs immigrés aux États-Unis[1] étaient des Juifs orientaux [**1**], des Juifs fraîchement sortis des ghettos. Partout, ils ont constitué leur Kahal. Celui de New-York contrôle à lui seul plus de mille associations [**2**]. Ces Kahals ont leur justice à eux, ils édictent des lois, et les Juifs préfèrent les décisions du tribunal du Kahal[2] à celles de la justice américaine [**3**]. C'est un exemple frappant de ce que, même dans un pays si peu enclin aux préjugés, les Juifs préfèrent encore maintenant vivre dans un ghetto spirituel et conserver leurs coutumes et leurs organisations à eux.

Rien d'étonnant qu'ils préfèrent aussi vivre

1. De moins d'un million que les Juifs étaient au commencement de notre siècle, ils sont maintenant au nombre de quatre à cinq millions [**4**]. L'invasion de l'Argentine n'est pas moins frappante. De 1000 qu'ils étaient en 1890, les Juifs sont montés à 240.000 en 1933 [**5**].

2. Il en est de même aux Indes anglaises, où le nombre des Juifs augmente rapidement. En prenant prétexte de cette augmentation, le *Jewish advocate* réclamait, il y a quelques années, l'installation d'un *Beth Din*, d'un tribunal juif, pour permettre aux Juifs de laver leur linge sale en famille [**6**].

séparés des chrétiens, tout comme au moyen âge. « La ville juive court comme un ruban ininter-« rompu le long du flanc est de la Cité jusqu'au « bourg de Bronx. Les « blocks » succèdent aux « blocks », les avenues aux avenues, les heures « de marche aux heures de marche, sans que « nous sortions de l'enceinte de ce que mon iro-« nique compagnon avait appelé un ghetto. — « Un ghetto? Allons donc : une ville dans la « ville, une cité dans la cité, à l'étalon prodi-« gieux de l'Amérique, la plus colossale agglo-« mération juive qu'il y ait au monde, plus « grouillante, plus pullulante que Lodz, Brody et « Lemberg, les plus larges réservoirs juifs de « l'Europe ; plus peuplée que Lyon ou Mar-« seille... [**1**] »

Faut-il encore s'étonner que l'influence, exercée par leur Kahal, soit aussi formidable que ses prétentions sont exorbitantes? Nous en citerons quelques-unes :

1. Le droit d'immigration illimitée pour les Juifs de n'importe quel pays.

2. La suppression de toute allusion au Christ dans les documents officiels.

3. La suppression de la fête de Noël dans les écoles et les endroits publics. La défense de dresser des arbres de Noël et de chanter des chants de Noël en public.

4. La mise à disposition de tous les fonctionnaires publics qui critiquent la race juive, même s'ils croient agir dans l'intérêt public.

5. L'installation de tribunaux juifs (Beth Din) dans les palais de justice.

6. La suppression de tous les livres que les Juifs jugent offensants, dans les bibliothèques universitaires et dans les bibliothèques des écoles [1].

De tout temps, les Juifs ont eu en horreur la religion chrétienne, et spécialement le catholicisme. « Le catholicisme, notre ennemi de tous « les temps, gît dans la poussière, mortellement « frappé à la tête », dit Isaac Crémieux dans son manifeste, lors de la fondation de l'Alliance israé-

1. D'autres prétentions et d'autres exemples typiques de l'emprise juive sur la vie publique aux États-Unis sont exposés dans le livre de M. Ford, pp. 250 ss. Ce livre remarquable a eu une histoire mouvementée. Lors d'un voyage en Europe, entrepris pendant la guerre, pour inciter les gouvernements à la terminer, le grand constructeur avait constaté qu'il devait partout passer par des Juifs pour atteindre les hommes du gouvernement. Rentré, il chargea plusieurs collaborateurs qualifiés d'étudier le problème juif. Le résultat de ces études fut *The International Jew*. Le livre eut un immense succès. Pendant six ans, il se vendit à des centaines de milliers d'exemplaires, jusqu'au moment où l'auteur se rétracta. Il reconnut s'être trompé du tout au tout. Rien de tout ce qu'il avait publié n'était conforme à la réalité, etc., etc. A l'éditeur de la traduction allemande, il écrivit qu'il avait commis une grande injustice envers le peuple juif et qu'il défendait la continuation de la vente du livre, mais le constructeur millionnaire se refusait à rembourser les frais de l'éditeur. L'édition allemande continue donc à être vendue. Que penser de cette continuation de la vente en Allemagne? M. Ford était-il obligé de révoquer la vente en Amérique, mais n'était-il pas fâché de voir continuer la vente de l'édition allemande? Quoi qu'il en soit, *Der internationale Jude* contient une documentation impressionnante, et continue à être vendu. Actuellement, on en est au 116e mille.

lite universelle; et il engage ses coreligionnaires à s'unir pour défendre leurs intérêts, car, « en « aucune circonstance, un Juif ne deviendra « l'ami d'un chrétien ou d'un musulman avant « qu'arrive le moment où la lumière de la foi « juive, la seule religion de la raison, brillera « sur le monde entier ». Et Crémieux de demander aux Juifs : « Qu'avez-vous à craindre? Le « jour n'est pas éloigné où toutes les richesses, « tous les trésors de la terre deviendront la pro- « priété des enfants d'Israël [1]. »

L'émancipation, décrétée par la révolution française, a permis aux Juifs de saper l'État à base chrétienne avec plus de succès qu'auparavant. Au moyen-âge, le Juif ne tenait pas à être admis dans la société, parce que la vie publique était fortement imprégnée de valeurs chrétiennes. Depuis la révolution française, il en est tout autrement. Chaque baisse de l'esprit chrétien permet au Juif de judaïser un peu plus nos institutions. L'entrée des Juifs dans l'État signifiait sa déchristianisation. « Le jour où le Juif a occupé « une fonction civile, dit Bernard Lazare, l'État « chrétien a été en péril. Cela est exact, et les « antisémites qui disent que les Juifs ont détruit « la notion de l'État pourraient plus justement « dire que l'entrée des Juifs dans la société a « symbolisé la destruction de l'État, de l'État « chrétien, bien entendu [2]. »

Voici le fruit amer de l'émancipation des Juifs.

III

L'ASSIMILATION

L'émancipation avait été une mesure purement administrative. Pour devenir efficace, elle aurait dû être suivie de l'assimilation des émancipés. Cette assimilation ne pouvait être décrétée administrativement. Elle relevait du domaine de l'esprit. Le libéralisme, ce fruit de la révolution française, croyait tout arranger en ignorant le Dieu des chrétiens et le Iahvé des Juifs. On croyait tout unifier, tout égaliser en déchristianisant à droite et en déjudaïsant à gauche.

On oubliait qu'un Juif s'adapte mais ne s'assimile pas, et qu'un Juif déjudaïsé reste juif. La religion juive est une œuvre de raison, un traité de Iahvé avec son peuple : Si tu fais ceci, je te donnerai cela. *Do ut des*. Elle est la religion de la promesse : « Je réduirai tous les peuples sous « le sceptre de Juda. » L'idée de nation est ainsi inséparable de la religion juive, tandis que la religion du Christ est en dehors et au-dessus de toute nationalité. En faisant du Juif orthodoxe un Juif réformiste ou moderniste, on lui enlevait certains rites, certaines traditions, certaines coutumes, même certaines consolations, mais on ne

pouvait lui enlever le nationalisme visant à la soumission du monde. L'empire du monde : le règne de Iahvé, espoir du Juif orthodoxe, se transformait en l'empire du monde : le règne d'Israël, espoir du Juif moderne.

Ce Juif moderne, fortement nationaliste, se trouve en face d'une chrétienté dont l'armature tombe pièce par pièce. La déjudaïsation religieuse d'une partie des Juifs a eu comme résultat invraisemblable la judaïsation de nos institutions chrétiennes. Nous n'avons donc pas assimilé les Juifs, mais les Juifs sont en train de nous assimiler et de nous subjuguer.

En agissant ainsi, ils suivent un précepte du rabbin Tanchum, consigné dans le Talmud. Un non-Juif lui dit : « Allons, soyons un peuple. » A quoi le rabbin répondit : « Fort bien; malheureu- « sement, nous, circoncis, nous ne pouvons plus « redevenir pareils à vous autres. Faites-vous « donc circoncire et nous serons tous égaux [1]. » Actuellement on ne nous demande plus la circoncision corporelle, mais on veut nous imposer la circoncision spirituelle, ce qui est pire.

Les chrétiens non-pratiquants abdiquent, mais les Juifs de l'ancienne observance, autant que les Juifs réformistes ou modernistes, entendent rester Juifs. Les uns voudraient judaïser le monde religieusement, les autres socialement. La conception juive de Dieu leur facilite cette tâche. En effet, la religion juive n'a qu'un seul dogme : Dieu est un. En dehors de cela, il serait difficile de préciser ce que le judaïsme sait de Dieu. Il

ignore même son nom au complet. Seules les quatre consonnes de ce nom, le tétragramme Yod, Hé, Vav, Hé (J H V H) lui sont connues. Sur leurs voyelles exactes la tradition reste muette. Le secret de la prononciation véritable de ces consonnes a disparu avec le sacerdoce d'Israël [1]. Chaque Juif peut se représenter Dieu, et le Messie à venir, comme il l'entend.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un grand-rabbin définisse le Messie comme étant « le triomphe de la justice », « le régime de la liberté et de la fraternité », et qu'il conclue que « ce régime a commencé avec la révolution française ». Voilà encore un nouveau titre de gloire, bien inattendu, pour les principes « immortels » de 1789, celui d'avoir inauguré l'époque messianique !

Un autre rabbin définit le Messie comme « la perfectibilité indéfinie de l'humanité ». Un Juif laïque explique que le Messie « c'est le Juif lui-« même qui doit faire régner sur le monde une « ère de justice [2] ». Chez d'autres, l'attente messianique se borne à de flottantes espérances humanitaires : « Le Messie que nous attendons, « c'est la diffusion des lumières, la reconnais-« sance de tous les droits, l'émancipation de « l'humanité entière [3]. »

On peut conclure que tous les Juifs, depuis les plus orthodoxes jusqu'aux bolchévistes les plus purs, peuvent penser en toute bonne foi contribuer à l'avènement du règne messianique. L'immense danger pour le monde chrétien réside dans le fait que l'idée juive du Dieu-Un est insaisissa-

ble, et que chaque Juif peut envisager ce règne futur comme il l'entend ; que ce soit un règne purement spirituel ou une domination effective et mondiale.

De quelque façon que les Juifs interprètent le caractère de leur règne, ils sont convaincus qu'ils en approchent. « Nous sortons d'une nuit longue « et obscure, pleine de terreurs, dit M. Alfred « Nossig. Devant nos regards s'étend un paysage « de dimensions gigantesques, le globe terres-« tre. C'est là que nous mène notre chemin. « Nous apercevons encore, au-dessus de nos têtes, « de gros nuages orageux. Des centaines des nô-« tres paient encore de leur vie leur fidélité à « notre pacte. Mais déjà sonne l'heure des lumiè-« res et de la paix mondiale, déjà point à l'hori-« zon l'aurore de *notre jour*, à nous ! [1] »



Notre seule défense consiste dans un retour aux principes chrétiens sur lesquels est basée toute notre civilisation. Notre mentalité est opposée en tous points à la mentalité juive. Nous voyons, par exemple, dans la différenciation la plus belle fleur de notre culture. Pour le Juif, ce qui est différencié est « une atteinte au principe de l'u-« nité. L'injustice, l'inégalité, sont des différen-« ciations. Il convient donc de les repousser, ou « tout au moins de les amoindrir. Pour minime « que soit le résultat obtenu, ce n'en est pas « moins un hommage rendu à l'unité. Ainsi

« s'expliquent les tendances socialistes et com-
« munistes qu'on reproche aux Juifs ; en pure « théorie, ces doctrines, qui attaquent le régime « capitaliste contemporain si différencié, leur « apparaissent comme une simplification de « rouages sociaux et économiques, diversifiés à « l'extrême, donc comme un rapprochement « idéalement souhaitable vers l'unité. Par là « s'explique également... l'attitude apparem-
« ment paradoxale de certains Juifs qui..., bien « que possesseurs de fortunes considérables, font « ouvertement profession de foi socialiste ou com-
« muniste », nous déclare M. Kadmi-Cohen [1].

Depuis longtemps les Juifs travaillaient ainsi au nivellement des classes, dont la différencia-tion est considérée par eux comme une injustice. La république, niveleuse par principe, a été de tout temps une de leurs aspirations les plus chè-res. Chez eux, « la saine base de l'État, intérêts « opposés s'équilibrant en se combattant, manque. « A sa place, des passions animant des masses « populaires, passions dépourvues du correctif de « la considération des réalités, passions s'égarant « au gré des seuls facteurs psychiques... [2] ». C'est encore M. Kadmi-Cohen qui parle.

Un autre danger provient de leur conception de l'autorité, complètement différente de la nôtre. « La notion de l'autorité — et, partant, le res-
« pect de l'autorité — est une notion antisémite. « C'est dans le catholicisme, dans le christia-
« nisme, dans les enseignements mêmes de Jésus « qu'elle a trouvé sa consécration à la fois reli-

« gieuse et laïque... Jamais les Sémites, et sur-
« tout les Juifs, n'ont rien rendu à César de ce « qui lui revenait : ils pensaient que rien ne lui « appartenait, et qu'ils ne lui devaient rien... Ils « ignoraient le principe d'autorité dans son « essence divine et dans sa vertu sociale [1]. »

Quoi de plus naturel donc que de voir les Juifs se lancer dans tous les mouvements insurrection-nels. « La cour, l'armée, l'aristocratie de nais-
« sance leur sont odieuses », déclare M. Elie Eberlin [2].

Si les chrétiens sont assez sots pour se laisser influencer et pour épouser leurs haines, pour-quoi les Juifs ne se serviraient-ils pas d'eux pour atteindre leur idéal en mettant en péril l'ordre social universel ?

Les Juifs ont une excuse que nous n'avons pas. « Ils furent toujours des mécontents. Je ne veux « pas prétendre par là, dit Bernard Lazare, qu'ils « aient été simplement des frondeurs ou des op-
« posants systématiques à tout gouvernement..., « mais l'état des choses ne les satisfaisait pas; ils « étaient perpétuellement inquiets en l'attente « d'un mieux qu'ils ne trouvaient jamais réa-
« lisé... Les causes qui firent naître cette agita-
« tion, qui l'entretinrent et la perpétuèrent dans « l'âme de quelques Juifs modernes, ne sont pas « des causes extérieures, telles que la tyrannie « effective d'un prince, d'un peuple ou d'un « code farouche ; ce sont des causes internes, « c'est-à-dire qui tiennent à l'essence même de « l'esprit hébraïque. A l'idée que les Israélites se

« faisaient de Dieu, à leur conception de la vie et « de la mort, il faut demander les raisons des « sentiments de révolte dont ils furent ani- « més [1]. »

Les chrétiens qui ont perdu la foi n'ont pas de principes à opposer à ces tendances révolutionnaires juives. Croyant agir eux-mêmes, ils se laissent mener par les Juifs, souvent cachés derrière l'éventail maçonnique, ce que ceux-ci ne manquent pas de constater. Écoutez ce que l'un d'eux jeta un jour à la face des chrétiens : « Vous ne vous êtes pas encore rendu compte le « moins du monde de toute l'étendue du tort qui « nous est imputable. Nous sommes des intrus. « Nous sommes des destructeurs. Nous sommes « des révolutionnaires. Nous nous sommes em- « parés de vos biens propres, de vos idéaux, de « votre destin. Nous les avons foulés aux pieds. « C'est nous qui avons été la cause première, non « seulement de la dernière guerre, mais de pres- « que toutes vos guerres. Nous n'avons pas seu- « lement été les auteurs de la révolution russe, « mais aussi les instigateurs de toutes les grandes « révolutions de votre histoire. Nous avons ap- « porté la désunion et le désordre dans votre vie « privée et dans votre vie publique. Nous le fai- « sons encore aujourd'hui. Personne ne peut dire « combien de temps nous continuerons à agir de « la sorte... [2] »

Les Juifs ne cesseront d'agir ainsi, car ils estiment que « la vraie mission d'Israël est de deve- « nir une lumière parmi les nations »; et ils con-

sidèrent cette mission comme « spirituelle, uni- « verselle et cosmopolite [1] ». Ils tendent de toutes leurs forces à instituer un « judaïsme fondant « les pensées et les systèmes non-juifs dans un « moule juif [2] ». Encore une fois, l'assimilation à rebours.

*
* *

Contre cette assimilation à rebours, les Aryens commencent à se révolter. Partout l'antisémitisme lève la tête. La *fata Morgana* de l'assimilation s'est évanouie. Enfin on se rend compte que l'exclusivisme et l'esprit de révolte juifs ne peuvent être assimilés. Si quelques Juifs isolés, dégagés de toute croyance religieuse et brisant avec toute tradition, s'assimilèrent, ce ne fut qu'une infime minorité d'entre eux. Le Juif ne peut fusionner avec aucun peuple. Ni les persécutions, ni les faveurs n'ont pu vaincre son intransigeance. Convaincu de sa supériorité imaginaire, il veut rester Juif, et il n'admet pas d'être dissous dans d'autres nations. De tous côtés, il nous arrive des affirmations qu'on est Juif, Juif avant tout, et qu'on entend le rester.

« Le sentiment national juif doit être galvanisé « partout où habitent les Juifs... J'ai toujours « ressenti comme une indignité la fièvre d'assi- « milation de nombre de mes collègues », dit M. Einstein [3]. Lors des fêtes du *Pourim* de l'année 1935, il précisait à New-York ces déclarations : « Il n'y a pas de Juifs allemands, de Juifs

« russes, de Juifs américains, il n'y a que des « Juifs tout court [1]. »

Le grand-rabbin de Paris, bien placé pour être au courant des idées qui travaillent la juiverie, dit que « jusqu'en Amérique du Nord, où la ré- « forme du culte juif s'est le plus librement « donné carrière, on sent le besoin de revenir à « la tradition vénérée sans fétichisme, mais ap- « préciée comme le vrai rempart contre les excès « de l'assimilation déjudaïsante [2] ». On a donc recours même à la religion pour combattre et empêcher l'assimilation totale. Et on n'a pas tort.

Le sang ne se dément pas. « Mes parents, dit « M. Otto Kahn, de la banque Kuhn, Loeb et C°, « à New-York, m'ont donné une éducation dé- « nuée de toute influence juive, religieuse ou na- « tionale. Malgré cela, je dois constater qu'en « avançant en âge, je me rends toujours plus « compte que l'appartenance à la juiverie est une « question de race et de sang, à laquelle nous « n'avons qu'à nous soumettre [3]. »

Le rabbin Schindler confesse qu'il a été partisan de l'assimilation et qu'il a cru fermement à son efficacité, mais que les événements l'ont obligé à reconnaître son erreur : « Le creuset « américain ne produira jamais la fusion d'un « Juif... Le Juif doit se différencier de son voisin; « il faut qu'il le sache, qu'il en ait conscience, « qu'il en soit fier [4]. »

« Partout dans le monde, les individus juifs « reprennent peu à peu conscience de leur appar- « tenance au Peuple Un. La solidarité d'Israël, « de purement philanthropique qu'elle était de- « venue, reprend sa haute signification spiri- « tuelle. De tous côtés, nous voyons le sentiment « profond du Juif, qui a l'intuition de l'unité « juive, essayer de recréer cette unité, si souvent « brisée [1]. »

Lorsque Maurice Barrès demandait que tous les Français coopérassent au sauvetage des églises campagnardes, menacées de ruine, Henri Hertz lui répondit dans la *Démocratie sociale* du 5 février 1911 : « Pardon, je suis Juif, vous êtes Français [2]. »

Et Léon Pinsker, l'auteur d'*Autoémancipation*, devenu un livre de chevet des sionistes, constate que « les Juifs forment au sein des peuples parmi « lesquels ils vivent un élément réellement hété- « rogène, qu'aucune nation n'arrive à bien souf- « frir [3] ».

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre; les Juifs ne cessent de répéter qu'une assimilation est impossible, qu'elle ne peut être que superficielle, que, pour un Juif d'Angleterre ou de France, le devoir juif prime le devoir anglais ou français, que le patriotisme n'est qu'un habit de circonstance que le Juif met pour faire plaisir aux Aryens, enfin, que l'assimilation signifierait la mort du judaïsme et qu'elle ferait des Juifs des déracinés.

« Quel que soit le degré d'émancipation et d'as- « similation d'une famille juive, elle n'est jamais « entièrement détachée. Soit par un sursaut de « révolte contre les manifestations d'antisémi-

« tisme, soit par de vagues rappels de la tradition « aux grandes fêtes juives, soit par certains traits « raciaux particuliers, elle se distingue involon- « tairement des autres...

« Il est impossible de trouver un apaisement « total et définitif dans ce qui, intérieurement, « ne nous convient pas : il y a une hérédité, un « sang, une tradition, un quelque chose d'inné, « d'organique, et, par-dessus tout, un lien spiri- « tuel millénaire, qui ne peut fusionner avec la « culture étrangère. De là, dualité, déséquilibre, « nostalgie exaspérée de l'entièreté. Il y a tou- « jours, en ces Juifs assimilés, quelque chose qui « ne marche pas : ils sont ou trop aimables ou « trop brutaux, ou trop intellectuels ou trop dé- « chaînés ; un trouble intérieur inavoué les em- « pêche d'avoir cette simplicité, cette aisance, ce « naturel, qui font le charme de tant de non- « Juifs [1]. »

« Non, l'assimilation est impossible. Elle est « impossible parce que le Juif ne peut pas chan- « ger son caractère national : il ne peut pas, « même s'il le désire, s'abandonner lui-même, « pas plus qu'aucun autre peuple ne peut le « faire [2]. »

***

Malgré l'émancipation, le peuple juif a conservé un caractère nettement distinct de celui des autres peuples. Dispersé dans tous les pays, il est resté uni par le sang, par la tradition et par la

religion. « Les Juifs sont Juifs; ils veulent rester « Juifs; toujours, partout, même malgré eux, ils « restent Juifs [1]. » Un autre obstacle à leur assimilation est leur immense orgueil, qu'un Juif a peint sur le vif : « Le Juif du ghetto, pour arriver « à la culture moderne, passe d'habitude par « trois phases. Il parle d'abord et avec mépris du « *Datsch* fou. Un *Datsch* est pour lui quiconque « n'a point vécu dans le ghetto ni étudié le Tal- « mud. Mais une fois qu'il a pénétré dans la cul- « ture moderne, il reste ébahi devant les produc- « tions sublimes de ces hommes, et il lui faut « s'avouer que ce n'est pas le *Datsch* qui est fou, « mais lui. Cette seconde phase est bientôt sur- « montée. Quand il se sent chez lui dans ce nou- « veau monde, l'ancien orgueil revient. Alors, il « s'exprime plus correctement et parle avec dé- « dain de l'esprit borné du *goy*. Aussi loin que « s'étende mon expérience, la plupart des Juifs « modernes en sont présentement à la dernière « phase [2]. »

Malgré cela, les Juifs peuvent bien servir momentanément les intérêts de certains pays, mais ceux-ci ne peuvent être pour eux que des lieux de passage. Après quelques essais d'assimilation sans lendemain, ces Juifs se rendent compte de la stérilité absolue de tous les efforts dans cette direction :

« Nous sommes autres, à quoi bon le cacher « plus longtemps. Nous sommes différents. Nous « sommes un peuple, une communauté histori- « que unie par un même destin, un même passé,

« des affinités semblables, un même sang. Nous « sommes tels que nous sommes, tels que nous « ont faits nos pères. Il est trop tard pour chan- « ger. Nous restons et nous voulons rester nous- « mêmes, un groupe culturel de physionomie « différente...

« Si les Juifs assimilateurs avaient voulu nous « aider en 1919, au lieu de nous trahir, le terme « n'est pas trop fort, et de rompre le front, si « tous les Juifs avaient été unis depuis 1919, « comme ils le sont maintenant pour un instant, « en vue de la conquête pacifique de la Palestine, « ce pays, aujourd'hui, serait largement ouvert « à l'immigration plus qu'il n'est maintenant, « et il constituerait un refuge immédiat pour tous « nos frères d'Allemagne [1]. »

Tout cela nous est sympathique. Le Juif nationaliste a le droit de se réclamer de sa race et de son histoire, il a le droit de retourner dans sa patrie. Mais qu'on ne nous parle pas alors d'un patriotisme pour la patrie adoptive. Certes, il y en a qui prétendent pouvoir combiner cet amour-là avec l'amour de la patrie juive. Écoutons ce qu'un auteur juif, M. Itamar Ben-Avi, en dit :

« A côté du patriotisme des Juifs dans les pays « qu'ils ont adoptés, ils peuvent professer ce sen- « timent, que j'appellerai le matriotisme judéen, « pour le pays qui fit et qui fera encore la gloire « d'Israël. Quoi de plus facile pour un Reading, « un Rothschild, un Rosenwald même, de dire « partout : je suis patriote anglais, ou français, « ou américain, mais je suis en même temps un

« matriote judéen. Car, est misérable celui qui « renie sa mère pour n'aimer que son père, ou « vice versa. Pour les Juifs, la France, l'Italie, « l'Allemagne, la Russie sont un père, le père « adoptif. La mère, c'est la Judée, ce n'est que la « Judée. La terre maternelle ou *motherland*, « comme disent les Anglais [1]. »

Eh bien ! cette savante combinaison ne nous convient pas. Il suffit de poser une seule question pour démontrer que cette solution est pour nous inacceptable. Qu'arrivera-t-il si l'amour pour la mère Judée se trouve un jour en opposition avec ce touchant amour pour le père adoptif? Chaque enfant qui aura son cœur au bon endroit défendra sa mère contre son père adoptif. Nous le mépriserions s'il agissait autrement, nous l'approuverions, par contre, hautement s'il défendait sa mère, et son geste nous serait sympathique. Mais qu'on ne nous demande pas de jouer le rôle stupide du père adoptif. La solution *Motherland* de M. Ben-Avi est pour nous inacceptable.

L'essai d'assimilation a été une lourde faute. Si on ne s'explique pas l'aberration des chrétiens, on comprend que les Juifs aient voulu tenter l'expérience. Ils conviennent maitenant que ce fut une erreur grave.

« Le Juif européen, dans son profond désir de « détente et de repos, ne s'était livré à aucune « espèce de considération objective; il se contenta « de continuer son explication unilatérale avec le « monde environnant, en se tenant à l'apologie « et en s'efforçant de mettre sur pied un judaïsme

« aussi peu apparent que possible. Mais en même « temps, il fit encore quelque chose de bien plus « grave, dont les conséquences ne sauraient plus « être éliminées aujourd'hui : il s'assimila [1]. »

Un autre Juif est encore plus sévère et considère cette tentative d'assimilation comme une trahison : « Il est vrai qu'au début de l'émanci- « pation, chaque Juif ne soupçonnait pas le prix « qu'on lui demandait pour son affranchisse- « ment... Il croyait de bonne foi servir Israël en « le trahissant [2]. »

***

Nous pouvons conclure. Par des citations nombreuses, le lecteur nous en excusera, nous avons prouvé que beaucoup de Juifs, et non des moins qualifiés, regrettent et condamnent l'assimilation. Aussi longtemps que les circonstances les empêcheront d'aller jusqu'au bout dans la réalisation de leur idéal, ils tâcheront de l'atteindre par un chemin détourné en continuant leurs attaques, surtout souterraines, contre la religion chrétienne, qu'ils haïssent et qu'ils ont toujours haïe. Écoutons ce qu'en dit le rabbin Cheskel Zwi Klötzel :

« Celui d'entre nous qui n'est pas un châtré « d'âme et d'esprit, celui d'entre nous qui n'est « pas complètement impuissant à haïr, partagera « notre exécration des non-Juifs. Je ne suis pas « autorisé à parler au nom de la communauté « des Juifs, peut-être ne leur ai-je jamais dit un

« mot à ce sujet. Cette restriction n'est cependant « que purement juridique : je ne suis, en réalité, « de rien aussi convaincu que, s'il y a quelque « chose qui unit tous les Juifs du monde entier, « c'est cette haine, grande et sublime [1]. »

Si cette haine était la conséquence d'un désir de vengeance, d'une révolte contre certaines situations, nous pourrions nous en accommoder ; cette haine pourrait être passagère, elle pourrait se calmer un jour. Mais il en est autrement. Elle est, — et nous sommes là-dessus entièrement d'accord avec la *Civiltà cattolica*, l'organe des Jésuites italiens, — elle est le résultat « d'un « principe ou d'un système qui s'appuie sur une « fausse doctrine morale et religieuse... Cette « haine est commandée aux Juifs par leur loi, — « non pas la loi mosaïque, mais la loi talmudi- « que, — que leurs rabbins et maîtres leur incul- « quent et dont leurs livres de morale et de reli- « gion leur font un devoir [2] ».

Les Juifs ne cesseront leurs attaques que lorsqu'ils auront réalisé leur idéal palestinien ou, à défaut de cela, lorsqu'ils auront complètement judaïsé notre société. Pour réaliser cette judaïsation du monde, il s'agit avant tout, nous l'avons déjà dit, d'abattre l'Église, parce qu'ils se rendent parfaitement compte qu'elle représente la suprématie des valeurs spirituelles sur le matérialisme, l'acceptation des épreuves au lieu de la révolte contre la destinée, l'inégalité voulue par Dieu au lieu du nivellement égoïste et révolutionnaire. Ah ! s'il pouvait anéantir l'Église, le Juif

sait très bien qu'il serait le maître du monde.

Il s'acharne donc, aidé par la franc-maçonnerie, à lui rendre la vie de plus en plus difficile. Le Juif, dit James Darmesteter, « s'entend à dévoi-
« ler les points vulnérables de l'Église... Il est le
« docteur de l'incrédule; tous les révoltés de l'es-
« prit viennent à lui, dans l'ombre ou à ciel ou-
« vert. Il est à l'œuvre dans l'immense atelier de
« blasphème du grand empereur Frédéric et des
« princes de Souabe et d'Aragon ; c'est lui qui
« forge tout cet arsenal meurtrier de raisonne-
« ment et d'ironie qu'il léguera aux sceptiques
« de la Renaissance, aux libertins du grand siè-
« cle, et tel sarcasme de Voltaire n'est que le der-
« nier et retentissant écho d'un mot murmuré,
« six siècles auparavant, dans l'ombre du ghetto,
« et, plus tôt encore, du temps de Celse et d'Ori-
« gène, au berceau même de la religion du Christ,
« dans les Contre-Évangiles [1] du Ier et du IIe siè-
« cle [1]. »

Et qu'arrivera-t-il alors à notre pauvre humanité lorsque la « science » juive aura détrôné le Christ? Le même auteur, qui a laissé des pages admirables de profondeur et de clairvoyance, nous a donné la réponse, à nous chrétiens. Quand le chrétien déchristianisé s'adressera à la science et lui dira : « Tu as soufflé sur mon Christ et l'as
« réduit en poussière; tu m'as fermé les avenues

1. Un de ces horribles Contre-Évangiles juifs du commencement de l'ère chrétienne, le *Sepher Toldoth Jeshu*, a été traduit en anglais sous le titre *The Jewish life of Christ* (Londres, The Pioneer Press, 1919).

« du ciel, tu as fait pour moi de la vie une chose
« sans objet et sans issue ; eh bien, remplace ce
« que tu m'as pris; dis-moi ce que je ferai de ma
« vie, je t'obéirai aveuglément, ordonne ! Elle [la
« science] se trouble, balbutie et reconnaît avec
« confusion et terreur que la seule chose qu'elle
« ait à lui dire, que sa grande découverte, son
« dernier mot sur la destinée humaine, c'est la
« parole même qui planait sur la religion qu'elle
« a condamnée : ce monde ne vaut pas la
« peine [1]. »

LE SIONISME

I

AVANT HERZL

Le mot sionisme est récent, l'idée est ancienne. Elle remonte à l'exil de Babylone. Le souvenir de la patrie perdue a de tout temps travaillé les esprits juifs. Les Juifs se sont toujours considérés comme des exilés. Ils se sont consolés à la pensée que leur dispersion contribuait à l'établissement de la domination juive sur le monde. Cela ne les empêche cependant pas de dire dans leurs prières du matin : « Réunissez-nous, Seigneur, des extrémités de la terre ; brisez le joug de notre cou et ramenez-nous tête haute dans notre patrie », et de répéter chaque année, à la veille de Pâque, la formule consacrée : « L'année prochaine à Jérusalem. » Leur plus grand désir a toujours été d'aller là-bas, d'y terminer leurs jours et d'y être ensevelis, et, à défaut de cela, de posséder un peu

de poussière de la Terre Sainte pour l'avoir près d'eux dans le cercueil...

On retrouve à travers tous les âges les traces de cet attachement à la Palestine. Il s'endormit souvent dans une vague nostalgie, pour se réveiller ensuite brusquement sous l'influence d'un faux prophète ou d'un faux messie, illuminés ou imposteurs.

Un des premiers essais de libérer la Terre aimée fut tenté par Bar Cochéba. Il se fit passer pour le Messie. Aquiba, chef du Sanhédrin, reconnut sa mission, l'appela « le roi Messie » et se proclama son précurseur. Bar Cochéba réunit une armée que certains estiment à cinq cent mille hommes. Il se battit avec courage, se fit couronner roi et fit battre monnaie. Il massacra les chrétiens qui refusaient de blasphémer, mais finit par être tué à son tour en l'an 136 de notre ère.

Plusieurs faux prophètes annoncèrent ensuite l'arrivée prochaine du Messie. Au Ve siècle, un certain Moïse de Crète exerçait une telle influence sur les Juifs crétois qu'ils le suivirent pour traverser la mer, imitant ainsi l'exemple de son illustre homonyme. Il eut moins de succès, car tous ses disciples se noyèrent.

Au XIIe siècle, David Alroy (Ibn Alruchi), devenu célèbre par le roman de Disraeli, jouait un rôle important. Quantité de Juifs et de Perses crurent à sa vocation. On racontait qu'il avait séparé, comme un nouveau Moïse, les eaux d'une rivière pour se frayer un passage. Le roi des Perses, effrayé par l'ampleur du mouvement, lui promit

de se soumettre s'il pouvait prouver sa mission. Il n'y réussit point et finit assassiné par son beau-père.

David Alroy était un illuminé et un fantasque. Son ascendant sur le peuple fut parfois exploité par des escrocs. Pendant que le « Messie » se trouvait en Perse, deux larrons se présentèrent aux Juifs de Bagdad, leur disant que le Messie avait annoncé l'avènement de son règne pour un jour déterminé. Le soir de ce jour, tous les Juifs, habillés de vert, devaient se tenir sur le toit de leur maison. Vers minuit, un vent se lèverait qui les transporterait tous en Palestine. Avant de monter sur leurs toits, ils devaient se montrer dignes d'entrer en Terre Sainte par la distribution de leurs biens. Le lendemain voyait les Juifs toujours habillés de vert, mais entièrement dépouillés. Les deux émissaires du Messie avaient pris la clé des champs en emportant les offrandes. On voit jusqu'à quel point les Juifs vivaient avec l'idée de rentrer en Palestine. Ils abandonnaient même leurs richesses pour être dignes d'y entrer [1].

Le XVe siècle vit plusieurs faux prophètes. Au XVIe siècle, ils furent particulièrement nombreux. Le plus fameux d'entre eux fut David Réubéni, « ambassadeur du roi des Juifs », personnage important qui se faisait accompagner d'une suite nombreuse. Il se prétendit frère d'un roi juif du centre de l'Afrique. Son frère, le roi, l'aurait chargé de réunir des guerriers et de l'argent pour chasser les Turcs de Palestine et pour y ins-

taurer le nouveau royaume des Juifs. Arrivé à Rome, il fit son entrée sur un magnifique cheval blanc, entouré d'une suite superbement vêtue. Il sut gagner à ses plans le pape Clément VII, qui leva un impôt spécial à son intention. Après un séjour d'un an, pendant lequel il fut royalement traité, il partit pour le Portugal, muni d'une introduction papale auprès du roi Jean III. Quelques années plus tard, Réubéni eut l'imprudence de se présenter devant Charles-Quint, qui le soupçonna de préparer une révolte mondiale des Juifs. Il le fit saisir et transporter en Espagne. Huit ans plus tard, Réubéni finit ses jours sur le bûcher [1]. Pendant de longues années, il avait su réveiller l'espoir d'un prochain retour en Terre Sainte et du commencement imminent de l'ère messianique.

Le plus connu des faux Messies fut Sabbataï Sévi, né en 1626. Ascète, mystique, partisan de la Cabbale, il se rendit en Palestine pour se donner entièrement à sa mission mystique. Il devint vite populaire et exerçait une grande influence sur son entourage. On le vénérait à l'égal d'un saint. Sa renommée passait les frontières de la Palestine lorsqu'il commença à prêcher la délivrance du peuple d'Israël, la défaite du Sultan et l'avènement de l'ère messianique. Non seulement les Juifs de Smyrne, de Salonique et de Constantinople devinrent ses disciples, mais même dans les parties les plus éloignées de l'Europe on crut à sa mission. Les Juifs d'Amsterdam se rendirent en procession sur les places publiques de la ville en

emportant la Tora, sortie à cette occasion de la synagogue. A Hambourg, ce fut le délire, on dansait dans les rues, on vendait ses biens pour être prêt à partir. Glückel von Hameln, une Juive de Hambourg, raconte dans ses mémoires que son beau-père lui envoya de Hildesheim deux tonneaux pleins de vivres pour s'en servir au cours du voyage à Jérusalem. Pendant plus de trois ans, elle les conserva, attendant chaque jour le signal du départ [1]. A Avignon, tous étaient prêts pour partir vers le printemps de l'an 1666. Même à Londres, on crut l'ère messianique arrivée. La joie des Juifs débordait. Ils firent pénitence par des prières, des jeûnes et des dévotions souvent extraordinaires, afin d'être bien préparés aux glorieux événements qui allaient se produire.

Pendant que ceci se passait en Europe, Sabbataï Sévi institua un gouvernement, chargé de conduire les Juifs en Palestine et de dresser une législation provisoire. Devant cette insistance, le Sultan s'inquiéta sérieusement, d'autant plus que Sabbataï Sévi s'embarqua pour se rendre à Constantinople. Avant son débarquement, le Sultan le fit appréhender et mettre en sûreté dans une forteresse. A la nouvelle de cet emprisonnement, des Juifs de toutes les parties d'Europe arrivèrent en pèlerinage auprès de lui et s'en allèrent encore plus convaincus qu'auparavant. A Hambourg, on priait dans les synagogues pour « notre Seigneur « et roi, Sabbataï Sévi, le Juste, l'oint du Dieu de « Jacob ». La communauté juive d'Amsterdam envoya des délégués pour demander les instructions

de leur « seigneur et souverain ». Les cérémonies de deuil en souvenir de la destruction de Jérusalem furent supprimées. Cependant, Sabbataï Sévi, le Juste, l'oint du Dieu de Jacob, le roi des Juifs... se convertit à l'islamisme. Dès lors, il s'appela Mehmed Effendi. Le Sultan, heureux de la tournure qu'avaient prise les événements, le pourvut d'une dignité à la cour. Mais ses disciples du monde entier ne pouvaient admettre une solution aussi banale de leur rêve magnifique. Mehmed Effendi reçut de nombreuses délégations en sa qualité de « Messie déguisé ». Le Sultan, à nouveau inquiet, le fit déporter à Andrinople, où il mourut en 1675.

Même après sa mort, quelques disciples lui restaient fidèles. Il leur était impossible d'abandonner l'espoir d'un proche retour en Terre Sainte. Ils attendaient donc le retour de leur Messie et se groupèrent à Salonique autour de sa famille. Enfin, las d'attendre, ils suivirent son exemple, abjurèrent le judaïsme et se firent musulmans, une dizaine d'années après la mort de Sabbataï Sévi [1]. Leur secte existe encore de nos jours et compte une dizaine de milliers de fidèles. Ils sont toujours musulmans, mais ont conservé quelques coutumes juives. Ils attendent, maintenant encore, le retour de Sabbataï Sévi, leur Messie [2].

De tout temps et dans la plupart des religions, il y a eu des imposteurs et des illuminés. Leurs prophéties et la conduite de leurs disciples furent inspirées par des motifs et des buts les plus divers. Chez les Juifs, ils ne variaient pas et visaient

toujours le même objet : le retour en Palestine. Dès qu'un faux prophète prêchait le retour à Jérusalem, il était sûr de trouver des disciples, car jamais cet espoir n'a été abandonné par les membres dispersés du peuple juif.

***

Dans les temps modernes, les imposteurs eurent moins de succès, et les essais de réalisation du rêve indéracinable prenaient des formes plus réalistes et plus sérieuses.

En 1781, Ali Bey et quelques officiers allemands proposèrent aux Juifs de Livourne de reconquérir Jérusalem pour la nation juive. Des collectes furent organisées, mais le projet fut abandonné à la suite de la mort d'Ali Bey.

Napoléon lança, en 1799, une proclamation dans laquelle il invita « tous les Juifs de l'Asie et « de l'Afrique à venir se ranger sous ses drapeaux « pour rétablir Jérusalem dans son ancienne « splendeur [1] ».

Au XIXᵉ siècle, un journaliste juif des États-Unis, Mardochaï Manuel Noach, acheta des terrains dans l'État de New-York pour y accueillir des colons juifs. Son entreprise n'eut aucun résultat. Vers la fin de sa vie, il fit de nouveaux efforts, cette fois-ci en faveur d'une restauration de l'État juif en Palestine. Également sans résultats. Les temps n'étaient pas encore mûrs. Juifs et chrétiens étaient encore dans les premiers

enthousiasmes émancipateurs et assimilateurs.

En France, Joseph Salvador, l'historien des lois de Moïse, préconisa la convocation d'un congrès international pour s'occuper d'un projet semblable.

En Angleterre, ce fut Moïse Montefiore qui fit des démarches auprès de Mehmed Ali, en vue d'une colonisation de la Palestine [1]. Il ne la considérait cependant pas d'un point de vue nationaliste, mais simplement comme une œuvre de charité. En 1841, après la défaite de Mehmed Ali, le colonel Churchill, consul d'Angleterre à Beyrouth, conçut un plan de restauration du royaume juif. Il le soumit à la *Jewish Board of Deputies*, à Londres, mais nulle part il ne fut compris. Vers la même époque, quelques Juifs se prononcèrent pour un retour en Palestine, mais tous les Juifs influents furent résolument opposés à tout projet de ce genre. Ils déclarèrent tous que les Juifs ne formaient pas une nation, et que c'était une grande erreur de vouloir les unir par les liens d'une nationalité spéciale [2]. Disraeli exprimait cependant, dans *Tancrède*, l'espoir d'un retour des Juifs en Palestine.

Une dizaine d'années plus tard, en 1862, parut un livre qui, pour la première fois, parlait sérieusement de la nationalité juive [3]. L'auteur trouvait des accents émouvants, trop émouvants, pour supplier ses coreligionnaires de ne pas renier leurs noms, leur religion et leurs traditions, en se glissant furtivement dans des milieux qui n'avaient que du mépris pour leur manque de caractère. Il préconisait la constitution d'un comité pour organiser la colonisation juive de la Palestine.

Cette même année, un rabbin de Thorn publia une brochure écrite en hébreu, visant le même but [1]. L'esprit du rabbin et du Juif moderniste et révolutionnaire, qu'était Moïse Hess, se rencontraient pour la première fois dans l'histoire pour demander la constitution d'un État juif. L'appel de la Palestine n'était plus uniquement un appel religieux, c'était devenu une affirmation de la nationalité juive. Mais les Juifs assimilateurs furent encore trop puissants. Ils tuaient sous leurs sarcasmes cette première ébauche sioniste.

En 1876, George Eliot, qui vécut pendant vingt-quatre ans avec l'écrivain juif Georges Lewes, fit, dans son roman, *Daniel Deronda*, de son héros, Mordechaï Cohen, un prophète du sionisme. Un peu plus tard, Lawrence Oliphant, dans un but religieux et philanthropique, s'adressa au Sultan en lui demandant la permission, pour les Juifs, de se fixer en Palestine. Elle les aida dans leurs premiers essais de colonisation [2].

Au congrès de Berlin, en 1878, il fut aussi question du retour des Juifs en Palestine, mais ce ne fut que quelques années plus tard que de nombreux Juifs s'y intéressèrent, à la suite de la publication d'une brochure, écrite en allemand par un médecin russe, le docteur Léon Pinsker, *Autoémancipation* [3]. Cette brochure d'une trentaine de pages, publiée sans nom d'auteur, fut

reçue dans les milieux officiels juifs par un haussement d'épaules. Elle faisait cependant preuve d'une clairvoyance extraordinaire. Sans croire à la possibilité d'un retour en Palestine, l'auteur fait, avec une lucidité et une précision étonnantes pour l'époque, le diagnostic du mal dont souffre le peuple juif. Il prédit les dangers futurs, il juge implacablement l'émancipation et l'assimilation, il montre le remède du mal :

Le danger des palliatifs : « Il n'est pour vous de « paix durable, si vous ne mettez à profit cette « accalmie, si vous n'avisez à d'autres remèdes « qu'à ces palliatifs qu'on applique depuis des « siècles à notre peuple infortuné. »

La faillite de l'émancipation : « En s'efforçant « à s'amalgamer aux autres peuples, ils [les Juifs] « se sont débarrassés de gaieté de cœur de leur « propre nationalité. Mais ils n'ont obtenu nulle « part que leurs concitoyens les prissent pour de « véritables autochtones. »

L'impossibilité d'une assimilation : « Le Juif, « en aucun lieu autochtone et nulle part chez lui, « reste partout l'étranger. Qu'il soit né dans le « pays, que déjà ses aïeux y aient eu leur sépul« ture, cela n'y change rien... L'Allemand or« gueilleux de son germanisme, le Slave, le Celte, « n'admettront jamais que le Juif soit leur égal. »

Les illusions trompeuses : « Nous devons re« noncer à l'illusion que notre dispersion dans le « monde nous impose quelque mission providen« tielle... Ne cherchons pas notre salut ni notre « honneur dans des illusions chimériques, mais

« tâchons de les trouver à la reconstitution de « notre lien national. »

La grande erreur : « Dans la dispersion, nous « avons bien affirmé notre vitalité individuelle, « nous avons fourni la preuve de notre force de « résistance, mais nous avons perdu le lien com« mun de notre conscience nationale. En cher« chant à assurer notre existence matérielle, nous « fûmes trop souvent contraints de négliger no« tre dignité morale. »

La nécessité d'une nationalité juive : « La di« gnité nationale! Où la chercher? Là gît préci« sément le grand malheur de notre peuple; nous « ne formons pas une nation, nous ne sommes « que des Juifs. »

La conclusion : « Reconnaissons qu'aussi long« temps que nous n'aurons pas de foyer à l'instar « des autres nations, il nous faudra renoncer au « noble espoir de devenir des hommes équiva« lents aux autres... Cette aspiration doit devenir « un fait qui s'impose irrésistiblement à la poli« tique de notre temps. Il est hors de doute qu'elle « aura de l'avenir. »

Tandis que les milieux officiels juifs s'indignaient ou se moquaient des utopies de l'anonyme russe, la jeunesse s'enthousiasmait. Dans plusieurs villes universitaires, les étudiants juifs fondaient des sociétés nationalistes. Ils ne comprenaient pas ceux qui voulaient être Anglais et Juif, Allemand et Juif à la fois. Ces jeunes gens acceptaient le nationalisme intégral. Ils retrouvaient leur vraie nationalité, leur nationalité

juive. Ils acceptaient l'idée raciste et ne croyaient plus à l'efficacité des folies émancipatrices de la révolution française. Le nationalisme juif, renaissant de ses cendres, ouvrait la voie à une solution de l'éternel problème.

Des étudiants de Moscou fondaient une société sous le motto : « Fils d'Israël, partons », par abréviation du texte russe : « Bilou. » Les premières colonies furent fondées en 1882 sur son initiative.

Vers la même époque, une organisation, le *Chovévé Zion*, les Amis de Sion, s'était formée, également en Russie, pour soutenir l'œuvre de colonisation. Le nombre de ses adhérents croissait rapidement, mais ne suffit pas pour fournir les capitaux indispensables. C'est alors que Edmond de Rothschild vint de France et visita la Palestine. Il acheta des terres, y établit des colons juifs et soutint les œuvres de colonisation.

Les temps étaient mûrs lorsque Théodore Herzl lança, en 1895, son *État juif*.

II

APRÈS HERZL [1]

Pendant qu'on parlait un peu partout, et non seulement dans les milieux israélites, de la reconstitution de la nation juive, grandissait l'homme qui devait donner à ces aspirations une forme concrète. Théodore Herzl avait trente-cinq ans lorsqu'il publia son *Judenstaat* (État juif). A l'époque de la publication de son livre, il n'était pas encore sioniste dans le sens complet du mot. Comme Léon Pinsker, il avait reconnu l'impossibilité absolue d'une solution du problème juif par l'assimilation. Il réveilla la conscience de son peuple et proclama la nécessité de la création d'un État juif. Il n'avait cependant pas encore inscrit dans son programme que cet État devait être fondé en Palestine. Les circonstances — surtout le procès Dreyfus — lui avaient fait comprendre que l'antisémitisme était invincible, qu'il pouvait sommeiller à certaines époques, mais que, tôt ou tard, il se réveillerait infailliblement. Il comprit également l'inutilité d'essayer pour la centième fois les vieux remèdes qui s'étaient révélés impuissants. Ceci admis, il voulut substituer le Juif nationaliste, fier de sa nationalité juive, au

Juif rampant, se camouflant en faux Français, en faux Allemand.

Plus tard, Herzl se rendit compte que la constitution d'un État juif ne pouvait réussir que sur la terre des ancêtres. De cette époque date son roman *Altneuland* (traduit en français sous le titre : *Terre ancienne, terre nouvelle*), dans lequel il prévoyait, avec une clairvoyance presque prophétique, les changements qui allaient se produire. Il fait arriver en Palestine deux hommes qui, pendant vingt ans, avaient vécu sur une île déserte. Ils abordent dans un port qui n'est pas marqué sur leur carte, datant d'il y a plus de vingt ans. C'était Caïffa, devenu le grand port de la Palestine... Herzl avait prédit l'avenir. En 1904, des navires d'un tonnage total de 373.000 tonnes touchaient le port de Caïffa, ce tonnage était de 4.901.000 en 1935. En comparant ces tonnages à ceux des autres ports du Proche-Orient (Alexandrie, Beyrouth, Jaffa, Alexandrette et Tripoli), Caïffa, au dernier rang avec 6 % du total en 1904, est monté, en 1935, au second rang avec 28 % du total. Les deux ports palestiniens, Caïffa et Jaffa, totalisaient, en 1904, 18 % du tonnage total ; en 1935, leurs ports en absorbaient 42 %.

Les deux héros de Herzl s'étonnaient de ne plus rencontrer des paquebots dans le canal de Suez et découvraient que le transit entre l'Europe et l'Asie n'empruntait plus cette route... Actuellement, on prête à l'Angleterre l'intention de s'affranchir du danger que le canal de Suez pourrait faire courir à ses communications avec les Indes en créant une autre route.

Enfin, Herzl fait admirer par ses héros de grandioses installations électriques et, aux rives de la mer Morte, des usines de sels de potasse... Aujourd'hui, la *Palestine Electric Corporation*, au capital de un million de livres palestiniennes, a installé une première centrale à Tel-Or et prévoit l'installation d'une seconde centrale à Beth-Shaan et d'une troisième en amont du lac de Tibériade. Le réseau de distribution commence à couvrir la Palestine. Quant à l'exploitation de la mer Morte, la *Palestine Potash Company*, au capital de 2.500.000 livres palestiniennes, a construit une usine au bord de la mer Morte.

Ce roman prophétique est, malgré tout, secondaire. L'œuvre principale de Herzl restera toujours son *État juif*, dont la pensée directrice est de mettre fin à l'éternel problème par le nationalisme et la possession d'une patrie. Cette même idée avait déjà été formulée par Pinsker. « Donnez-nous, disait-il, un lopin de terre, comme « aux Serbes et aux Roumains, concédez-nous « l'avantage d'une existence nationale libre et, « alors, osez donc prononcer un verdict de condamnation contre nous, osez donc nous faire le « reproche de manquer d'hommes de génie [1]. »

Herzl envisageait la solution du problème non seulement du point de vue juif, mais aussi du point de vue non-juif. « Je crois comprendre, « dit-il, l'antisémitisme, qui est un mouvement « très complexe. J'envisage ce mouvement en

« ma qualité de Juif, mais sans haine et sans « peur. Je crois reconnaître ce qui, dans l'anti- « sémitisme, est plaisanterie grossière, vulgaire « jalousie de métier, préjugé héréditaire, mais « aussi ce qui peut être considéré comme un « effet de la légitime défense. Je ne considère la « question juive ni comme une question sociale, « ni comme une question religieuse, quel que « soit d'ailleurs l'aspect particulier sous lequel « elle se présente, suivant les temps et les lieux. « C'est une question nationale, et, pour la ré- « soudre, il nous faut, avant tout, en faire une « question politique universelle, qui devra être « réglée dans les conseils des peuples civili- « sés [1]. » Puis, Herzl prédit aux Juifs assimilateurs que jamais ils ne seront assimilés et absorbés, et que le jour viendra où ils croiront ses paroles, lorsqu'ils auront été à nouveau l'objet de persécutions. Il démontre ensuite l'intérêt qu'ont les non-Juifs de favoriser le sionisme. Enfin, ayant approfondi tous les côtés du problème, Herzl fait une profession de foi : « Je le dis for- « mellement, je crois à la possibilité d'exécution, « bien que je n'aie pas la présomption d'avoir « trouvé la forme définitive de l'idée. L'État juif « est un besoin du monde : donc il se consti- « tuera [2]. »

Comme il l'avouait, Herzl n'avait pas encore trouvé la forme définitive de son idée, il n'a pas compris dès le commencement l'inéluctable nécessité d'établir le futur État juif en Palestine. Il ne réalisait pas que, son idée ayant une base purement nationaliste, sa réalisation n'était possible que si l'on en acceptait toutes les conséquences. Son inspiration était d'ordre racial et non d'ordre religieux; il voulait ressusciter la nationalité juive, qu'il jugeait en danger de mort par la maladie assimilationniste, il ne voulait pas ranimer la religion juive.

***

Ce fut donc une erreur de vouloir accepter la proposition de l'Angleterre de coloniser l'Ouganda. Ce projet rencontra, parmi les sionistes, une telle opposition que Herzl se rendit compte que son idée ne deviendrait réalisable que si la Palestine devenait le but final de tous les efforts.

Plusieurs essais ont été faits d'une colonisation juive en d'autres territoires. Le congrès de Vienne avait déjà proposé de favoriser la colonisation juive de la Crimée. Des colonies juives ont été créées en Argentine et au Mexique, celles-ci ont une base purement philanthropique qui manque au sionisme. Les Soviets favorisent la colonie juive de Biro-Bidjan, en Sibérie, et sont disposés à lui accorder l'autonomie dans le cadre des républiques soviétiques.

Les principes ou les tendances qui sont à la base de ces colonisations n'ont aucun rapport avec la pensée sioniste. Ces colonies ne forment qu'un autre aspect de la diaspora, une pérégrination en plus, tandis que le sionisme veut créer à la fois un centre national de culture juive et un

État où les Juifs peuvent enfin être chez eux.

Nahum Sokolov, un des chefs sionistes, décédé récemment, définit le sionisme en répondant à la question : Le sionisme est-il la solution de la question juive ? « Oui, et même matériellement.
« Mais ce n'est pas tout. Le secret du sionisme « spirituel est de redresser les persécutés, de li- « bérer leurs cœurs opprimés. Lorsqu'un Juif « devient sioniste, c'est-à-dire conscient de sa « liberté intérieure morale, il ne peut tomber « sous les chaînes qui l'écrasent. Voilà ce qui « importe pour la solution de la question juive.
« Le sionisme est l'éducation du peuple juif à « une existence plus noble. C'est une guérison des « anomalies et des maux provoqués, par le ghetto « et l'assimilation, dans la vie et le caractère « juifs. Ainsi, le sionisme rapproche les Juifs des « peuples civilisés en faisant disparaître des par- « ticularités énigmatiques et ressortir les côtés « universellement humains [1]. »

Nous reviendrons plus loin sur cette renaissance juive, inaugurée par le sionisme. Ici, il nous suffit de constater que ce mouvement est le contre-pied de l'assimilation.

*
* *

Il fallait donc s'attendre à une opposition irréductible des assimilateurs. Ceux-ci se trouvaient trop bien dans leur rôle de profiteurs, de meneurs révolutionnaires, etc. Cela ne leur disait rien d'aller travailler à la sueur de leur front

dans une terre devenue aride par la mauvaise administration arabe. Ils n'étaient pas capables de comprendre l'idéalisme sioniste.

Herzl l'avait prévu, il ne croyait pas un instant que tous les Juifs, riches et pauvres, s'enflammeraient immédiatement pour son idéal. Il prévoyait qu'au commencement seuls partiraient ceux qui auraient la certitude d'améliorer leur sort, et que peu à peu le rang social des sionistes s'élèverait. « Ce seront d'abord les désespérés, « puis les pauvres, puis les aisés, enfin les ri- « ches », écrivait-il. Néanmoins, il s'adressait à tous les Juifs. « L'évangile de Herzl, dit Israël « Zangwill, n'est pas seulement destiné aux Juifs « pauvres qui manquent de pain, mais aussi aux « riches Juifs à qui il manque une conviction. « Bien mieux, au monde en général, à ce monde « retombant dans la barbarie et dominé par le « mécanisme, il rend la chaleur et la lumière de « l'idéalisme [1]. »

A l'heure qu'il est, il n'y a pas seulement les désespérés et les pauvres qui répondent à l'appel de la terre ancestrale, mais aussi des gens aisés s'installent en Palestine. Parmi les 61.541 immigrés de l'année 1935, 6309 possédaient un capital d'au moins 1000 livres palestiniennes.

L'idée de la nationalité juive est acceptée actuellement par un grand nombre de Juifs, surtout parmi la jeune génération; et comme le patriotisme réveille toujours les plus nobles sentiments dans l'âme humaine, il est impossible qu'il n'exerce pas cette même influence sur l'âme

juive. C'est grâce à l'inspiration nationaliste que les Juifs sionistes renoncent à vivre au détriment de leur entourage, et qu'ils préfèrent le travail dur dans un pays qu'ils espèrent un jour pouvoir nommer le leur, à l'aisance dans une patrie fictive.

« La joie d'être maître d'une terre bien à soi, « dit le grand-rabbin Julien Weill, où l'on n'est « plus un paria, un métèque, mais un autochtone, descendant d'autochtones, le désir de démontrer que le Juif, taxé d'impuissance créatrice, est capable de produire, de fonder, de « créer, qu'il peut troquer les douceurs de la vie « citadine pour les rudes travaux du paysan et « du terrassier, dominer ses nerfs d'intellectuel « et régénérer ses muscles, tout cela, joint à cette « fièvre de nationalisme qui s'est emparée des « peuples auxquels la politique contemporaine a « rendu une patrie, entre sans doute dans la psychologie du *pionnier* juif [1]. »

Seul cet idéal nationaliste est capable de faire d'un affairiste un paysan. Les sionistes s'en rendent bien compte. M. Joseph Fisher, commissaire général du *Kéren Kayémeth Leisraël* (Fonds national juif), a exposé le problème aussi nettement que possible : « Mais est-ce que les Juifs de « Palestine — nouveau risque, nouveau péril — « ne vont pas constituer, surtout, une grande « agglomération urbaine, cernée de campagne « non-juive ? Avec une base économique aussi « incertaine, aussi peu solide, est-ce que, sous la « pesée d'une circonstance quelconque, même

« les Juifs de Palestine ne sont pas exposés à re-« devenir des Juifs errants ?

« Voilà le grave problème qui se pose. L'immi-« gration sioniste doit être enracinée profondé-« ment dans le sol palestinien. Nous ne cesserons « pas de le répéter, c'est la question capitale pour « nous. Ce n'est qu'attaché à la terre juive que le « Juif errant se changera en Juif maître de sa « destinée historique et de sa patrie [1]. »

Les sionistes, connaissant les tares des Juifs de la diaspora, désirent créer non pas un État peuplé d'usuriers, de commerçants et de banquiers, mais ils veulent que l'État futur soit basé sur l'agriculture : « L'A.B.C. du sionisme proclame que « notre but est de créer en Palestine une société « juive nouvelle et normale, affranchie de toutes « les tares qui ont si lourdement pesé sur notre « peuple tout au long de son histoire en *Galouth* « (exil). Comme les autres nations, la communauté juive doit créer un organisme économique susceptible de se soutenir par ses propres « moyens. En *Galouth*, la structure économique « de cet organisme était anormale ; il y avait une « répartition unilatérale des professions et, surtout, une prépondérance malsaine du commerce et de certains métiers. Pour différentes « raisons économiques et psychologiques, que « nous n'avons pas à approfondir ici, il manque « aux Juifs une classe de paysans et d'ouvriers « agricoles, c'est pourtant précisément cette « classe qui constitue chez tous les autres peu-« ples la base de la production, qui exerce une

« action plus ou moins marquée sur l'ensemble « de l'économie nationale.

« Un des principes fondamentaux du sionisme « c'est que la reconstruction de la Palestine doit « avoir pour fondement une économie rurale « juive, et que la nouvelle société juive doit être « basée sur une classe paysanne juive [1]. »

*
* *

A côté du sionisme nationaliste, il existe un sionisme religieux. Il y a, parmi les sionistes, des ritualistes convaincus et des croyants d'inspiration talmudique. Ceux-là regardent avec effroi cette jeunesse qui arrête bien les travaux de défrichement, de culture ou de constructiou le jour du sabbat, mais pour s'adonner à des sports ou à d'autres délassements strictement défendus. Dans la vie politique, cette tendance est représentée par l'*Agudath Israël*, le parti orthodoxe militant, dont nous reparlerons dans le chapitre suivant.

*
* *

A la tête de l'organisation sioniste hors de Palestine se trouve le congrès sioniste dont les membres sont élus par tous les adhérents au sionisme payant une petite taxe annuelle. Cette taxe, appelée *Chekel*, d'après une ancienne pièce de monnaie juive, est la source la plus importante des revenus de l'organisation sioniste. Un mil-

lion deux cent seize mille sionistes ont payé le *Chekel* pour obtenir le droit électoral pour le Congrès sioniste de 1935.

A côté du congrès sioniste, il y a la *Jewish Agency*, prévue par l'article IV du Mandat, genre de Grand-Conseil, composé d'abord des délégués de toutes les associations qui collaborent à la création et au développement du Foyer National. En 1929, la base de la *Jewish Agency* fut élargie en introduisant dans cet organisme des non-sionistes, en grande partie appartenant à la classe la plus riche du monde juif.

Le *Kéren Kayémeth Leisraël*, le Fonds national juif, fut déjà fondé en 1901. Cette organisation tire ses revenus de contributions volontaires, qu'elle emploie surtout à l'achat de terrains. Ceux-ci restent la propriété inaliénable du peuple juif et ne peuvent être revendus sous aucune condition. Ils sont prêtés à ceux qui les exploitent contre paiement d'un fermage qui varie selon la prospérité de l'entreprise. L'affermage est à bail héréditaire. Cette façon de procéder se rapproche de l'institution mosaïque de l'année jubilaire dont nous avons parlé ailleurs [1]. Le K.K.L. possède actuellement 368.450 dounams de terrain, il avait recueilli depuis sa fondation plus de quatre millions de livres palestiniennes. Le total des placements du K.K.L. en Palestine atteignait, en 1934, 2.600.000 livres palestiniennes, dont 75 % en terres. Le restant fut employé au reboisement, à l'irrigation et à la construction de fermes et de logements ouvriers.

Le *Kéren Hayessod*, le Fonds de colonisation, fondé en 1920, se charge du financement de l'œuvre de reconstruction, comme fonds général de crédit et d'entretien. Le nombre des familles établies grâce à l'aide financière du K.H. est estimé à trois mille. Le fonds a fait en outre des dons à l'Université hébraïque et à la Bibliothèque nationale, il a dépensé de fortes sommes pour l'éducation. Une partie importante de son budget est consacrée à l'hygiène publique et aux travaux sanitaires, aux travaux publics et, enfin, à l'immigration. Les recettes du K.H. s'élevaient, au commencement de 1935, à environ 5.400.000 livres palestiniennes. Les limites de cet ouvrage nous empêchent d'entrer dans des détails au sujet du K.K.L. et du K.H. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient se documenter plus amplement aux sources indiquées au commencement de ce chapitre.

Plus important que tout ce qui précède est le choix des immigrés. Des bureaux spéciaux, établis hors de Palestine, choisissent les émigrants susceptibles d'être accueillis en Palestine. Le gouvernement britannique contrôle le nombre des immigrants, mais laisse à la *Jewish Agency* la faculté de choisir les sujets. A cet effet, elle les enrôle en grande partie dans des groupements qui ont pour tâche de les préparer à la vie en Palestine. Le *Kéren Hayessod* a, selon son dernier rapport, dépensé près de 500.000 livres palestiniennes à l'établissement de camps de préparation.

Les immigrants les plus intéressants sont les *Halutzim*, les pionniers. Ces jeunes gens, provenant en partie des milieux universitaires, renoncent à leurs ambitions personnelles pour se vouer exclusivement à la cause sioniste. Ils combattent spécialement la tendance traditionnelle à l'exercice d'un travail non pénible, tendance critiquée sévèrement par les chefs sionistes. Les organisations des *Halutzim* hors de Palestine défendent à leurs membres non seulement les boissons alcooliques, mais aussi la cigarette et la pipe. Ces mesures sont prises uniquement dans le but de former le caractère, d'habituer les pionniers à la discipline et d'écarter ceux d'entre eux qui ne pourraient surmonter une habitude au nom de l'idéal sioniste. Au début de 1935, le nombre des *Halutzim* hors de Palestine se montait à environ 25.000. Tous se préparent au travail manuel.

Dès le commencement de l'immigration, les pionniers arrivèrent en Palestine et s'y livrèrent à des occupations jusqu'alors à peu près inconnues aux Juifs. « Ils formèrent des équipes de travail pour percer les routes, briser les rocs, assécher les marécages, creuser des tranchées d'irrigation et construire des maisons et des usines... C'est à eux que la Palestine doit d'avoir, à l'heure actuelle, des ouvriers qualifiés dans les différentes branches du bâtiment. »

***

Théodore Herzl n'a pas inventé le sionisme ;

l'idéal d'un retour en Palestine ne s'est pas éteint dans l'âme juive depuis les temps antiques. Mais c'est grâce à son initiative que le sionisme a su vaincre l'opposition des milieux antisionistes qui se recrutaient parmi les Juifs riches, parmi les membres de l'Alliance Israélite Universelle et parmi les Juifs orthodoxes. C'est grâce à lui que le sionisme dispose actuellement d'une organisation mondiale, d'une espèce de parlement (le Congrès sioniste), d'œuvres comme le *Kéren Kayémeth Leisraël* et le *Kéren Hayessod*, d'une banque coloniale juive, enfin d'une organisation complète pour mener à bien la reconstruction de la patrie et de la nationalité juives.

III

PARTIS POLITIQUES

Le nombre des partis politiques en Palestine est aussi grand, sinon plus grand, que dans les pays ayant une population beaucoup plus importante. Pour expliquer leur foisonnement, on n'a qu'à se rappeler que les sionistes habitant la Palestine sont venus de tous les coins d'Europe et d'Amérique, et qu'ils avaient, avant d'arriver en Palestine, des convictions politiques et religieuses les plus variées. Les partis, en Palestine, sont des prolongements de la vie publique des autres pays, augmentés encore de divergences d'opinion concernant les questions purement sionistes.

Dans les milieux les plus orthodoxes du judaïsme, il existe une tendance à combattre le sionisme, qu'ils estiment représenter une réalisation anticipée de la promesse divine. Selon eux, les Juifs doivent retarder le retour en Palestine jusqu'à ce que Dieu ait manifesté sa volonté. Cette tendance s'est groupée dans la diaspora sous le nom d'*Agudath Israël*. Il a des adhérents en Palestine qui forment une communauté religieuse séparée. L'opposition au sionisme de ces orthodoxes commence à s'affaiblir. Ils ne combattent

plus le sionisme, et ils participeraient même à la réalisation de ses objectifs si ce mouvement se soumettait aux dogmes et usages du judaïsme. Ces dernières années, les membres de l'*Agudath Israël* habitant l'Europe ont créé un fonds pour favoriser la colonisation sur une base religieuse. Ils ont fourni les moyens nécessaires à la fondation de quelques camps de travail.

L'*Agudath Israël* ne forme qu'une minorité dans une minorité et n'exerce que peu d'influence. Il ne prend part ni à l'Assemblée représentative en Palestine, ni aux congrès sionistes mondiaux. Il voudrait faire de la Palestine un grand ghetto spirituel, et s'indigne de ce que les sionistes ont donné le droit de vote aux femmes. Il déplore que la nourriture dans les colonies agricoles ne soit pas toujours préparée selon les préceptes ritualistes du Talmud.

D'autres orthodoxes, les *Mizrachi*, quoique partageant la plupart des opinions de l'*Agudath Israël*, estiment qu'ils doivent quand même collaborer avec les autres partis sionistes. Ils font donc partie de toutes les institutions représentatives du sionisme, sans cesser de protester contre les tendances irréligieuses de la majorité. Malgré le nombre restreint de ses membres, ce parti exerce une certaine influence, grâce aux fonds recueillis hors de Palestine. C'est ainsi qu'il contrôle une partie assez importante des écoles et des autres établissements d'éducation.

Au dernier congrès sioniste, les *Mizrachi* ont demandé que toutes les prescriptions religieuses

soient observées sur les terrains appartenant au *Kéren Kayémeth Leisraël* et dans toutes les institutions qui dépendent de l'organisation sioniste. Ils exigeaient, par exemple, l'expulsion des couples mariés non religieusement des fermes collectivistes et la défense des activités sportives le jour du sabbat. Ils voulaient même interdire de fumer dans les rues et de rouler en voiture pendant le sabbat. On leur reprocha leur intolérance. A cela, ils répondirent : « Nous ne voyons aucune objec-
« tion à ce qu'un Juif fume chez lui le jour du
« sabbat, mais quand il paraît dans la rue avec
« un cigare aux lèvres, il offense les sentiments de
« ses voisins et provoque leur exaspération mo-
« rale ! Sa liberté de conscience ne peut lui don-
« ner le droit d'infliger cette peine morale à ses
« conciloyens [1]. »

Étrange conception ! Que diraient ces mêmes *Mizrachi* si nous, chrétiens, nous appliquions chez nous le même raisonnement et si nous demandions aux Juifs de ne pas « provoquer notre exaspération morale » par des actions autrement plus graves que d'avoir un cigare aux lèvres un jour de sabbat? C'est d'ailleurs ce que les adversaires des *Mizrachi* n'ont pas manqué de leur répondre.

A côté de ces deux partis religieux, il y a des groupes qui ne s'intéressent pas à la politique et qui ne votent pour aucun des partis. Ils se composent de Juifs orientaux. Dans les élections de l'Assemblée législative, ils figurent sous la dénomination de *Sephardim* et de *Yemenith*.

*
* *

Les partis purement politiques sont tous ce que nous appellerions plus ou moins à gauche, sauf les *Revisionnistes* de M. Jabotinsky, dont nous parlerons en dernier lieu.

Il y a bien les *General Zionists* qui se tiennent au-dessus des partis, en continuant simplement les traditions de Léon Pinsker et de Théodore Herzl. Mais ce groupe, déjà partagé en deux tronçons, s'effrite sans cesse sous la pression des partis plus combattifs. Il exerce cependant encore une influence importante sur la conduite des affaires par le fait que des chefs, comme M. Weizmann, président de la *Jewish Agency*, et M. Ussiskin, président de la *Kéren Kayémeth Leisraël*, appartiennent à ce groupement.

Son concurrent le plus important est le *Parti travailliste*. Aux derniers congrès sionistes, à Prague et à Lucerne, le Parti travailliste a obtenu plus de voix que n'importe quel autre parti. Il a une grande influence dans le comité exécutif sioniste. Pour la réalisation de son programme, il se sert surtout de l'intermédiaire de l'*Histadruth*, la Fédération générale du Travail.

Le Parti travailliste contient à peu près toutes les nuances d'opinion existant dans les partis socialistes hors de Palestine. Il n'a pas encore une idéologie bien déterminée, de sorte qu'il compte parmi ses membres des personnes dont les sympathies vont plutôt vers la droite, tandis que

d'autres inclinent vers la théorie de la lutte des classes, théorie qui est cependant rejetée par la plupart de ses chefs. Il a adhéré à la IIe Internationale.

La politique modérée du Parti travailliste est surtout combattue par le *Poale Zion*, dont les membres font profession d'une orthodoxie marxiste extrême. Malgré ses théories purement communistes, il n'est pas affilié à la IIIe Internationale à cause de ses « hérésies nationalistes ». Sa conception orthodoxe du marxisme ne l'empêche pas, en effet, d'adhérer au mouvement sioniste. Il ne participe pas aux congrès sionistes parce qu'il estime que ces congrès sont des instruments de collaboration des classes, qu'il rejette en bon parti communiste. Il repousse le sionisme idéaliste pour le remplacer par un sionisme prolétarien, jouant son rôle dans la lutte mondiale contre l'ordre existant.

Les chefs de l'immigration sioniste accordent très difficilement la permission nécessaire à l'entrée en Palestine aux membres du *Poale Zion*, dont ils n'apprécient pas la présence en Palestine. Ils préfèrent nous laisser ces indésirables.

Enfin, à l'extrême gauche se trouvent les communistes juifs de la stricte observance. Leur parti est interdit par le gouvernement britannique. Ils rejettent le sionisme comme contraire aux principes du communisme internationaliste. On les accuse d'aider les Arabes dans leurs luttes contre les Juifs et de fomenter des pogroms.

*
* *

En dehors des organisations politiques, il existe en Palestine une réalisation pratique d'ordre purement communiste. Ce sont les *Kvutzot*, les fermes collectives. Elles diffèrent cependant de leurs sœurs, les Kolkhoses des Soviets, par le fait qu'elles n'ont pas été imposées par le gouvernement ou par une autorité quelconque, mais que leurs membres ont librement choisi le système de la colonisation collective parce qu'ils la croyaient appropriée à la situation spéciale en Palestine.

Chaque *Kvutza* comprend de 50 à 80 membres et constitue un groupe économique entièrement autonome. Les exploitations sont organisées d'après les méthodes les plus modernes. La plupart d'entre elles réalisent des bénéfices.

Les revenus appartiennent, sans aucune exception, à la communauté de chaque *Kvutza*. La distribution n'en a pas lieu en argent, mais sous forme de produits et de services. La cuisine est commune à tous les membres de la communauté. Les enfants habitent dès leur naissance la Maison des Enfants, où les mères se rendent pour les allaiter. Les parents ont le droit de les visiter, mais leur éducation leur est donnée par des professeurs de puériculture.

A la fin de 1934, il y avait en Palestine 26 *Kvutzot* avec environ 2500 membres et une population totale de 3750 personnes. Presque tous les

habitants non-membres sont des enfants ; il y a parmi eux aussi quelques vieillards, parents de membres, qui sont entretenus par la communauté.

Il est curieux de constater que les membres des *Kvutzot*, entièrement communistes dans leur structure, sont des adversaires du communisme comme programme de parti. Leurs réalisations pratiques donnent cependant lieu aux mêmes critiques que celles que l'on peut adresser aux créations du communisme soviétique [1].

*
* *

Enfin, il existe encore un groupe de *Revisionnistes* qui est assez difficile à classer. On pourrait le désigner comme une variante juive du fascisme, en ajoutant que le chef du mouvement, M. Vladimir Jabotinsky, décline cette désignation. Il vise cependant à une collaboration des classes pour arriver à la réalisation du nationalisme juif intégral. Il va sans dire qu'il s'oppose énergiquement au marxisme et qu'il prêche l'institution d'un gouvernement nationaliste et uni.

Les *Revisionnistes* ont quitté, en 1935, le congrès sioniste pour fonder une nouvelle organisation qui a reçu provisoirement le nom de Nouvelle organisation sioniste. Dans la *Revue juive de Genève*, M. Jabotinsky a donné un aperçu du programme de son parti, auquel nous empruntons l'essentiel :

« Le mouvement N.O.S., c'est un effort décisif

« pour une solution totalitaire de la tragédie « juive. Il ne s'agit plus de créer en Palestine un « foyer pour une élite, pas même un État pour « cette élite, en abandonnant la grande majorité « de notre peuple à la dispersion pour l'éternité : « il s'agit d'organiser l'évacuation graduelle et « systématique de tous les ghettos, l'exode du « peuple tout entier, au moins de tous ceux qui « le désireront ; une œuvre humanitaire dont la « création de l'État juif ne sera que le premier « pas.

« Ce premier pas fournira l'objet d'un Plan de « Dix Ans qui, après avoir été approuvé par la « première Assemblée nationale universelle, de- « vra être proposé à la puissance mandataire et « à la S.D.N... Le Plan de Dix Ans comprendra « la colonisation dans la Palestine intégrale, des « deux côtés du Jourdain, d'environ un million « et demi de Juifs... Le Plan de Dix Ans com- « prendra aussi les conditions politiques indis- « pensables à une colonisation si rapide : les ré- « formes agraires, fiscales, administratives qu'on « demandera au Mandataire, la revision des mé- « thodes sionistes de colonisation qu'on s'impo- « sera à soi-même...

« Le Mandat palestinien parle d'un Peuple juif « auquel il accorde certains droits; or, le temps « est venu de réaliser ce Peuple juif si solennel- « lement reconnu, mais pas encore constitué « comme tel. La manifestation culminante de ce « Peuple devra être l'Assemblée nationale juive « issue d'un suffrage réellement universel : cha- « que Juif au-dessus de vingt ans, homme ou « femme, n'importe où, sans distinction de ten- « dance ou de parti, sera autorisé à participer « aux élections... [1] »

Le développement du mouvement Jabotinsky mérite d'être suivi avec intérêt. Il représente, à notre avis, la forme la plus pure du sionisme nationaliste. La réalisation des principes énoncés apporterait la solution définitive du problème juif ; elle serait accueillie avec joie tant par les Juifs que par les non-Juifs.

IV

RÉSULTATS [1]

En visitant la Palestine à l'époque des premiers essais de colonisation juive, qui aurait pu imaginer que c'était là le pays que les espions, envoyés par Josué, déclaraient être un pays où « coulaient le lait et le miel ». Rien n'y « coulait » plus, et le pays était dans un état d'abandon presque complet. Les montagnes, autrefois boisées ou couvertes de terre fertile, s'étaient transformées en rochers dénudés, où rien ne poussait plus. Les terrasses de l'antiquité, qui nivelaient leurs côtes et empêchaient les pluies d'emporter la terre, n'existaient plus. Les forêts, si nombreuses au temps des rois d'Israël, avaient disparu. Disparue aussi une grande partie des vignobles et terres labourables... L'Arabe avait passé par là. Trop indolent pour créer, trop paresseux même pour entretenir, il laisse partout le désert derrière lui.

Sir Herbert Samuel, dans un discours prononcé le 2 novembre 1935, racontait dans quel état il avait trouvé le pays au moment où il y arrivait en qualité de Haut Commissaire du gouvernement britannique : « Quand je vis, pour la pre-

« mière fois, cette grande plaine s'étendant de la « mer au Jourdain, entre les coteaux de Galilée « et les montagnes d'Ephraïm, c'était une vaste « lande, presque un désert. Les rivières et les « sources avaient pu former à leur aise des ma- « rais : toute la région était infectée de malaria. « Trois ou quatre villages arabes ponctuaient, à « de grandes distances, la plaine; la population « était clairsemée; le bétail était peu nombreux, « et toute la région avait un air de misère et de « désolation [1]. »

N'était-ce donc pas folie de vouloir coloniser précisément ce pays où aucune trace de l'ancienne fertilité n'avait subsisté ? Où des régions entières étaient transformées en marécages et où d'autres étaient devenues désertiques ? Un pays où une vache ne donnait pas plus de 800 litres de lait par an, où une poule, en une année, ne pondait pas plus de 70 œufs, et où la récolte moyenne de blé ne dépassait pas 625 kilos par hectare ?

Néanmoins, les Juifs persistaient à vouloir coloniser ce pays aride, parce qu'il était le pays de leurs pères, la seule contrée où ils sont vraiment autochtones. Cette colonisation a déjà parcouru trois stades. Le premier se terminait vers la fin du XIXe siècle. Ce fut l'époque de la colonisation patriarcale d'Edmond de Rothschild et de la création des vignobles. Le second stade finit au commencement de la guerre mondiale. Ce fut l'époque de la colonisation philanthropique et systématique, de l'ensemencement en céréales et des

premiers essais de l'organisation sioniste. Enfin, la troisième période a été inaugurée par la déclaration Balfour et la désignation de la Palestine comme Foyer national du peuple juif. A partir de ce moment la colonisation juive de la Palestine a été menée sur une grande échelle, basée surtout sur l'agriculture, sur l'exploitation des produits de laiterie et sur la plantation d'orangers.

Pendant la première période, les immigrés étaient de jeunes Juifs, venant en grande partie de Russie et de Roumanie. C'étaient des idéalistes qui arrivèrent non seulement sans capitaux, mais aussi sans préparation aucune. Ils auraient sombré sans le secours d'Edmond de Rothschild, qui leur fournissait une aide pécuniaire et leur envoyait des instructeurs.

La seconde période vit naître de nouvelles colonies en Basse-Galilée, ayant pour objet la culture des céréales et la création de cinq grandes exploitations de laiterie et d'orangers près de Jaffa et sur les rives du lac de Tibériade. En dehors de ces fondations, financées par la *Jewish colonization Association*, quelques sociétés privées d'Europe orientale et d'Amérique fondèrent des fermes avec leurs propres capitaux. La guerre interrompit cet accroissement d'activité.

A partir de la déclaration Balfour, la colonisation a pris sa forme définitive. Nous en exposerons brièvement les résultats. Certes, le sionisme doit encore s'appuyer sur les offrandes des Juifs dans la diaspora. D'immenses capitaux seront encore nécessaires pour l'achat du terrain et la bonification de la terre, pour l'installation des industries et la construction des villes. Mais, si l'on considère ce qui a été obtenu dans l'espace d'une quinzaine d'années, avec des moyens relativement restreints, on est tenté de dire, avec Théodore Herzl, que l'État juif se constituera.

***

Le sionisme étant basé sur l'agriculture et non sur le commerce, nous examinerons, en premier lieu, les résultats obtenus dans le domaine principal. Les agriculteurs forment actuellement les 14 % de la population juive de Palestine, tandis que 20 % sont commerçants. Si l'on compare à ces chiffres la proportion des agriculteurs et des commerçants juifs dans la diaspora, on touche du doigt la différence de mentalité entre ces derniers et les Juifs sionistes.

Le travail que ces Juifs agriculteurs avaient à exécuter n'était cependant pas une sinécure. En beaucoup d'endroits, il y avait manque d'eau absolu. Il fallait donc faire des forages qui ont mis à jour des puits produisant jusqu'à 350 mètres cubes d'eau à l'heure. Dans certaines vallées on projette la construction de barrages pour recueillir l'eau pluviale, ce qui permettra de transformer en jardins ou vergers des milliers d'hectares actuellement improductifs.

Ailleurs il fallait assécher des marécages. Une partie de la vallée d'Esdrélon (appelée par les

Arabes « Vallon de la Mort ») offre un exemple frappant du résultat auquel peut aboutir un travail systématique et persévérant. Il y a environ soixante ans, la malaria y avait anéanti toute une colonie d'agriculteurs. Des villages arabes avaient été complètement abandonnés parce que les survivants du terrible fléau avaient déserté la région. Actuellement, le Vallon de la Mort est complètement assaini par les *Halutzim* qui y sont établis depuis douze ans. Les champs sont maintenant en exploitation et les moissons sont abondantes.

Pendant les dix dernières années, les organisations publiques ont dépensé, à elles seules, plus d'un million de livres palestiniennes pour l'amélioration agricole : assèchement, reboisement, construction de routes, etc. Une station expérimentale fait des recherches en vue de la lutte contre les parasites animaux et végétaux.

En 1899, la Palestine comptait 22 colonies agricoles juives, d'une superficie totale de 300.000 dounams[1], avec 5000 habitants. Au commencement de la guerre, le nombre des colonies agricoles juives était monté à 43, d'une superficie totale de 400.000 dounams, avec 12.000 habitants. Enfin, une estimation de 1934 indique 160 colonies, d'une superficie totale de 1.420.000 dounams, avec 70.000 habitants.

A l'agriculture arabe, dont les méthodes n'avaient pas varié depuis le temps des patriarches,

1. Un dounam vaut un dixième d'hectare.

les Juifs ont substitué une exploitation selon les systèmes les plus modernes. Aussi les résultats ne se sont pas fait attendre. Tandis que la récolte moyenne de blé était autrefois d'environ 625 kilos par hectare, on a récolté, en 1934, 1300 kilos de froment et, en 1935, jusqu'à 1800 kilos par hectare.

La culture des céréales ne tient cependant pas une place importante dans l'agriculture juive. Il semble que les conditions climatériques et géologiques ne se prêtent pas à la culture du blé sur une grande échelle.

Les produits de laiterie et de basse-cour occupent, par contre, une place toujours plus importante dans l'ensemble de l'agriculture. On s'est donné beaucoup de peine pour l'amélioration de la race bovine. Les produits du croisement de vaches indigènes avec des taureaux hollandais donnent, après leur premier veau, 2000 litres de lait par an. La production de lait atteint en moyenne, par tête et par an, 3800 litres au lieu de 700 à 800 litres, production d'autrefois. La vente du lait est ainsi en forte augmentation. La *Tnuva*, l'organisation coopérative de vente des fermes ouvrières, a vendu, en 1936, 18 millions de litres de lait contre 4.300.000 en 1931 et 9.500.000 en 1934.

En ce qui concerne les résultats de l'aviculture, on constate que la moyenne annuelle, pour 1934, est de 170 à 180 œufs par poule contre 70 autrefois. La *Tnuva* a vendu, en 1935, 6 millions d'œufs contre 3.300.000 en 1931.

Le chiffre total de vente de la *Tnuva*, pour tous les produits qu'elle fournit au marché (lait, œufs, légumes, fruits, volaille, etc.), a passé de 210.000 livres palestiniennes en 1932-1933 à 291.000 livres palestiniennes en 1933-1934 et à 400.000 livres palestiniennes en 1934-1935. Ces chiffres concernent uniquement les produits de l'économie mixte ouvrière passant par la *Tnuva*, qui vend les produits d'environ 100 colonies. Il faut encore ajouter à ces chiffres ceux résultant des ventes de produits des colonies qui n'adhèrent pas à cette organisation coopérative, estimés à environ 100.000 livres palestiniennes par an.

La culture maraîchère est également en forte augmentation. La superficie des potagers atteignait, en 1935, environ 5000 dounams contre 1100 dounams en 1932.

Le miel peut devenir un sous-produit très intéressant de l'agriculture palestinienne, à cause du grand nombre de plantations d'orangers et de vergers dont la floraison donne un miel tout particulièrement aromatique.

Dans la culture des fruits, la première place est occupée par les orangers et les pamplemousses. Ces plantations ont absorbé, pendant ces dernières années, une partie notable des capitaux investis par les Juifs dans l'agriculture. On a exporté, pendant la saison 1933-1934, 5.479.896 caisses d'oranges, pamplemousses et citrons, dont environ 2.750.000 provenaient des exploitations juives. Pendant la saison 1934-1935, ce chiffre est monté à 7.283.705 caisses, dont environ 4.350.000

fournies par les exploitations juives. En 1901, les Juifs ne possédaient que 900 dounams d'orangeries ; en 1927, leur étendue était de 18.000 dounams ; en 1935, elle était montée à environ 160.000 dounams.

La culture des oranges est surveillée d'une façon toute spéciale. Des fiches établies pour chaque arbre indiquent les particularités : maladies, anomalies, engrais, travail, etc.

La culture des raisins fait des progrès constants. Les arbres fruitiers « nordiques », comme pruniers, pommiers, pêchers, etc., ont une grande importance pour l'économie juive parce qu'ils permettent d'utiliser des terrains qui avaient été négligés et qui ne sont pas utilisables pour d'autres cultures.

Ces quelques exemples permettent de constater que les résultats de l'agriculture juive en Palestine sont très satisfaisants, et même remarquables quand on se rend compte de l'énorme différence qui existe entre les professions exercées par les Juifs dans la diaspora et le métier d'agriculteur.



Depuis quinze ans, l'industrialisation de la Palestine a fait des progrès considérables. Surtout ces dernières années, la production industrielle a augmenté dans des proportions d'autant plus étonnantes que la production mondiale allait en diminuant. En admettant le chiffre de

100 pour la production industrielle de l'année 1929, celle de la Palestine s'établit pour 1934 à 259, tandis que la production mondiale s'établit, en 1933, à 77.

Le courant électrique employé par l'industrie était, en 1933, de 6.575.000 de kwh.; en 1935, l'industrie en employait 20.570.000 de kwh.; soit une augmentation de plus de 200 % en deux ans. Les investissements industriels, pendant l'année 1932, s'élevaient à 240.000 livres palestiniennes, ce qui représentait 6,8 % de l'ensemble des capitaux investis dans le pays. Durant l'année 1934, les investissements industriels atteignaient 1.500.000 livres palestiniennes, représentant le 15 % des investissements pendant l'année. Ces chiffres se rapportent presque exclusivement à l'industrie juive; l'industrie arabe (cigarettes, savon) étant demeurée à peu près stationnaire. L'ensemble des capitaux investis dans l'industrie est monté de 700.000 livres palestiniennes en 1921 à 5.266.000 livres palestiniennes en 1933 et à 6.500.000 livres palestiniennes en 1934. Actuellement on estime l'ensemble des investissements dans l'industrie à 8.500.000 livres palestiniennes.

La production annuelle avait atteint, en 1934, une valeur de 6.500.000 livres palestiniennes, soit une augmentation de 160 % dans l'espace de deux ans. L'industrie juive palestinienne emploie actuellement plus de 25.000 ouvriers [1].

Il serait cependant erroné de croire que ce développement extraordinaire de l'industrie juive soit justifié par son rendement. D'autres facteurs

entrent ici en ligne de compte. D'abord, il y a, en Palestine, une extraordinaire liquidité de capitaux cherchant un placement. Le chiffre des dépôts dans les banques palestiniennes était, il y a quelques mois, d'environ 16 millions de livres palestiniennes. Ces capitaux cherchent un emploi et, puisque les possibilités en sont limitées, ils sont obligés de courir certains risques.

N'oublions pas non plus le rôle joué par la baisse du prix du matériel industriel. Des machines provenant d'entreprises européennes en liquidation peuvent souvent être acquises à des prix dérisoires, ce qui réduit considérablement les frais d'amortissement.

Enfin, il ne faut pas négliger le facteur de l'idéalisme sioniste. Les industriels émigrés d'Europe escomptent déjà d'avance l'afflux toujours plus grand de Juifs se rendant en Palestine. Ils préfèrent subir une série d'années maigres pour être solidement établis lorsque la Palestine sera devenue un pays juif.

*
* *

Dans un pays avec un accroissement de population aussi considérable que la Palestine, l'industrie du bâtiment ne peut manquer d'occuper le premier rang. Les capitaux (publics et privés) investis dans le bâtiment augmentent rapidement. De 2.448.600 livres palestiniennes en 1930, ils sont montés à 7.002.200 livres palestiniennes en 1934.

Le phénomène le plus intéressant est sans conteste la création de la nouvelle ville de Tel-Aviv, aux bords de la Méditerranée, à un endroit où, il y a vingt ans, on ne voyait que des dunes de sable. Au début, Tel-Aviv était considérée comme un faubourg de Jaffa, mais elle prit bientôt une telle extension que Jaffa fait maintenant mine de faubourg de Tel-Aviv. Elle s'étend actuellement le long de la mer sur un front de six kilomètres. En 1911, Tel-Aviv avait 550 habitants ; en 1922, sa population était de 15.185 habitants; en 1935, elle en avait 135.000. Le budget pour l'année 1934-1935 comprend 275.000 livres palestiniennes de dépenses, dont 68.000 pour la santé publique, 45.000 pour l'éducation, 30.000 pour la distribution des eaux, 8000 pour les travaux publics.

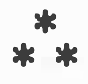
Au point de vue de sa nationalité, la population de Tel-Aviv est certainement la plus homogène de toutes les villes du monde, puisqu'elle est pour 99 % juive. D'autre part, elle est la plus hétérogène quant à ses lieux de provenance. En écoutant les conversations dans la principale artère, dit M. Revusky, on a l'impression d'une vraie Tour de Babel. L'hébreu et le yiddish sont les langues les plus employées, puis viennent l'allemand, le polonais, le russe, l'anglais, l'arabe, ensuite le français, l'espagnol, le roumain, etc.

La foire du Levant de Tel-Aviv se développe également dans des proportions étonnantes. Elle groupait, en 1929, 230 exposants venant de 13 pays; en 1932, 1226 exposants venant de 23 pays; en 1934, 2861 exposants de 33 pays.

* * *

Nous avons déjà parlé de la *Palestine Electric Corporation*, au capital de 1 million de livres palestiniennes. Lorsque, il y a dix ans, le créateur de cette entreprise, M. Pincus Rutenberg, soumit son projet aux experts de l'A.E.G. à Berlin, ceux-ci le rejetèrent comme fantastique. Un homme d'affaires important déclara que l'électrification de la Palestine n'avait aucune base économique. M. Rutenberg se mit quand même au travail. Il eut à vaincre des difficultés très grandes et très diverses. Nous n'en citerons que quelques-unes. Le site choisi pour installer la première centrale était infecté de malaria, ce qui nécessita d'importants travaux de salubrité. Il fallait aussi créer des lacs artificiels, parce qu'il ne pleut en Palestine que pendant les quatre mois d'hiver et que le niveau du lac de Tibériade ne pouvait être élevé, la ville de Tibériade étant construite sur les rives très basses du lac, etc.

Un réseau de distribution commence à couvrir le pays. La consommation d'énergie électrique s'est élevée de 8.700.000 de kwh. en 1931 à 50 millions de kwh. en 1935.



L'industrie chimique a, selon toute probabilité, un grand avenir en Palestine. La mer Morte, à 400 mètres au-dessous du niveau de la Méditer-

ranée (le niveau le plus bas d'un lac), a de tout temps attiré l'attention du monde par ses richesses minérales. Son eau contient plus de 27 % de sels divers. La chaleur et la sécheresse de l'air constituent les facteurs les plus importants dans l'exploitation de la mer Morte, parce que les minéraux sont extraits de l'eau par l'évaporation solaire, qui est deux fois plus grande que sur les côtes de la Méditerranée.

L'installation est basée sur la prévision d'une production annuelle de 100.000 tonnes de chlorure de potasse. Un autre produit intéressant est le bromure, dont la quantité dans un mètre cube dépasse 4 kilos 8, quantité de 50 % supérieure à celle d'autres exploitations.

On espère augmenter la production de potasse et de bromure et construire des usines chimiques pour la production d'engrais, de superphosphates, de chlore, d'acide sulfurique et de soude caustique, mais on se plaint du manque de main-d'œuvre créé par les restrictions d'immigration.

*
* *

La circulation automobile s'est élevée de 400 automobiles en 1922 à 3186 en 1930 et à 12.000 en 1935.

En 1926, la Palestine a été visitée par 52.301 touristes. Leur nombre était d'environ 125.000 en 1935.

Le nombre des passagers transportés par les chemins de fer s'est élevé de 710.774 en 1922 à

1.257.308 en 1933. Celui des tonnes de marchandises de 413.308 en 1922 à 722.624 en 1933.

Le nombre des bureaux des P.T.T., de 32 en 1922 s'élevait à 65 en 1934.

Pendant l'année 1935, les investissements juifs ont été les suivants :

Propriété immobilière	6.000.000	liv. pal.
Industrie et artisanat........	1.750.000	—
Propriété foncière	1.650.000	—
Plantations	1.250.000	—
Économie mixte	500.000	—
Transports	500.000	—

L'excédent des recettes sur les dépenses du gouvernement était, au 31 mars 1935, de 4.753.555 livres palestiniennes. Aux recettes les Juifs contribuaient par tête et par an pour 11 livres palestiniennes 133, les non-Juifs (principalement Arabes) pour 2 livres palestiniennes 300.

*
* *

En Palestine, l'instruction n'est pas obligatoire. Le nombre des enfants fréquentant l'école était, en 1934, de 17.454 chrétiens, 40.088 musulmans, 44.829 Juifs.

Le pourcentage des enfants musulmans fréquentant l'école est d'environ 35 % pour les garçons et de 11 % pour les filles; celui des enfants chrétiens est de 93 %, et des enfants juifs de 96 %. Environ 66 % des écoliers juifs fréquentent les écoles sionistes, et seulement 12 % les écoles donnant l'instruction en anglais ou en français.

La langue enseignante dans presque toutes les écoles juives est l'hébreu, langue officielle de la communauté juive. Cette renaissance de l'hébreu est certainement un des résultats les plus surprenants du sionisme. Le plus extraordinaire, c'est que les origines de cette renaissance remontent vers l'époque où Pinsker écrivait son *Autoémancipation*. C'est encore une preuve de ce que l'idée de la réunion de tous les Juifs travaillait depuis longtemps le monde. Vers 1882 donc, un Juif de Russie, professeur de langues orientales, Éliezer Elianoff, ou Éliezer Ben Yehuda, comme il s'appelait plus tard à Jérusalem, se rendit compte qu'il fallait aux Juifs venant de tous les coins du monde une langue commune pour se faire comprendre entre eux le jour où ils seraient réunis en Terre Sainte. Un autre Juif, Zamenhoff, avait inventé l'Esperanto, langue internationale; Elianoff tenta avec plein succès l'opposé, en reprenant l'hébreu comme langue nationale du judaïsme.

Il partit pour Jérusalem et se mit au travail. Et quel travail! Il ne s'agissait de rien moins que de l'adaptation d'une langue, morte depuis 2000 ans, aux besoins de la vie moderne. Pendant de longues années il travailla sans cesse, et dressa finalement un dictionnaire de quinze volumes. Vers la fin du XIXe siècle, les premières écoles furent fondées où l'instruction était donnée en hébreu. Actuellement 90 % des Juifs de Palestine indiquent l'hébreu comme langue maternelle. Elle n'est cependant la vraie langue maternelle que de la génération montante. Avec l'anglais et l'arabe, elle est une des trois langues officielles. On s'en sert non seulement dans les rapports avec les autorités, mais aussi au théâtre, dans le commerce, enfin dans la vie de tous les jours.

Nous ne serions pas complet si nous ne mentionnions pas la fondation de l'Université hébraïque, dont la première pierre avait été posée en 1918, mais qui ne fut inaugurée qu'en 1925. Elle ne peut, évidemment, pas encore jouer un rôle aussi important que les universités européennes. Son programme ne comprend encore qu'un mélange de cours sur des sujets assez variés, mais elle ne manquera pas de se perfectionner. Le *primum vivere deinde philosophari* peut certainement être appliqué à un pays où les réalisations d'ordre pratique formeront encore pendant longtemps une tâche écrasante. Car, si nous avons montré très brièvement les résultats certainement appréciables obtenus par les colons juifs, il ne faut pas se dissimuler qu'ils rencontreront encore de grosses difficultés et que de multiples problèmes attendent une solution.

V

PROBLÈMES

L'objection principale des adversaires du sionisme est que la Palestine ne pourra jamais contenir tous les Juifs du monde. Si, vraiment, l'État juif ne pouvait absorber que quelques centaines de milliers de Juifs en plus des 375.000 qui se trouvent déjà en Palestine, le mouvement sioniste serait voué à un échec certain. Un million de Juifs aurait changé de demeure, mais la question juive ne serait pas résolue. Il nous faut donc examiner soigneusement cette objection.

La superficie totale de la Palestine est de 2.615.800 hectares. Les experts juifs estiment qu'en poursuivant l'amélioration systématique du sol et la mise en valeur de certaines régions montagneuses, environ 1.300.000 hectares, soit la moitié de la superficie totale, pourraient devenir cultivables. D'autres croient pouvoir amener cette superficie à 1.500.000 hectares en se servant des eaux souterraines pour fertiliser les grandes étendues arides du sud entre Beërséba et le golfe Akaba. Le directeur des Inspections estime que la superficie immédiatement cultivable ne dépasse pas 800.000 hectares, dont environ 5 à 600.000 sont actuellement en exploitation.

En tenant compte des résultats remarquables obtenus par les Juifs jusqu'à ce jour, on n'exagère pas en estimant qu'ils peuvent arriver à doubler les terrains actuellement cultivés. Une superficie d'environ 1.200.000 hectares de terrains cultivables ne suffirait cependant pas, et de loin, à faire vivre une partie notable du peuple juif. Il faut donc voir ailleurs.

De l'autre côté du Jourdain existent de vastes étendues avec une densité de population très faible. La Transjordanie a une superficie double de celle de la Palestine. Elle est habitée par environ 300.000 personnes. La Palestine a environ 55 habitants par 100 hectares, la Transjordanie n'en a que 6. Il est exact que ce dernier pays englobe de grandes surfaces de désert et de terre impropre à la culture. Il n'y a guère qu'un tiers du pays, situé surtout à l'ouest de la ligne de chemin de fer du Hedjaz, qui est apte à la colonisation. Et encore ne dépasserait-on pas une densité de population de 18 par 100 hectares.

La Transjordanie est actuellement fermée aux Juifs, mais cette situation n'est pas nécessairement définitive. Lorsque le nombre des habitants de la Palestine aura doublé ou triplé et que le pays sera devenu prospère, grâce au travail juif, pourra-t-on empêcher aux capitaux juifs de chercher un placement en Transjordanie ? La règle des vases communicants jouera infailliblement, et ceci d'autant plus qu'il n'y a aucune taxe douanière entre les deux pays, qu'il n'existe aucune restriction commerciale, et que le budget

déficitaire de la Transjordanie est couvert déjà maintenant par des subsides, à peine dissimulés, de la Palestine, dont le budget se solde par un excédent de recettes important [1].

D'autre part, on peut considérer comme une mesure provisoire la séparation de la Transjordanie de la Palestine. Les paragraphes du Mandat, désignant la Palestine comme Foyer national du peuple juif, ont, tout simplement, laissé en suspens leur application en Transjordanie. On peut donc admettre que l'accroissement de la colonisation juive en Palestine amènera, par la force des choses, une colonisation juive en Transjordanie. L'estimation du pouvoir d'absorption de cette Palestine des deux côtés du Jourdain varie entre 8 et 10 millions, soit entre 50 et 70 % du nombre total des Juifs dispersés dans le monde.

Nous pourrions nous contenter d'une estimation moins optimiste, car le développement économique des pays qui entourent la Palestine est extrêmement arriéré. Les industries modernes n'y existent pas pour ainsi dire. La Syrie et l'Irak importent à peu près tous les produits manufacturés nécessaires à leur économie. La Palestine y trouvera une clientèle importante, et les maisons juives ne manqueront pas d'y établir des succursales et d'y envoyer des représentants. La Syrie, six fois plus grande que la Palestine, n'a que trois millions d'habitants environ. Une Palestine florissante y essaimera certainement. Même une importante immigration juive dans certaines

zones centrales et orientales, abandonnées depuis des siècles, n'irait pas à l'encontre des intérêts syriens.

Il est impossible de prévoir les événements qui pourront se produire dans le cours des années et modifier en bien ou en mal les prévisions les mieux établies. Il serait donc singulièrement présomptueux de prédire les formes que prendra la colonisation juive dans l'avenir. Tout ce qu'on peut démontrer à l'heure qu'il est, c'est que la Palestine avec la Transjordanie pourront devenir un centre qui contiendra au moins la moitié, sinon les deux tiers, des Juifs vivant dans la diaspora, et que les pays voisins, surtout la Syrie et la Mésopotamie, offriront de grandes possibilités aux Juifs désireux de se grouper autour de leur patrie.

Il n'est même pas exclu qu'une partie de la Syrie et de la Mésopotamie puisse être jointe à l'État juif. Certes, la situation politique actuelle s'oppose à la réalisation d'un arrangement qu'on pourrait taxer d'utopie. On pourrait nous poser des questions bien embarrassantes. Comment arrangeriez-vous ceci ? Comment éviteriez-vous cela ? A ces questions, nous pourrions, à notre tour, répondre par quelques autres questions. Qu'auriez-vous dit d'un homme qui aurait proposé, il y a trente ans, d'augmenter le nombre des États dans une Europe déjà si divisée ? Auriez-vous cru un prophète annonçant la restauration de la Pologne ? N'auriez-vous pas répondu que cette restauration était impossible, parce

qu'il fallait, pour arriver à ce résultat, vaincre trois puissants empires. Plus fort encore : Auriez-vous cru possible que l'on crée, pour protéger la paix de l'Europe, un « corridor » séparant une partie du territoire allemand de la mère patrie, et qu'il se trouverait une Société des Nations pour approuver et maintenir un tel état de choses ? Auriez-vous pu imaginer que, dans un conflit colonial, plus de cinquante États prendraient parti pour un État esclavagiste contre un État européen ? Auriez-vous cru que la plupart des gouvernements accorderait l'immunité diplomatique aux représentants d'un État qui prêche ouvertement sa volonté de bouleverser ces mêmes États ?

Lorsqu'on a vu se réaliser des choses aussi incroyables, aussi contraires au bon sens, on n'a pas le droit de s'effaroucher lorsque la solution d'un problème bi-millénaire se heurte à des difficultés. Les événements actuels se succèdent avec une telle rapidité qu'il est impossible de prévoir les constellations nouvelles qui vont naître dans les prochaines dizaines d'années. Personne ne peut dire à fortiori que la place manquera aux Juifs qui voudront s'établir en Palestine. Par contre, on peut constater que, dans l'antiquité, la Palestine des deux côtés du Jourdain et la Syrie avaient plus de 25 millions d'habitants. Leur population actuelle ne dépasse pas les 20 % de ce chiffre, tandis que le perfectionnement technique de la vie moderne permettrait une densité de population plus importante que celle des temps

antiques. Il n'y a aucune raison de croire que les possibilités d'absorption que la Palestine a révélées jusqu'ici diminueraient faute d'espace.



Si le défaut d'espace ne constitue pas un empêchement à la colonisation juive, les habitants du pays s'y opposent violemment. Dès le commencement de l'immigration juive, les Arabes ont protesté. Leurs premières attaques contre les Juifs eurent lieu en 1920. Il y eut plusieurs tués à Jérusalem et quelques villages durent être temporairement évacués pour éviter des massacres. L'année suivante, les Juifs de Jaffa furent violemment attaqués, de même que plusieurs colonies agricoles. Les Juifs se défendirent vaillamment, de sorte que Juifs et Arabes eurent à peu près le même nombre de victimes à déplorer. Les événements de l'année 1929 prirent une plus grande envergure, mais la révolte anti-juive fut vite réprimée. Ce n'est que ces derniers mois qu'elle est devenue vraiment générale et que les chefs arabes, jaloux des succès juifs, exigent avec insistance que l'immigration juive soit immédiatement arrêtée, et qu'il soit défendu aux Juifs d'acheter de nouveaux terrains. Faut-il en conclure que la résistance arabe forcera le gouvernement mandataire à changer de politique et qu'il faille abandonner l'idée d'un Foyer national du peuple juif ? Nous ne le croyons pas.

Les Juifs ne s'emparent pas des terres arabes,

mais ils les paient à des prix toujours plus élevés et inconnus il y a vingt ans. Ils ne les achètent qu'aux propriétaires qui veulent bien les vendre. Peut-on empêcher ensuite les Juifs de fertiliser les terrains acquis et d'occuper les lieux qu'ils ont, pour ainsi dire, créés de leurs propres mains ?

Les Arabes qui ne vendent pas leurs terres profiteront des perfectionnements de culture et des mesures hygiéniques introduits par les Juifs. Ils pourront s'assimiler les méthodes agricoles modernes, personne ne les en empêchera. Si les Arabes voulaient bien comprendre les possibilités économiques résultant de la culture moderne des terres, la présence des exploitations juives leur apporterait non pas une ruine économique, mais plutôt le contraire.

Les conditions de vie en Palestine étaient, avant la guerre, les mêmes qu'en Transjordanie. S'il était exact, comme les Arabes le prétendent, que la colonisation juive a été la cause d'un appauvrissement des masses arabes, le bien-être des habitants de la Transjordanie devrait être, aujourd'hui, supérieur à celui des Arabes de Palestine. Or, nous voyons que le sort des Arabes de Transjordanie est si misérable que quelques-uns de leurs chefs ont demandé que l'immigration juive en Transjordanie soit autorisée [1]. Si la colonisation juive était si préjudiciable au bien-être de la population arabe, on devrait constater une émigration croissante des Arabes de Palestine. C'est précisément le contraire qui se produit. En ces deux dernières années, cent mille Arabes de Syrie, du Liban et de la Transjordanie ont immigré en Palestine, attirés par sa prospérité [1]. Il est fort possible qu'il y ait parmi eux des chômeurs mécontents, et que les éléments révolutionnaires soient recrutés surtout parmi eux. Ces immigrés s'offrent à travailler contre des salaires très inférieurs à ceux des Arabes palestiniens, ce qui ne manque pas d'irriter ces derniers. Si le nombre des Juifs en Palestine a augmenté, depuis 1922, de 84.000 à plus de 375.000, la population non-juive, principalement arabe, a augmenté de 631.000 à 985.000 pendant la même période.

On n'a d'ailleurs qu'à comparer les villages arabes proches des colonies juives avec ceux des régions où les Juifs ne se sont pas encore établis. Dans ces derniers, il n'y a qu'un seul puits pour tous les habitants. Les maisons sont de petites huttes de boue, sans fenêtres et sans aucune aération. Dans le village ne se trouve aucun arbre, sauf un olivier ou un figuier solitaire. La plupart des enfants souffrent de maladies des yeux, amenant souvent la cécité. Le secours médical est inexistant ; les fellahs soignent leurs plaies en y appliquant du fumier frais ; quand il s'agit de maladies des yeux, ils appliquent des pansements d'urine de chameau...

Les villages arabes dans le voisinage des colonies juives ont un tout autre aspect. Souvent la hutte de boue est remplacée par des maisonnettes en briques ou en pierres, copiées sur celles des

Juifs. En suivant l'exemple des colonies juives, le fellah a souvent planté des orangers et organisé des potagers bien irrigués. Les maladies des yeux diminuent rapidement et l'hygiène s'améliore... [1]

Non, l'opposition arabe à la colonisation juive n'est pas provoquée par des raisons économiques. Elle est d'ordre purement politique et nationaliste. Faut-il donc abandonner le seul espoir d'une solution de l'éternel problème parce qu'une poignée d'Arabes arriérés et fanatiques s'oppose à l'établissement des Juifs en Palestine ? L'intérêt général de l'humanité doit passer avant celui d'une minorité. Or, il est incontestable que la solution du problème juif a une importance primordiale pour le monde entier, tandis que l'opposition arabe n'est provoquée que par des motifs particularistes. La place ne manque pas aux Arabes s'ils veulent émigrer, et s'ils désirent rester en Palestine, personne ne les en empêche, ni ne leur rend la vie impossible. Personne ne les oblige à vendre leurs terres. Il faudra bien qu'ils cessent une opposition qui se transforme de plus en plus en révolte organisée contre la puissance mandataire. C'est peut-être un bien, car le prestige de l'Angleterre l'obligera à briser une révolte qui pourrait avoir des répercussions lointaines.

Les Juifs eux-mêmes ne demandent pas, jusqu'ici, l'application de mesures extrêmes. Sauf les Revisionnistes, ils estiment que les Arabes devraient reconnaître aux Juifs le droit de s'établir

sur des terrains, abandonnés ou mal cultivés, qu'ils ont payés de leurs deniers, et que les Juifs, de leur côté, devraient reconnaître le statut légal des Arabes et contribuer au relèvement de leur situation économique et culturelle. Beaucoup de Juifs ne désirent même pas la création d'un État juif et préfèrent la formation d'un État palestinien, habité par des Arabes et des Juifs, tous deux de sang sémite. Les Arabes intelligents comprennent bien les avantages qu'ils retireraient d'une solution de ce genre. De hautes personnalités musulmanes envisagent même avec sympathie l'immigration éventuelle de quelques dizaines de milliers de Juifs dans la région de l'Euphrate.

Faiçal, le futur roi de l'Irak, écrivit un jour au professeur Frankfurter, de l'Université Harvard aux États-Unis : « Nous sentons qu'Arabes et Juifs « sont cousins de race, qu'ils ont souffert également des oppressions injustes... Nous, Arabes, « surtout ceux d'entre nous qui avons éduqué « notre esprit, ne regardons qu'avec sympathie « le mouvement sioniste. Nous voulons travailler « ensemble pour un Proche-Orient réformé et « vivifié; nos deux mouvements se complètent... « Ni nous ni les Juifs ne pouvons arriver seuls au « succès [1]. »

Tout s'arrangerait si les éléments raisonnables parmi les Arabes avaient le dessus. Mais s'il n'en pouvait être ainsi, et si les Arabes restaient d'implacables adversaires du sionisme, malgré tous les avantages matériels qu'ils tirent de la prospérité créée par les sionistes, si une entente entre

Juifs et Arabes se révélait impossible, il n'y aurait plus qu'à employer la manière forte et à transporter ailleurs les éléments perturbateurs. M. Locker-Lampson a rappelé très judicieusement, dans la séance du 19 juin de la Chambre des Communes, que les Arabes ont un territoire s'étendant de l'Océan indien à la Méditerranée, où ils peuvent aller, tandis que, pour les Juifs, il n'y a que la Palestine. Après la guerre, on a bien transporté des populations entières, grecques et arméniennes, pour des raisons infiniment moins importantes que la solution de l'angoissant problème juif.

*
**

Des difficultés d'un autre genre sont le fait de la puissance mandataire. Déjà la déclaration Balfour contenait des imprécisions. Les Juifs sionistes demandaient la promesse formelle de « la re« construction de la Palestine en tant que Foyer « national du peuple juif ». La déclaration gouvernementale était beaucoup moins précise et parlait de « l'établissement en Palestine d'un Foyer « national pour le peuple juif ». A plusieurs reprises, les sionistes ont essayé, à l'occasion de négociations avec le gouvernement britannique, de formuler cette promesse dans leurs propres termes, mais le gouvernement mandataire, dans sa réponse, répétait invariablement le texte tel qu'il avait été fixé dans la déclaration Balfour.

Le choix des mesures à prendre pour remplir

la promesse contenue dans cette déclaration est laissé à l'Angleterre par le Mandat de la Société des Nations. Le pouvoir de la puissance mandataire est presque illimité, il est absolu pour l'organisation du pays. Jusqu'ici l'administration britannique a plutôt favorisé les Arabes. Des fins impérialistes ont guidé la puissance mandataire, plus que le souci du Foyer national. Cette tendance pourrait être modifiée si la révolte ouverte des Arabes se développait, d'autant plus que l'influence juive est grande en Angleterre.

Jusqu'ici le gouvernement mandataire continue sa politique d'équilibre en restreignant d'un côté l'immigration juive et en encourageant, d'autre part, l'immigration arabe. Par quelles influences changera-t-elle? Par la révolte des Arabes? Par des événements dans d'autres pays? Par une vague d'antisémitisme en Europe? Par une pression juive dans le genre de la menace prononcée, il y a quelque quinze ans, par M. Chaïm Weizmann, disant aux autorités anglaises : « Nous nous établirons en Palestine, que « vous le vouliez ou non. Vous pouvez hâter no« tre arrivée, vous pouvez la retarder également. « Il est cependant préférable pour vous de nous « aider pour éviter que notre puissance construc« tive ne se transforme en puissance destructive « qui bouleversera le monde [1]. » Cette menace a été répétée tout récemment par M. David Ben Gurion, président de l'Exécutif sioniste, déclarant à Londres : « Si l'immigration en Palestine « est arrêtée, la réponse juive sera grave et

« ses conséquences fort regrettables pour le « monde [1]. »

Quoi qu'il en soit, ce serait une erreur impardonnable de laisser échapper le seul moyen d'en finir avec l'obsédante question juive. Il faut vaincre les difficultés. Il faut forcer les Arabes à devenir raisonnables. Aucune grande œuvre ne s'est réalisée sans qu'on ait eu à vaincre des obstacles nombreux, paraissant souvent insurmontables. Nous répétons avec Herzl : « L'État « juif est un besoin du monde, donc il se con« stituera. » Ce sera à la fois une renaissance et un débarras.

VI

RENAISSANCE ET DÉBARRAS

Au cours de cette étude, nous avons démontré que, durant toute l'existence du peuple juif, son histoire a été invariablement la même : accueil par des peuples hospitaliers, privilèges accordés ou accaparés, richesses, persécutions. Nous avons constaté également qu'il existe une opposition irréductible entre certaines conceptions juives et les nôtres. Le Talmud continue à corrompre l'âme juive, les tendances révolutionnaires du peuple juif deviennent un danger chaque jour plus angoissant; ses aspirations à la domination mondiale nous imposent une défense qui ne saurait faiblir sous peine de destruction de notre civilisation. Nous avons établi ensuite, preuves en main, que ni le baptême, ni l'émancipation, ni l'assimilation n'ont pu écarter la terrible menace qui pèse sur le monde civilisé. Enfin, nous avons étudié le sionisme et nous avons constaté que la réalisation de ses desseins apporterait à nous tous, Juifs et Aryens, la solution du problème.

Le sionisme n'est pas seulement un mouvement de colonisation en Palestine, c'est aussi une réaction contre le matérialisme. Tous les autres

moyens de sauver les Juifs de leur abjection ont définitivement échoué au cours des siècles. Si la vraie émancipation des Juifs s'est révélée impossible, si elle est irréalisable, on est bien forcé d'admettre qu'il faut aboutir à une autre solution du problème, et qu'il doit être infiniment plus facile de vaincre les difficultés matérielles qu'entraîne la création d'un Foyer national en Palestine que de changer l'esprit d'un peuple qui, malgré sa dispersion, n'a jamais voulu subir une influence extérieure. La réalisation d'un idéal, et le sionisme en est un pour les Juifs, n'est obtenue que par la lutte et par la persévérance. C'est seulement en luttant qu'on obtient des résultats durables. Pour des gens qui savent ce qu'ils veulent, un commencement difficile et modeste, même accompagné de reculs temporaires, renferme plus de promesses pour l'avenir qu'un début plein de réussites faciles. L'esprit de sacrifice, d'abnégation et d'idéalisme des sionistes vaincra les difficultés, nous en sommes persuadés.

M. Vandervelde écrit, après un voyage en Palestine : « Si les entreprises palestiniennes... « étaient de simples affaires, si l'on se plaçait, « pour les créer, au seul point de vue du profit, « la plupart d'entre elles n'eussent jamais vu le « jour ou seraient depuis longtemps liquidées. « Il ne paraît pas douteux, par exemple, que, du « point de vue purement économique, les émi- « grants juifs auraient eu plus d'avantages à s'é- « tablir dans l'Ouganda, comme on le leur pro- « posa jadis, ou bien sur les terres de l'Ica (Je- « wish Colonization Association), en Russie so- « viétique, en Argentine, au Brésil ou au Canada, « que dans un pays comme la Palestine, où les « frais d'établissement d'un colon sont très éle- « vés, où la main-d'œuvre à bon marché des fel- « lahs fait aux nouveaux venus une rude concur- « rence et où il y a, en somme, plus de « caus- « ses » pierreux et de plateaux désertiques que de « terres fertiles ou fertilisables [1]. »

Certes, aucune proposition, même économiquement bien fondée, ne possède la base nationaliste qu'offre la création d'un État juif en Palestine. Les sionistes y viennent guidés par un idéal, celui de se refaire une patrie et de consolider leur nationalité. Leur venue constitue une réaction contre l'assimilation impossible. Le sionisme « est un phénomène unique, dit l'*Univers israé- « lite*, incomparable, c'est la volonté de restau- « rer une langue et un peuple sur sa terre [2] ». Il est intimement lié à l'histoire du peuple juif, il est indéracinable. Comme ses adhérents ne reculent devant aucun sacrifice, il est difficile de croire qu'ils n'atteindront pas leur but. D'autant plus que les sionistes ne craignent pas de reconnaître et de réprouver les tares des Juifs de la diaspora. Écoutons quelques auteurs juifs :

La spéculation démoralisante. « Nous, les Juifs, « nous avons exercé en trop grand nombre ces « métiers dans le *Galouth* (exil). La Palestine, au « contraire, nous inspire le désir d'embrasser « d'autres professions pour vivre une vie consa- « crée à un labeur productif. La spéculation ne

« produit rien, elle ne sait que détruire. Créer, « cela veut dire construire des routes, bâtir des « maisons, mettre en marche des machines. « Créer, cela veut dire mettre le capital et le tra- « vail en contact avec le sol inanimé afin que la « vie en jaillisse. Il faut que les Juifs le sachent « bien : ce n'est pas pour s'enrichir sans peine « qu'ils doivent aller en Palestine, c'est pour tra- « vailler et produire, pour créer de nouvelles va- « leurs [1]. »

Le travail non pénible. « Les sionistes ont sou- « vent critiqué cette tendance [traditionnelle vers « un travail non pénible] comme une des plus « grandes menaces pour l'avenir du peuple juif « en général, et ils considèrent que la répression « de ce désir frénétique d'une *profession plus re- « levée*... est une nécessité primordiale [2]. »

Le communisme. « Il n'existe aucun antidote « aussi efficace contre le communisme juif que « la prompte réalisation de l'idée sioniste... La « vie palestinienne, comme le montre l'expé- « rience de notre colonisation, entraînera la jeu- « nesse travailleuse juive aux efforts nécessités « par la reconstruction de tout un pays, efforts « dont dépend la vie et la prospérité de ces im- « migrants et de la nation juive tout entière. « Dans ces conditions, les idées d'une révolution « communiste feront place aux idées d'une évo- « lution saine, basée sur un travail matériel et « moral, dicté par la vie de tout instant [3]. »

Généralités. « Le sionisme est-il la solution de « la question juive? Oui, et même matérielle-

« ment. Mais ce n'est pas tout. Le secret du sio- « nisme spirituel est de redresser les persécutés, « de libérer leurs cœurs opprimés. Lorsqu'un « Juif devient sioniste, c'est-à-dire conscient de « sa liberté intérieure morale, il ne peut tomber « sous les chaînes qui l'écrasent. Voilà ce qui « importe pour la solution de la question juive : « ne pas tomber.

« Le sionisme est l'éducation du peuple juif à « une existence plus noble. C'est une guérison « des anomalies et des maux provoqués par le « ghetto et l'assimilation dans la vie et le carac- « tère juifs. Ainsi, le sionisme rapproche les Juifs « des peuples civilisés en faisant disparaître des « particularités énigmatiques et ressortir les côtés « universellement humains [1]. »

Enfin, Sir Herbert Samuel : « Ce qui ne peut « se réaliser qu'en Palestine, c'est la renaissance « de l'esprit juif [2]. »

*
* *

Ces aspirations vers une renaissance spirituelle et vers une restauration du royaume d'Israël méritent d'être prises en sérieuse considération, car leur réalisation peut amener la pacification si les Juifs ne renouvellent pas l'erreur qui, jusqu'à nos jours, a empêché tout apaisement. Il est indispensable que les Juifs cessent de jouer sur deux tableaux. S'ils se contentent de se ranger comme une nation parmi les autres nations, on

trouvera certainement les moyens de donner satisfaction à leurs aspirations nationales, comme cela a été le cas pour des peuples infiniment moins nombreux que le peuple juif. Mais s'ils continuent à nourrir des projets de domination mondiale, il ne nous reste qu'à nous y opposer avec la dernière énergie. Les Juifs ont toujours gâté leurs affaires en voulant combiner les avantages d'une situation nouvelle avec ceux d'une situation antérieure. Il est inadmissible qu'ils profitent des avantages que leur conférerait une nationalité reconnue et qu'ils continuent en même temps leur travail de sape contre nos institutions. Il faut qu'ils deviennent un peuple normal, vivant dans sa patrie, régissant ses propres intérêts sans nuire aux nôtres. Une fois le royaume d'Israël restauré, il faut que les Juifs soient Juifs, qu'ils s'occupent des affaires juives et non pas des nôtres.

Certes, pendant un laps de temps important, leur patrie ne pourra les accueillir tous. Nous ne prévoyons même pas que tous les Juifs s'y rendront. On pourrait ainsi prévoir trois catégories de Juifs :

Premièrement, ceux qui désirent être rapatriés et qui obtiendront la nationalité juive. Un certain nombre d'entre eux ne pourrait être rapatrié immédiatement ; d'autres, pour une raison ou une autre, resteraient jusqu'à la fin de leurs jours dans les pays qu'ils occupent actuellement. Ils continueraient à y séjourner, munis d'un passeport juif. Ils auraient partout les mêmes droits et les mêmes devoirs que tous les étrangers établis dans un pays qui n'est pas le leur, mais ils n'exerceraient plus aucune influence sur les affaires publiques et ne pourraient plus occuper des fonctions dans l'armée, le gouvernement et la magistrature.

Secondement, ceux qui ne veulent pas d'une nationalité juive et qui désirent rester incorporés à l'État dont ils sont actuellement citoyens. Ce serait à chaque État à prendre une décision à leur égard. Les uns refuseront toute émancipation et continueront à empêcher les Juifs d'exercer une influence quelconque sur la marche des affaires. D'autres réserveront les droits civiques uniquement aux Juifs qui auront rendu des services signalés à l'État dans lequel ils désirent être incorporés. Enfin, personne n'empêchera les États qui éprouvent le désir de subir le joug juif.

Troisièmement, les indésirables : révolutionnaires, escrocs, usuriers, etc., seraient incorporés de force à la nation juive et expulsés.

Chaque État resterait ainsi libre de prendre vis-à-vis des Juifs l'attitude que lui dicteront ses traditions et ses préférences. Les Juifs assimilateurs dans les pays qui ne s'inspireraient pas d'un antagonisme raciste y trouveraient aussi leur compte, car le nombre des Juifs ayant fortement diminué par l'émigration, l'antisémitisme aurait probablement moins de virulence.

Même si les circonstances permettaient une émigration massive vers la Palestine, cela ne changerait pas la mentalité des Juifs assimila-

teurs. Au temps de Moïse, les Juifs durent errer dans le désert pendant quarante ans pour donner à l'ancienne génération sortie d'Égypte le temps de mourir avant l'entrée en Palestine ; maintenant aussi, il faut que les Juifs assimilateurs disparaissent avant que l'ensemble du peuple d'Israël soit apte à entrer une seconde fois dans le pays de ses aïeux.

***

Si le peuple juif renonce aux intrigues révolutionnaires et dominatrices, il est non seulement du devoir, mais aussi de l'intérêt de tous les non-Juifs de favoriser ses visées sionistes. Mais il faut que le Juif choisisse : ou bien le sionisme intégral et correct, ou bien la lutte contre les forces aryennes qui se réveillent et qui tendent à s'organiser sur le terrain international. A l'internationale juive, nous opposerons alors l'internationale aryenne.

Il faut que le Juif choisisse. Il ne pourra plus réclamer à la fois la nationalité juive, l'appartenance au peuple juif et l'incorporation à une autre nation. Que les Juifs réclament une place honorable au soleil en s'organisant en État indépendant, mais qu'ils cessent d'intriguer contre l'existence des autres États, qu'ils cessent d'être un ferment de dissolution et de corruption parmi nous. Nous voulons garder intact l'héritage culturel et spirituel de nos ancêtres. Nous n'admettrons plus une ingérence juive dans nos affaires,

comme nous ne nous occuperons pas de l'organisation interne du judaïsme.

Que les Juifs se concentrent en Terre Sainte d'abord, puis sur les territoires des pays limitrophes, quasi inhabités, mais que cette concentration ne devienne pas le noyau d'intrigues internationales. Nous ne pouvons tolérer cette « unité dans la diaspora » que certains Juifs jugent nécessaire à l'extension de la puissance juive dans le monde. Nous sommes sur ce point en parfait accord avec M. Yoshua Buchmil :

« Imaginer un centre spirituel juif en Pales-
« tine, tandis que les millions de Juifs, dont est
« composé le peuple, continueraient à vivre,
« comme de nos jours, à l'état de dispersion dans
« tous les pays du monde, c'est imaginer un
« organisme dont la tête se trouverait dans un
« endroit et le tronc dans plusieurs autres. Cette
« situation n'est possible que pour un cadavre.
« Un organisme vivant demande que la tête cou-
« ronne le reste de l'organisme qu'elle gouverne,
« et dont elle est, à son tour, alimentée...

« D'autre part, l'antisémitisme... ne sera pas
« anéanti par la création d'un centre spirituel
« juif, mais bien par l'évacuation des pays anti-
« sémitiques par les millions de Juifs et par leur
« concentration sur le territoire palestinien [1]. »

Le sionisme permettrait ainsi la réalisation des programmes de tous les intéressés. De notre côté, ce programme a été formulé par La Tour du Pin :

« 1) Ne traiter les Juifs que comme des étran-
« gers, et des étrangers dangereux ;

« 2) Reconnaître et abjurer toutes les erreurs « philosophiques, politiques et économiques dont « ils nous ont empoisonnés ;

« 3) Reconstituer dans l'ordre économique « comme dans l'ordre politique les organes de la « vie propre, qui nous rendaient indépendants « d'eux et maîtres chez nous [1]. »

Les Revisionnistes, sionistes conséquents avec eux-mêmes, ont formulé leur programme ainsi :

« 1) La création d'une majorité juive sur les « deux rives du Jourdain ;

« 2) L'établissement d'un État juif en Palestine « sur la base de la raison et de la justice dans « l'esprit de la Tora ;

« 3) Le rapatriement en Palestine de tous les « Juifs qui le désirent ;

« 4) La liquidation de la diaspora [2]. »

Compris ainsi, le sionisme donnerait satisfaction aux sentiments nationalistes des Juifs autant qu'à notre désir de redevenir maîtres chez nous. Sans la solution sioniste, sans la restauration du royaume d'Israël, le Juif restera un danger spirituel, culturel et matériel. Ce danger accroîtra l'antisémitisme qui ne disparaîtra que le jour où les Juifs seront chez eux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Pages

4 (1) *Quand Israël est roi* (1921), pp. 283-291.
5 (1) Deutéronome, XXVIII, 15-68.
6 (1) Deutéronome, XXVIII, 1-13.
12 (1) L'existence de cycles dans l'attitude des non-Juifs envers les Juifs a été constatée par M. Siegfried Passarge, professeur de géographie à l'Université de Hambourg, dans son livre : *Das Judentum als landschaftkundlich-ethnologisches Problem* (1929).
(2) Henry Yule, *The book of Ser Marco Polo* (1875), t. I, pp. 337-338.
(3) Henri Cordier, *La Chine* (1921), p. 39.
13 (1) Genèse, XLVI, 5.
(2) Exode, 1, 9.
(3) Exode, I, 13.
(4) Exode, XII, 33.
14 (1) A. Bonnetty, *Documents historiques sur la religion des Romains et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs* (1867-1876), t. I, p. 162.
(2) C. G. Wagenaar, *De joodsche Kolonie van Jeb-Syene in de 5e eeuw voor Christus* (1928).
15 (1) Bonnetty, *op. cit.*, t. II, pp. 511-512.
16 (1) *Bernard Lazare, *L'antisémitisme, son histoire et ses causes* (1934), t. I, pp. 90-91.
17 (1) *Henri Gross, *Gallia judaica* (1897), pp. 75-76.
(2) *Henri Gross, *op. cit.*, p. 497.
18 (1) Avant d'écrire ce traité, Agobard avait adressé plusieurs lettres au roi, se plaignant entre autres de ce que les marchés ne se tenaient plus les samedis, pour ne pas incommoder les Juifs. Cf., sur les écrits d'Agobard contre la pernicieuse influence des Juifs : Abbé P. Chevallard, *Saint Agobard, archevêque de Lyon, sa vie et ses écrits* (1869), pp. 87-116.
20 (1) A. Detcheverry, *Histoire des Israélites de Bordeaux* (1850), p. 47.

Pages

21 (1) * Achille E. Halphen, *Recueil des lois, décrets, ordonnances... concernant les Juifs* (1851), p. 167. Cf., sur l'attitude généralement tolérante des rois de France, * Ernest Ginsburger, dans la *Revue juive de Genève* de février 1936, p. 208-212.
(2) Extraits cités dans Werner Sombart, *Les Juifs et la vie économique* (1923), p. 162.

22 (1) D'après Mgr Henri Delassus, *La question juive* (1911), p. 60.
(2) T. II, p. 447.
(3) Cf. *René Groos, *Enquête sur le problème juif*, pp. 223 ss.

23 (1) * Adolf Altmann, *Das früheste Vorkommen der Juden in Deutschland* (1932), pp. 8-18.

24 (1) * Adolf Altmann, *op. cit.*, pp. 19-30.
(2) D'après une photographie que le *Rheinisches Landesmuseum* à Trèves nous a aimablement procurée.

25 (1) Cf. la liste des propriétés juives confisquées en 1349 dans Ernst Weyden, *Geschichte der Juden in Köln am Rhein* (1867), pp. 330-336.
(2) Bernbard Friedrich, *Die Judenverfolgungen des Mittelalters und ihre Ursachen*, tirage à part de *Deutschlands Erneuerung* (1922), pp. 8-9.
(3) *L'Univers israélite* du 29 novembre 1935, p. 149.
(4) Cf. * Laurie Magnus, *The Jews in the christian era* (1929), pp. 369-382; *A. Freimann, *History of the Jews in Frankfort* (New York, 1929).
(5) Sombart, *op. cit.*, p. 160.

26 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 168.
(2) Sombart, *op. cit.*, p. 199.
(3) Cf., sur les salons juifs de Berlin, * Baruch Hagani, *L'émancipation des Juifs* (1928), pp. 121-148.

27 (1) * Ernest Ginsburger, *Les Juifs en Belgique au XVIIIe siècle* (1932), p. 14.

28 (1) D'après * Ginsburger, *op. cit.*, p. 41.
(2) * S. Ullmann, *Histoire des Juifs en Belgique jusqu'au XIXe siècle* (1934), p. 26.
(3) *Le Pays réel* du 31 août 1936, p. 2.
(4) * Ginsburger, *op. cit.*, p. 98.

29 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 36.
(2) Cf. les statistiques dans * Arthur Ruppin, *Les Juifs dans le monde moderne* (1934), pp. 33-34.

Pages

30 (1) *L'Univers israélite* du 29 novembre 1935, p. 149.
(2) * Simon Dubnow, *Weltgeschichte des jüdischen Volkes* (1925-1930), t. IV, pp. 196-205.

31 (1) Ferreras, *Histoire générale d'Espagne* (1751), t. VI, p. 6; t. VII, pp. 95, 229; t. VIII, p. 79.
(2) Ferreras, *op. cit.*, t. VI, p. 471.

32 (1) J. S. Bailey, *Assignments of debts in England*, dans le *Law Quarterly Review* d'octobre 1931, p. 518.
(2) J. M. Rigg, *Calendar of the Plea Rolls of the Exchequer of the Jews preserved in the Public Record Office*, t. II (1910), p. x.
(3) Pollock and Maitland, *The History of English laws before the time of Edward I*, t. I (1923), p. 473.
(4) * Graetz, *Volkstümliche Geschichte der Juden* (10e éd.), t. II, p. 408.
(5) J. M. Rigg, *op. cit.*, t. II, p. xiv.

33 (1) Pollock and Maitland, *op. cit.*, t. I, p. 468.
(2) J. M. Rigg, *op. cit.*, t. II, p. xiv.
(3) J. M. Rigg, *op. cit.*, t. II, p. xix.
(4) J. M. Rigg, *Select Pleas, Starrs and other Records from the Rolls of the Exchequer of the Jews* (1901), p. xxxvii.

35 (1) * N. Leven, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle* (1860-1910) (1911), t. I, p. 88.
(2) *Achille E. Halphen, *Recueil des lois, décrets, ordonnances... concernant les Juifs depuis la révolution de 1789* (1851), pp. 109-110, 450-475.

37 (1) Cf. deux excellentes brochures d'Arnold Ambrunnen (pseudonyme de M. Alfred Zander), *Dokumente zur Judenfrage in der Schweiz* (1935), et, du même auteur, *Juden werden Schweizer* (1935).
(2) * Arthur Ruppin, *Les Juifs dans le monde moderne* (1934), p. 228.

45 (1) † Drach, *De l'harmonie entre l'Eglise et la Synagogue* (1844), t. I, pp. 163-164.

47 (1) Sukka, 5a, d'après la traduction de M. * Léon Berman, dans les *Contes du Talmud* (1927), p. 258.
(2) Sabbath, 30a, d'après la même traduction, p. 200.

48 (1) Targum Scheni, 3, d'après la même traduction, pp. 205-206.

Pages

49 (1) Jalkut Schimoni, Bereschit VI, 44, d'après la même traduction, pp. 132-133.
(2) Bereschit Raba, ch. XVIII, d'après la même traduction, p. 122.
(3) Pirké Abot, v, 18, d'après la traduction du P. Marcel Jousse, dans *Les Rabbis d'Israël. Les récitatifs rythmiques parallèles* (1930), p. 28.

50 (1) Choschen ha'mischpat, 348, 2, d'après la traduction allemande d'Erich Bischoff, dans *Das Buch vom Schulchan aruch* (1929), p. 111.
(2) Choschen ha'mischpat, 267, 1, d'après la traduction Bischoff, *op. cit.*, p. 105.
(3) Choschen ha'mischpat, 283 Hagah, d'après la même traduction, p. 110.
(4) Baba mezia, 61^{a}, d'après la traduction allemande de M. Alfred Luzsenszky, *Der Talmud in nichtjüdischer Beleuchtung* (1932), t. V, p. 10.
(5) Choschen ha'mischpat, 176, 12, d'après la traduction Bischoff, *op. cit.*, p. 105.
(6) Jebamoth, 65^{b}, d'après la traduction Luzsenszky, *op. cit.*, t. IV, p. 6.

51 (1) Baba Kamma, 113^{a}, d'après la traduction Luzsenszky, *op. cit.*, t. V, p. 6.
(2) Baba mezia, 144^{b}, d'après Hans Günther, *Rassenkunde des jüdischen Volkes* (1931), p. 194. Cf. Baba bathra, 114^{b}.
(3) Schone luchoth ha'berith, 250^{b}, d'après Günther, *op. cit.*, p. 194.
(4) Jebamoth, 98^{a}, d'après la traduction Luzsenszky, *op. cit.*, t. IV, p. 6.
(5) Sanhedrin, 58^{b}, d'après la même traduction, t. VI, p. 10.
(6) Mo'ed Katan, 17^{a}, d'après la même traduction, t. III, p. 21.

52 (1) Nedarim, $20^{a,b}$, d'après la traduction Bischoff, pp. 153-154.
(2) Baba Kamma, 27^{a}, d'après la traduction Luzsenszky, t. V, p. 1. Cf. Jebamoth, 53^{b} (plus détaillé).
(3) Kethuboth, 60^{b}, d'après la même traduction, t. IV, p. 11.
(4) Gittin, 70^{a}, d'après la même traduction, t. IV, p. 25. Cf. d'autres prédictions difficiles à citer : Nedarim, 20^{a}, d'après la même traduction, t. IV, p. 27.

Pages

52 (5) Nidda, 17^{a}.
(6) Eben haeser, 76.
(7) Joma, 18^{b}, d'après la traduction Luzsenszky, t. II, p. 23.

53 (1) Nidda, 47^{b}, d'après la même traduction, t. VI, p. 48. D'autres citations de ce genre se trouvent dans Bischoff, *op. cit.*, pp. 154-161.
(2) Jalkut chadash (Tora Nr 721), d'après Passarge, *Das Judentum...*, p. 385.
(3) Oscar de Férenzy, *Les Juifs et nous chrétiens* (1935), pp. 60-67.

54 (1) Orach Chajim, 46.
(2) Orach Chajim, 3.
(3) Orach Chajim, 316.

56 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 256.
(2) * James Darmesteter, d'après Anatole Leroy-Beaulieu, *Israël chez les nations* (1893), p. 145.

57 (1) Aboda Zara, 26^{b}, Tosephoth, d'après la traduction de la *Civiltà cattolica*, 10 janvier 1893, p. 157.
(2) Férenzy, *op. cit.*, pp. 70-71.

58 (1) Férenzy, *op. cit.*, p. 145.
(2) Choschen ha'mischpat, 409, 3. Cf. Luzsenszky, *op. cit.*, t. III, p. IV.
(3) Luzsenszky, *ibidem*.
(4) Cf. Bischoff, *op. cit.*, pp. 47-50.

60 (1) Cf. la *Correspondance de Bonaventura Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle* (1573-1577), publiée et annotée par H. de Vries de Heekelingen (1923), *passim*.

61 (1) D'après l'ancien rabbin † Drach, *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue* (1844), t. I, p. 168.
(2) Gregor Schwartz-Bostunitsch, *Jüdischer Imperialismus* (1935), pp. 93, 291.

62 (1) D'après Fritsch, *Der falsche Gott* (1933), pp. 91-92.

63 (1) D'après Stauf von der March, *Die Juden im Urteil der Zeiten* (1921), p. 55.
(2) D'après † Drach, *op. cit.*, t. I, p. 164.
(3) * Augusto d'Esaguy, dans la *Revue juive de Genève* de mai 1936, p. 370.
(4) D'après Fritsch, *Handbuch der Judenfrage* (1935), p. 124.
(5) *L'Univers israélite* du 22 novembre 1935, p. 137.

Pages

64 (1) D'après Mgr Henri Delassus, *op. cit.*, pp. 22-23.
(2) *Edmond Fleg, *Anthologie juive du moyen âge à nos jours* (1923), p. 377.
(3) *Archives israélites* (1864), pp. 149-155.
(4) Baba mezia, 33b, d'après la traduction Luzsenszky, *op. cit.*, t. V, p. 7.
(5) Sopherim, 13, col. 2, d'après Giuseppe Zoppola, *Imperialismo spirituale e imperialismo materiale* (1928), p. 23.
(6) Sepher Chafare Zedec, 9, d'après Zoppola, *ibidem*.
(7) Sepher Zadha Kemach, 77, c. 3, d'après Zoppola, *ibidem*.
65 (1) * Baruch Hagani, *L'émancipation des Juifs* (1928), p. 56.
66 (1) Baba Taanit, 4a, d'après la traduction Jousse, *op. cit.*, p. 53.
(2) * Oscar Goldberg, dans la *Revue juive de Genève* de juin 1936, pp. 396-397.
(3) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. I, pp. 57-58.
67 (1) * Israël Abrahams, *Valeurs permanentes du judaïsme* (1925), pp. 100-101.
68 (1) Cf. Bischoff, *op. cit.*, p. 139.
(2) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. I, pp. 192-193.
69 (1) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. I, p. 243.
(2) * Laurie Magnus, *The Jews in the christian era* (1929), p. 290.
70 (1) * Elie Eberlin, *Les Juifs d'aujourd'hui* (1927), p. 134.
71 (1) Matthieu, XXVI, 11.
(2) * Angelo S. Rappoport, *Pioneers of the Russian revolution* (1918), p. 255.
(3) * Hans Rosenfeld, dans la *Revue juive de Genève* de février 1936, p. 205.
72 (1) D'après la *Revue juive de Genève* de mars 1936, p. 258.
(2) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 164.
73 (1) * Kadmi-Cohen, *Nomades. Essai sur l'âme juive* (1929), p. 90.
74 (1) * Kadmi-Cohen, *op. cit.*, pp. 131-133.
75 (1) * Disraeli, *Vie de lord Georges Bentinck* (1852), d'après Poncins, *Les forces secrètes de la révolution* (1928), p. 153.
76 (1) *Gazette de Lausanne* du 31 août 1935.
77 (1) Lévitique, XXV, 15-16.
78 (1) * Kadmi-Cohen, *op. cit.*, p. 85.

Pages

79 (1) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 204.
80 (1) * Alfred Nossig, *Integrales Judentum* (1922), pp. 74-76.
(2) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 198.
(3) Mainfroy Maignial, *La question juive en France en 1789* (1903), p. 178.
81 (1) *Archives israélites* du 6 juin 1889, p. 177.
(2) D'après * René Groos, *Enquête sur le problème juif*, p. 196.
(3) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 199.
82 (1) * Disraeli, *Coningsby* (1844), pp. 183-184.
(2) D'après Inquire Within, *The trail of the serpent* (1936), p. 93.
(3) Voir p. 126.
83 (1) Cf. la *Revue de Paris* du 1er juin 1928, p. 573.
(2) Cf. la *Revue de Paris* du 15 juin 1928, pp. 900-906.
84 (1) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 201.
85 (1) Cf. une déclaration d'Otto Kahn, mentionnée p. 158.
86 (1) Le document complet a été publié par M. Léon de Poncins dans *Les forces secrètes de la révolution* (1928), pp. 169-172.
87 (1) Emmanuel Malynski et Léon de Poncins, *La guerre occulte* (1936), pp. 208-209.
(2) Henry Ford, *Der internationale Jude* (1935), p. 246. Voir, sur ce livre, p. 148, note 1.
(3) Voir, sur le Kahal, pp. 139-142 et 145-148.
88 (1) * Angelo S. Rappoport, *op. cit.*, p. 250.
(2) * Angelo S. Rappoport, *op. cit.*, p. 228.
89 (1) Mgr Jouin, *Le péril judéo-maçonnique*, t. II (1921), pp. 95-108.
90 (1) Voir les détails dans Herman Fehst, *Bolschewismus und Judentum* (1934), pp. 116-121, 147-152.
(2) Les noms ont été publiés par le *Service mondial* du 15 mars 1936, p. 3.
(3) La liste a été publiée par le *Service mondial* du 15 novembre 1935, pp. 4-5.
91 (1) Oscar de Férenzy, *Les Juifs et nous chrétiens* (1935), p. 161.
(2) Fehst, *op. cit.*, pp. 117-120.
(3) Voir aussi p. 116, note 1.
92 (1) * Cohan, dans le *Kommunist*, organe officiel des bolchévistes de Kharkoff, d'avril 1919. D'après Ford, *op. cit.*, p. 187.

Pages

92 (2) * Eberlin, *op. cit.*, p. 201.
(3) S. Matthieu, XXIII, 33.
93 (1) S. Jean, VIII, 39, 44.
94 (1) * Georges Zerapha, dans la *Conscience des Juifs* de mai 1936, p. 5.
(2) * Marcus Eli Ravage, dans le *Century Magazine* de janvier 1928, d'après le *Service mondial* du 15 septembre 1935, p. 5.
95 (1) * Arnold Zweig, dans *Die Wahrheit* du 15 février 1919, d'après Stauf von der March, *Die Juden im Urteil der Zeiten* (1921), p. 164.
(2) * Oscar Lévy, dans la préface à G. Pitt-Rivers, *The world significance of the Russian revolution*, d'après Léon de Poncins, *Les forces secrètes de la révolution* (1928), p. 281.
(3) * Max Nordau, *Écrits sionistes* (1936), p. 159.
(4) *American Hebrew* du 10 septembre 1920, d'après Ford, *Der internationale Jude* (1935), p. 180.
(5) * E. Helbronner, dans *L'Univers israélite* du 17 juillet 1936, p. 688.
96 (1) * Alfred Nossig, *op. cit.*, p. 77.
(2) * Elie Eberlin, *op. cit.*, p. 115.
(3) * Oscar Lévy, dans la préface à Pitt-Rivers, *The world significance of the Russian revolution*. D'après Cavalier et d'Halterive, *Israël aux mystérieux destins* (1933), p. 4.
97 (1) *La Conscience des Juifs* de février 1936, pp. 3-7.
98 (1) Psaume II, 8.
99 (1) Le P. M.-J. Lagrange, *Le messianisme chez les Juifs* (1909), p. 294.
(2) Baba mezia, 144b.
100 (1) Le rabbin * Loeb, dans une réunion de Juifs orthodoxes, le 24 janvier 1912, d'après Stauf von der March, *Die Juden im Urteil der Zeiten* (1921), p. 117.
(2) Manifeste de la loge juive « Les Sages de Sion » de 1911, d'après Wilhelm Meister, *Judas Schuldbuch* (1924), pp. 171-172.
101 (1) Sota, 12e, d'après Werner Sombart, *op. cit.*, p. 285.
(2) * Dussane, dans *Le théâtre juif dans le monde*, p. 98.
103 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 42.
(2) Sombart, *op. cit.*, pp. 202-203.
(3) Sombart, *op. cit.*, p. 9.

Pages

104 (1) * Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 266.
(2) La *Revue de Paris* du 1er juin 1928, p. 574.
107 (1) *The Jewish World* du 9 février 1883, d'après *The Patriot* du 29 juin 1933, p. 518.
(2) * Ben Eliezer, *Letters of a Jewish father to his son* (1928), p. 9.
108 (1) D'après *Romana* de septembre 1927, p. 8.
(2) * Lucien Wolf, dans une conférence, le 16 janvier 1921 à la congrégation de la synagogue de West London, d'après Roger Lambelin, *Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons* (1921), pp. 247-248.
(3) Simon Tov Yacoel, *Israël. Réflexions sur la grande guerre et l'avenir des peuples* (1921), p. 25, d'après Ulrich Fleischhauer, *Die echten Protokolle der Weisen von Zion* (1935), p. 106.
109 (1) * Jessin E. Sampfer, *Guide to Zionisme* (1920), d'après Ulrich Fleischhauer, *op. cit.*, p. 106.
(2) * Alfred Nossig, *op. cit.*, p. 77.
(3) * Lucien Wolf, *Wake up Australia*, p. 20, d'après Ulrich Fleischhauer, *op. cit.*, p. 204.
(4) Léon de Poncins, *Société des Nations. Super-État maçonnique* (1936).
111 (1) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 196.
(2) Le rabbin * Isaac Wise, dans *The Israelit* du 3 avril 1855, d'après Léon de Poncins, *Les forces secrètes de la révolution* (1928), p. 137.
(3) *La Vérité israélite* (1861), t. V, p. 74, d'après *Die Weltfront*, Folge 1 (1935), p. 84.
112 (1) Erzberger, *Erlebnisse im Weltkrieg*, p. 145, d'après Theodor Fritsch, *Mein Streit mit dem Hause Warburg* (1925), p. 10.
113 (1) * Isidore Loeb, *La littérature des pauvres dans la Bible* (1892), pp. 218-219.
116 (1) Emmanuel Rodocanachi, *Le Saint-Siège et les Juifs* (1891), pp. 274-280.
118 (1) D'après Stauf von der March, *Die Juden im Urteil der Zeiten* (1921), p. 43.
(2) * Arthur Ruppin, *Les Juifs dans le monde moderne* (1934), pp. 16, 325.
(3) Cf. p. 174.
(4) Cf. * Elie Eberlin, *Les Juifs d'aujourd'hui* (1927), p. 40; Baudin, *Les Israélites de Constantinople* (1872), p. 39.

Pages

119 (1) *Israël Zangwill, *La Voix de Jérusalem* (1926), p. 251.
(2) Férenzy, *op. cit.*, p. 45.
(3) Dans les *Études* du 5 février 1936, p. 365
120 (1) Cf. Herman Fehst, *Bolschewismus und Judentum* (1934), pp. 21-22.
121 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 29.
(2) * Ruppin, *op. cit.*, p. 320.
(3) *Quand Israël est roi* (1921), pp. 257-258.
122 (1) Sombart, *op. cit.*, p. 386, où d'autres exemples sont encore cités.
123 (1) *La Palva* (1930), p. 10.
(2) *Baruch Hagani, *L'émancipation des Juifs* (1928), p. 123.
(3) * André Maurois, *La vie de Disraeli* (1927), p. 56.
125 (1) Hans Günther, *Rassenkunde des jüdischen Volkes* (1931), p. 319.
(2) † Henri Heine, *Écrits juifs* (1926), pp. 15-16.
(3) † Heine, *ibidem*.
126 (1) Camille Mauclair, *La vie humiliée de Henri Heine* (1930), p. 87.
(2) Véga, *Henri Heine, peint par lui-même et par les autres* (1936), p. 130.
(3) Véga, *op. cit.*, p. 131.
127 (1) † Henri Heine, *De l'Allemagne* (1855), t. II, p. 324.
(2) Stauf von der March, *Die Juden im Urteil der Zeiten*, p. 44.
128 (1) Fritsch, *Handbuch der Judenfrage* (1935), p. 497.
(2) Fritsch, *op. cit.*, p. 498.
(3) * Silvio J. Bonansea, dans la *Revue juive de Genève* d'avril 1936, p. 301.
129 (1) *Théodore Herzl, *L'État juif* (1926), p. 48.
130 (1) *Baruch Hagani, *L'émancipation des Juifs* (1928), pp. 186-187.
(2) * Baruch Hagani, *op. cit.*, p. 153.
131 (1) Cf. l'adresse présentée à l'Assemblée nationale, citée par * Hagani, *op. cit.*, p. 199. En Hollande, les Juifs demandèrent le privilège d'être exempts du service militaire. Cf. * D. S. van Zuiden, *De Hoogduitsche Joden in's Gravenhage van af hunne komst tot op heden* (1913), p. 91.
(2) * Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 271.

Pages

132 (1) Sigismond Lacroix, *Actes de la commune de Paris pendant la révolution*, Série I, t. IV (1896), p. 202.
(2) D'après † Lémann, *La prépondérance juive* (1889), pp. 158-159.
(3) * Hagani, *op. cit.*, pp. 189-190.
133 (1) * Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 10
134 (1) * Lazare, *op. cit.*, t. II, pp. 45-46.
(2) * Joseph Kastein, dans les *Cahiers juifs*, 1935, N° 18, pp. 164-165.
135 (1) * Albert Einstein, *Comment je vois le monde* (1934), pp. 134-135.
(2) * Julien Weill, *Le judaïsme* (1931), pp. 9-10.
136 (1) Pelet de La Lozère, *Opinions de Napoléon* (1833), pp. 214-217.
(2) † Lémann, *Napoléon Ier et les Israélites* (1894), p. 209.
137 (1) † Lémann, *op. cit.*, p. 100.
(2) * Hagani, *op. cit.*, p. 223.
(3) † Drach, *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue* (1844), t. I, p. 266.
(4) † Drach, *op. cit.*, t. I, p. 276.
(5) *Lazare, *op. cit.*, t. II, pp. 15-16.
138 (1) * Lazare, *op. cit.*, t. I, p. 214. Cf. aussi * Ruppin, *op. cit.*, pp. 45-46.
139 (1) Cf. * Kadmi-Cohen, *Nomades. Essai sur l'âme juive* (1929), p. 214.
140 (1) † Jacob Brafmann, *Das Buch vom Kahal* (1928), 2 vol. Publiés par un Juif converti et édités une seconde fois en allemand avec des annotations de M. Passarge, professeur à l'Université de Hambourg, les procès-verbaux de Minsk constituent un document historique de tout premier ordre.
(2) Choschen ha'mischpat, 156, 5, Haggah, d'après la traduction Bischoff, dans *Das Bach vom Schulchan aruch*, p. 100. Cf. aussi Baba bathra, 54b.
141 (1) Un exemple d'une vente pareille se trouve dans † Brafmann, *Das Buch vom Kahal*, t. I, N° 261, pp. 201-203.
(2) * Graetz, *Volkstümliche Geschichte der Juden* (10e éd.), t. III, p. 339.
145 (1) Cf. aussi Orach chajim, Schabbath, 7, 2.
(2) * Uriel Da Costa, *Une vie humaine* (1926), pp. 117-120.

Pages

146 (1) * Samuel Joseph, *Jewish immigration to the United States from 1881 to 1910* (1914), p. 93.
(2) Henry Ford, *Der internationale Jude* (1935), p. 246. Les 64 % des Juifs immigrés aux États-Unis se fixent à New-York. Cf. * Samuel Joseph, *op. cit.*, p. 195.
(3) Henry Ford, *op. cit.*, p. 245.
(4) Cf. *The Fascist Quarterly* de janvier 1936, p. 94.
(5) Cf. sur le danger juif en Argentine, un roman de Hugo Wast, *Oro* (Buenos-Aires, 1935).
(6) *The Patriot* du 15 septembre 1932, p. 208.

147 (1) * Victor Basch, dans Edmond Fleg, *Anthologie juive du moyen-âge à nos jours* (1923), p. 170.

149 (1) Le manifeste complet a été publié par Mgr Jouin, *Le péril judéo-maçonnique*, t. IV, (1922), p. 158.
(2) * Bernard Lazare, *op. cit.*, t. II, p. 225.

151 (1) Sanhedrin, 39a.

152 (1) * Julien Weill, *op. cit.*, pp. 93-101.
(2) D'après Férenzy, *op. cit.*, p. 100.
(3) D'après * René Groos, *Enquête sur le problème juif*, p. 23.

153 (1) * Alfred Nossig, *op. cit.*, p. 21.

154 (1) * Kadmi-Cohen, *Nomades* (1929), pp. 153-154.
(2) * Kadmi-Cohen, *op. cit.*, p. 80.

155 (1) * Kadmi-Cohen, *op. cit.*, pp. 70-71.
(2) * Elie Eberlin, *Les Juifs d'aujourd'hui* (1927), p. 136.

156 (1) * Lazare, *op. cit.*, t. II, pp. 152-153.
(2) * Marcus Eli Ravage, dans le *Century Magazine* de janvier 1928, d'après le *Service mondial* du 15 septembre 1935, pp. 4-5.

157 (1) * Ben Eliezer, *Letters of a Jewish father to his son* (1928), p. 9.
(2) **Jewish World* du 9 février 1883, d'après Inquire Within, *The trail of the serpent* (1936), p. 113.
(3) D'après * Eberlin, *op. cit.*, pp. 52-53.

158 (1) D'après Walter Fasolt, *Die Grundlagen des Talmud* (1935), p. 94.
(2) * Julien Weill, *op. cit.*, p. 135.
(3) D'après Fritsch, *Handbuch der Judenfrage* (1935), p. 507.
(4) Dans la *Jewish Chronicle* du 28 avril 1911, d'après *The Patriot* du 17 mai 1934, p. 385.

Pages

159 (1) * Maxime Piha, dans les *Cahiers juifs*, 1935, N° 15, p. 170.
(2) Robert Launay, *Figures juives* (1911), p. 6.
(3) * Léon Pinsker, *Autoémancipation* (1933), p. 5.

160 (1) * Juliette Pary, dans *La Conscience des Juifs* du 15 mars 1935, pp. 10-11.
(2) * Ludwig Lewisohn, *Israël*, p. 38. D'après Léon de Poncins, *La mystérieuse internationale juive*, p. 262.

161 (1) * Edmond Fleg, *Pourquoi je suis Juif* (1928), p. 83.
(2) * Jacob Fromer, *Du ghetto à la culture moderne* (2e éd.), p. 130.

162 (1) * Wladimir Rabinovitch, dans *Esprit* du 1er mai 1933, pp. 163-164.

163 (1) * Ittamar Ben-Avi, *L'enclave* (1931), pp. 33-34.

164 (1) * Joseph Kastein, dans les *Cahiers Juifs*, 1935, N° 18, p. 162.
(2) * Josué Jéhouda, dans la *Revue juive de Genève* d'avril 1936, p. 290.

165 (1) Dans *Janus*, 1912-1913, N° 2, d'après Passarge, *op. cit.*, p. 384.
(2) *La Civiltà Cattolica* du 10 janvier 1893, pp. 155-156.

166 (1) * James Darmesteter, *Les prophètes d'Israël* (1931), pp. 186-187.

167 (1) * James Darmesteter, *op. cit.*, p. 24.

171 (1) * Simon Dubnow, *Weltgeschichte des jüdischen Volkes* (1925-1930), t. IV, pp. 444-445.

172 (1) * M. Kayserling, *Geschichte der Juden in Portugal* (1867), p. 227.

173 (1) * Glückel von Hameln, *Denkwürdigkeiten* (1913), pp. 60-63.

174 (1) Cf. * Dubnow, *op. cit.*, t. VII, pp. 49-79.
(2) * J. Kreppel, *Juden und Judentum von heute* (1925), p. 863.

175 (1) *Moniteur de l'an VII* (1799), N° 243, p. 187, d'après l'abbé † Lémann, *Napoléon Ier et les Israélites* (1894), p. 12.

176 (1) * Elie Cohen, *La question juive devant le droit international public* (1922), p. 235.
(2) * Dubnow, *op. cit.*, t. IX, p. 316.
(3) * Moses Hess, *Rom und Jerusalem, die letzte Nationalitätsfrage.*

Pages

177 (1) * Hirsch Kalischer, *Drischath Zion.*
(2) * Ruppin, *op. cit.*, p. 358.
(3) *Autoémancipation. Mahnruf an seine Stammesgenossen von einem russischen Juden.* Une traduction française a été publiée en 1933 (Anvers, Éditions Sionistes).

181 (1) Sources principales : * Abraham Revusky, *Les Juifs en Palestine* (1936); * Adolf Böhm, *Le Kéren Kayémeth Leisraël* (1931); * Yoshua Buchmil, *Problèmes de la renaissance juive* (1936); * A. Granovsky, *Les problèmes de la terre en Palestine* (1928); *La Terre retrouvée*, organe mensuel du K.K.L.

183 (1) * Léon Pinsker, *op. cit.*, p. 19.

184 (1) * Théodore Herzl, *L'État juif* (1926), pp. 49-50.
(2) * Herzl, *op. cit.*, p. 39.

186 (1) * Nahum Sokolov, dans les *Cahiers juifs*, 1935, N° 18, pp. 173-174.

187 (1) * Israël Zangwill, *La voix de Jérusalem* (1926), pp. 144-145.

188 (1) * Julien Weill, *Le Judaïsme* (1931), pp. 189-190.

189 (1) * Joseph Fisher, dans *La Terre retrouvée* du 25 mars 1935, p. 2.

190 (1) * A. Granovski, *Les problèmes de la terre en Palestine* (1928), pp. 54-55, 52.

191 (1) Voir p. 77.

197 (1) * Abraham Revusky, *op. cit.*, p. 218.

201 (1) * Abraham Revusky, *op. cit.*, pp. 141-163.

203 (1) * Vladimir Jabotinsky, dans la *Revue juive de Genève* de janvier 1936, pp. 158-159.

204 (1) Sources principales : *Palestine économique 1936*, numéro spécial des *Cahiers juifs*; * Abraham Revusky, *Les Juifs en Palestine* (1936); * Yoshua Buchmil, *Problèmes de la renaissance juive* (1936); *La Terre retrouvée*, organe mensuel du K.K L.; * Arthur Ruppin, *Les Juifs dans le monde moderne* (1934).

205 (1) D'après Max Marin, *Le retour d'Israël* (1935), p. 68.

212 (1) * Chaïm Weizmann, dans *L'Univers israélite* du 5 juin 1936, p. 588.

222 (1) * Abraham Revusky, *op. cit.*, p. 330.

226 (1) * Abraham Revusky, *op. cit.*, pp. 315-316.

227 (1) *L'Univers israélite* du 19 juin 1936, p. 619.

228 (1) * Abraham Revusky, *op. cit.*, pp. 316-317.

Pages

229 (1) D'après la *Revue juive de Genève* d'avril 1936, p. 301.

231 (1) *Jüdische Rundschau*, 1920, N° 4.

232 (1) *L'Univers israélite* du 7 août 1936, p. 727.

235 (1) * Émile Vandervelde, *Le pays d'Israël* (1929), p. 10.
(2) *L'Univers israélite* du 22 novembre 1935, p. 137.

236 (1) * A. Granovski, *Les problèmes de la terre en Palestine* (1928), pp. 99-100.
(2) * Abraham Revusky, *op. cit.*, p. 239.
(3) * Yoshua Buchmil, *op. cit.*, pp. 204-205.

237 (1) * Nahum Sokolov, dans les *Cahiers juifs*, 1935, N° 18, pp. 173-174.
(2) D'après *La terre retrouvée* du 25 décembre 1935, p. 9.

241 (1) * Yoshua Buchmil, *op. cit.*, pp. 289-290.

242 (1) La-Tour-du-Pin la Charce, *Vers un ordre social chrétien* (1907), p. 347.
(2) D'après la *Revue internationale des sociétés secrètes* du 1er octobre 1935, p. 578.

INDEX DES OUVRAGES CITÉS

* ABRAHAMS (Israël). — *Valeurs permanentes du judaïsme*, trad. Constantin-Weyer. Paris, 1925.

* ALTMANN (Adolf). — *Das früheste Vorkommen der Juden in Deutschland.* Trèves, 1932.

AMBRUNNEN (Arnold). — *Dokumente zur Judenfrage in der Schweiz.* Zurich, 1935.

AMBRUNNEN (Arnold). — *Juden werden « Schweizer ».* Zurich, 1935.

* *Archives israélites.* Revue hebdomadaire. Paris.

BAUDIN (P.). — *Les Israélites de Constantinople.* Constantinople, 1872.

* BEN-AVI (Ittamar). — *L'enclave.* Paris, 1931.

* BEN-ELIEZER. — *Letters of a Jewish father to his son.* Londres, 1928.

* BERMAN (Léon). — *Contes du Talmud, choisis et transcrits de l'hébreu.* Paris, 1927.

BISCHOFF (Erich). — *Das Buch vom Schulchan aruch.* Leipzig, 1929.

* BOEHM (Adolf). — *Le Kéren Kayémeth Leisraël.* Paris, 1931.

BONNETTY (A.). — *Documents historiques sur la religion des Romains et sur la connaissance qu'ils ont pu avoir des traditions bibliques par leurs rapports avec les Juifs...* Paris, 1867-1876, 4 vol.

BOULENGER (Marcel). — *La Païva.* Paris, 1930.

† BRAFMANN (Jacob). — *Das Buch vom Kahal*, trad. Siegfried Passarge. Leipzig, 1928, 2 vol.

* BUCHMIL (Yoshua). — *Problèmes de la renaissance juive.* Jérusalem, 1936.

* *Cahiers juifs.* Revue bimestrielle. Paris.

CAVALIER (A.) et HAUTERIVE (P. D'). — *Israël aux mystérieux destins.* Blois, 1933.

CHEVALLARD (Abbé P.). — *Saint Agobard, archevêque de Lyon, sa vie et ses écrits.* Lyon, 1869.

Civiltà cattolica (La). Revue bimensuelle. Rome.

* COHEN (Elie). — *La question juive devant le droit international public.* Paris, 1922.
* COHEN (Kadmi). — *Nomades. Essai sur l'âme juive.* Paris, 1929.
* *Conscience des Juifs (La).* Revue mensuelle. Paris.
CORDIER (Henri). — *La Chine.* Paris, 1921.

* DA COSTA (Uriel). — *Une vie humaine,* trad. A. B. Duff et Pierre Kaan. Paris, 1926.
* DARMESTETER (James). — *Les prophètes d'Israël.* Paris, 1931.
DELASSUS (Mgr Henri). — *La question juive.* Paris, 1911.
DESCHAMPS (N.) et JANNET (Claudio). — *Les sociétés secrètes et la société.* Paris, 1882-1883, 3 vol.
DETCHEVERRY (A.). — *Histoire des Israélites de Bordeaux.* Bordeaux, 1850.
† DISRAELI (Benjamin). — *Coningsby, or the new generation.* Londres, 1844.
† DISRAELI (Benjamin). — *Lord George Bentinck. A biography.* Londres, 1851.
† DRACH (P. L. B.). — *De l'harmonie entre l'Église et la Synagogue.* Paris, 1844, 2 vol.
* DUBNOW (Simon). — *Weltgeschichte des jüdischen Volkes.* Berlin, 1925-1930, 10 vol.

* EBERLIN (E.). — *Les Juifs d'aujourd'hui.* Paris, 1927.
* EINSTEIN (Albert). — *Comment je vois le monde,* trad. Cros. Paris, 1934.
ERZBERGER (Matthias). — *Erlebnisse im Weltkrieg.*
Esprit. Revue mensuelle. Paris.
Études. Revue bimensuelle. Paris.

Fascist Quarterly (The). Revue trimestrielle. Londres.
FASOLT (Walter). — *Die Grundlagen des Talmud. Der nicht jüdische Standpunkt.* Breslau, 1935.
FEHST (Herman). — *Bolschewismus und Judentum.* Berlin, 1934.
FÉRENZY (Oscar DE). — *Les Juifs et nous chrétiens.* Paris, 1935.
FERRERAS (Jean DE). — *Histoire générale d'Espagne.* Paris, 1751, 10 vol.
* FLEG (Edmond). — *Anthologie juive du moyen-âge à nos jours.* Paris, 1923.
* FLEG (Edmond). — *Pourquoi je suis Juif.* Paris, 1928.
FLEISCHHAUER (Ulrich). — *Die echten Protokolle der Weisen von Zion. Sachverständigengutachten...* Erfurt, 1935.
FORD (Henry). — *Der internationale Jude,* trad. Paul Lehmann. Leipzig, 1935.

* FREIMANN (A.). — *History of the Jews in Frankfort.* New-York, 1929.
FRIEDRICH (Bernhard). — *Die Judenverfolgungen des Mittelalters und ihre Ursachen.* Tirage à part de *Deutschlands Erneuerung.* Munich, 1922.
FRITSCH (Theodor). — *Der falsche Gott.* Leipzig, 1933.
FRITSCH (Theodor). — *Handbuch der Judenfrage.* Leipzig, 1935.
FRITSCH (Theodor). — *Mein Streit mit dem Hause Warburg.* Leipzig, 1925.
* FROMER (Jacob). — *Du ghetto à la culture moderne,* trad. Louis de Chauvigny. Paris, 2e éd.

Gazette de Lausanne (La). Quotidien.
* GINSBURGER (Ernest). — *Les Juifs en Belgique au XVIIIe siècle.* Paris, 1932.
* GLUECKEL VON HAMELN. — *Denkwürdigkeiten,* trad. Alfred Feilchenfeld. Berlin, 1913.
* GRAETZ (H.). — *Volkstümliche Geschichte der Juden.* Vienne, 10e éd., 3 vol.
* GRANOVSKY (A.). — *Les problèmes de la terre en Palestine.* Paris, 1928.
* GROOS (René). — *Enquête sur le problème juif.* Paris, 1923.
* GROSS (Henri). — *Gallia judaïca. Dictionnaire géographique de la France d'après les sources rabbiniques,* trad. Moïse Bloch. Paris, 1897.
GUENTHER (Hans F. R.). — *Rassenkunde des jüdischen Volkes.* Munich, 1931.

* HAGANI (Baruch). — *L'émancipation des Juifs.* Paris, 1928.
* HALPHEN (Achille-Edmond). — *Recueil des lois, décrets, ordonnances, avis du Conseil d'État, arrêtés et règlements concernant les Israélites depuis la Révolution de 1789...* Paris, 1851.
† HEINE (Henri). — *De l'Allemagne.* Paris, 1855, 2 vol.
† HEINE (Henri). — *Écrits juifs,* trad. Louis Laloy. Paris, 1926.
* HERZL (Théodore). — *L'État juif.* Paris, 1926.
* HERZL (Théodore). — *Terre ancienne, terre nouvelle...,* trad. L. Delau et J. Thursz. Paris, 1931.
* HESS (Moses). — *Rom und Jerusalem, die letzte Nationalitätsfrage.* Leipzig, 1862.

INQUIRE WITHIN. — *The trail of the serpent.* Londres, 1936.

* *Jewish (The) life of Christ being the Sepher Toldoth Jeshu or Book of the generation of Jesus,* trad. G. W. Foot et J. M. Wheeler. Londres, 1919.

* *Jewish World (The).* Revue hebdomadaire. Londres.

* Joseph (Samuel). — *Jewish immigration to the United States from 1881 to 1910.* New-York, 1914.

Jouin (Mgr Ernest). — *Le péril judéo-maçonnique.* Paris, 1921, t. II; 1922, t. IV.

Jousse (Marcel). — *Les Rabbis d'Israël. Les récitatifs rythmiques parallèles.* Paris, 1930.

* *Jüdische Rundschau.* Revue bihebdomadaire. Berlin.

* Kalischer (Hirsch). — *Drischath Zion.* 1862.

* Kayserling (M.). — *Geschichte der Juden in Portugal.* Leipzig, 1867.

* Kreppel (J.). — *Juden und Judentum von heute.* Vienne, 1925.

Lacroix (Sigismond). — *Actes de la commune de Paris pendant la Révolution.* Paris, 1894-1908, 2 séries.

Lagrange (Le P. M.-J.). — *Le messianisme chez les Juifs.* Paris, 1909.

Lamfelin (Roger). — *Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons.* Paris, 1921.

La-Tour-du-Pin La Charce (Marquis de). — *Vers un ordre social chrétien.* Paris, 1907.

Launay (Robert). — *Figures juives.* Paris, 1921.

Law Quarterly Review (The). Revue trimestrielle. Londres.

* Lazare (Bernard). — *L'antisémitisme, son histoire et ses causes.* Paris, 1934, 2 vol.

† Lemann (Abbé Joseph). — *Napoléon Ier et les Israélites.* Paris, 1894.

* Lemann (Abbé Joseph). — *La prépondérance juive. Ses origines (1789-1791).* Paris, 1889.

Leroy-Beaulieu (Anatole). — *Israël chez les nations.* Paris, 1893.

* Leven (N.). — *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910).* Paris, 1911.

* Lewisohn (Ludwig). — *Israël.* Londres, 1926.

* Loeb (Isidore). — *La littérature des pauvres dans la Bible.* Paris, 1892.

Luzsenszky (Br. A.). — *Der Talmud in nichtjüdischer Beleuchtung.* Budapest, 1932, 6 t. en 1 vol.

* Magnus (Laurie). — *The Jews in the christian era.* Londres, 1929.

Maignial (Mainfroy). — *La question juive en France en 1789.* Paris, 1903.

Malynski (Emmanuel) et Poncins (Léon de). — *La guerre occulte.* Paris, 1936.

Marin (Max). — *Le retour d'Israël.* Paris, 1935.

Mauclair (Camille). — *La vie humiliée d'Henri Heine.* Paris, 1930.

* Maurois (André). — *La vie de Disraëli.* Paris, 1927.

Meister (Wilhelm). — *Judas Schuldbuch.* Munich.

* Nordau (Max). — *Écrits sionistes.* Paris, 1936.

* Nossig (Alfred). — *Integrales Judentum.* Vienne, 1922.

* *Palestine économique 1936.* Numéro spécial des *Cahiers juifs.* Paris, 1936.

Passarge (Siegfried). — *Das Judentum als landschaftskundlich-ethnologisches Problem.* Munich, 1929.

Patriot (The). Revue hebdomadaire. Londres.

Pays Réel (Le). Quotidien. Bruxelles.

Pelet de la Lozère. — *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration...* Paris, 1833.

* Pinsker (Léon). *Autoémancipation,* trad. Joseph Schulsinger. Anvers, 1933.

Pitt-Rivers (G.). — *The world significance of the Russian revolution.* Oxford, 1920.

Pollock et Maitland. — *History of English law before the time of Edward I.* Londres, 1923, t. I.

Poncins (Léon de). — *Les forces secrètes de la révolution.* Paris, 1928.

Poncins (Léon de). — *La mystérieuse internationale juive.* Paris, 1936.

Poncins (Léon de). — *S.D.N., super-État maçonnique.* Paris, 1936.

* Rappoport (Angelo S.). — *Pioneers of the Russian revolution.* Londres, 1918.

Revue internationale des sociétés secrètes. Revue bimensuelle. Paris.

* *Revue juive de Genève (La).* Revue mensuelle. Genève.

Revue de Paris (La). Revue bimensuelle. Paris

* Revusky (Abraham). — *Les Juifs en Palestine.* Paris, 1936.

Rigg (J. M.). — *Calendar of the Plea Rolls of the Exchequer of the Jews preserved in the Public Record Office.* Londres, 1905-1910, 2 vol.

Rigg (J. M.). — *Select pleas, starrs and other records from the Rolls of the Exchequer of the Jews.* Londres, 1901.

Rodocanachi (Emmanuel). — *Le Saint-Siège et les Juifs.* Paris, 1891.

Romana. Revue mensuelle. Rome.

* Ruppin (Arthur). — *Les Juifs dans le monde moderne,* trad. M. Chevalley. Paris, 1934.

SCHWARTZ-BOSTUNITSCH (Gregor). — *Jüdischer Imperialismus.* Landsberg a Lech, 1935.
Service Mondial. Revue bimensuelle. Erfurt.
SOMBART (Werner). — *Les Juifs et la vie économique,* trad. S. Jankélévitch. Paris, 1923.
STAUF VON DER MARCH (Ottokar). — *Die Juden im Urteil der Zeiten.* Munich, 1921.

* *Terre retrouvée (La).* Organe mensuel du Kéren Kayémeth Leisraël. Paris.
THARAUD (Jérôme et Jean). *Quand Israël est roi.* Paris, 1921.
* *Théâtre juif dans le monde (Le).* Paris, Nouvelle revue juive.

* ULLMANN (S.). — *Histoire des Juifs en Belgique jusqu'au XIXe siècle (1700-1830).* La Haye, 1934.
* *Univers israélite (L').* Revue hebdomadaire. Paris.

* VANDERVELDE (Émile). — *Le pays d'Israël. Un marxiste en Palestine.* Paris, 1929.
VEGA. — *Henri Heine, peint par lui-même et par les autres.* Paris, 1936.
VRIES DE HEEKELINGEN (H. DE). — *Correspondance de Bonaventura Vulcanius pendant son séjour à Cologne, Genève et Bâle (1573-1577).* La Haye, 1923.

WAGENAAR (C. G.). — *De joodsche kolonie van Jeb-Syene in des deeuw voor Christus.* Groningue, 1928.
WAST (Hugo). — *Oro.* Buenos-Aires, 1935.
*WEILL (Julien). — *Le judaïsme.* Paris, 1931.
Weltfront (Die). Stimmen zur Judenfrage. Berlin, 1935, t. I.
WEYDEN (Ernst). — *Geschichte der Juden in Köln am Rhein von den Römerzeiten bis auf die Gegenwart.* Cologne, 1867.

* YACOEL (Simon Tov). — *Israël. Réflexions sur la grande guerre et l'avenir des peuples.* Salonique, 1921.
YULE (Henry). — *The book of Ser Marco Polo the venetian...* Londres, 1875, 2 vol.

* ZANGWILL (Israël). — *La voix de Jérusalem,* trad. Andrée Jouve. Paris, 1926.
ZOPPOLA (Giuseppe). — *Imperialismo spirituale e imperialismo materiale.* Venise, 1928.
* ZUIDEN (D. S. van). — *De hoogduitsche Joden in's Gravenhage van af hunne komst tot op heden.* La Haye, 1913.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

INDEX DES NOMS DE LIEUX

TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne). — 12-36

IMP. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (VIENNE).